

# Carter premier sudiste président depuis 1848

NEW YORK (AFP) — Jimmy Carter a remporté la nuit dernière les élections présidentielles des Etats-Unis et succédera en janvier au président Gerald Ford.

didat démocrate, dont l'avance n'avait cessé de diminuer dans les sondages au cours des trois derniers mois, est tombée à 3h30, après sept heures et demie d'une attente tendue. Les premiers ré-

sultats avaient donné une avance substantielle à l'ancien gouverneur de Georgie dans la course aux 270 mandats électoraux nécessaires pour l'emporter. Mais il s'agissait surtout de résultats du Sud,

où M. Carter était favori, et le retard de M. Ford n'apparaissait nullement irréversible. Ce n'est qu'au milieu de la nuit que les chances du président sortant, le premier à être battu depuis

Edgar Hoover en 1932, commencèrent à paraître compromises. M. Ford perdit le coup sur coup New York, le second Etat de l'Union (41 mandats), le Texas (27 mandats); la Louisiane (10 mandats); l'un des

Etats du Sud où les républicains espéraient empiéter sur le domaine réservé du candidat démocrate.

— voir page F2

## la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTREAL, MERCREDI 3 NOVEMBRE 1976, 92e ANNÉE, no 263, 144 PAGES, 8 CAHIERS

25 CENTS

Abon. Côte Nord 30c ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$1.40

METEO

Nuageux, éclaircies et venteux Minimum: -2 maximum: 8 Demain: Pluôt nuageux et froid Détails à la page A-2

# Remplacement des tests L'anglais dès la 3e à l'école française

Tirillé entre le souci de plaire aux Neo-Québécois, dont le vote peut être déterminant dans une dizaine de comtés montréalais, et la volonté de paraître conséquent avec la politique linguistique de son gouvernement, le premier ministre Robert Bourassa a annoncé hier deux modifications majeures à la loi 22, la première affectant surtout les francophones, la seconde n'impliquant que les familles d'immigrés dont les enfants doivent se soumettre aux tests linguistiques.

Après avoir annoncé, sans guère fournir d'explications, que l'enseignement de l'anglais serait dorénavant obligatoire à l'école primaire, si son gouvernement est réélu, M. Robert Bourassa, accompagné du ministre de l'Éducation, Jean Bienvenue, et de la candidate libérale dans le comté de l'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, a promis d'humaniser les tests linguistiques auxquels les enfants d'immigrants doivent se soumettre pour accéder à l'école anglaise.

Pour des raisons humanitaires, M. Bourassa a décidé de modifier le climat qui entoure les tests linguistiques — et de réviser plus tard toute cette question — et d'exclure de cette épreuve les enfants dont les frères et sœurs fréquentent déjà l'école anglaise.

— voir ANGLAIS en page A 6



Le premier ministre Robert Bourassa, au moment où il annonçait hier son intention de modifier la loi 22. A ses côtés, le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, et Mme Thérèse Lavoie-Roux, candidate libérale dans l'Acadie.

# 15

NOVEMBRE

## Les libéraux improvisent gravement

par Marcel PÉPIN

C'est dans une salle exiguë d'un restaurant de quartier, plutôt qu'à l'Assemblée nationale, sans déposer de documents officiels, que M. Bourassa a choisi d'annoncer sa décision d'imposer l'étude de la langue anglaise, dès la 3e année ou avant, à tous les enfants qui fréquentent l'école élémentaire française.

Même si le débat linguistique agite le Québec depuis huit ans, il fallut attendre que les libéraux soient en difficulté dans certains comtés ou loge un fort vote de Neo-Québécois, pour que M. Bourassa constate subitement que les tests linguistiques tels qu'on les connaît déplaisent à sa clientèle.

Quant aux francophones, il n'a même pas senti le besoin de les consulter de façon formelle, avant de décréter que leurs enfants devront obligatoirement apprendre l'anglais à l'école primaire. Il présume qu'ils sont d'accord et il leur impose cette mesure pour mieux attirer les immigrants au secteur français.

De la part d'un premier ministre qui n'a pas hésité, il y a quelques jours, à récupérer l'un de ses pires détracteurs, M. George Springate, pour stopper la désertion des anglophones, ce genre de calcul politique n'étonne guère. Ce qui ne manquera de révolter une partie de l'opinion, par contre, c'est la désinvolture avec laquelle M. Bourassa se sert de la langue pour attirer des votes.

En fait, on a mis moins de soin à annoncer "cette première au Québec en éducation" qu'on ne le fait pour annoncer une nouvelle subvention aux éleveurs de bovins laitiers.

L'ennui, c'est que ce beau calcul électoral risque de s'avérer ruineux. La communauté italienne réclame l'abolition des tests; MM. Bourassa et Bienvenue s'engagent à modifier la méthode d'application et plus tard à réviser le système. Rien de plus qu'une promesse électorale.

Par contre, les francophones n'ont rien demandé et ils héritent de l'enseignement de l'anglais dès les premières années du primaire, pour mieux attirer des immigrants au secteur français.

Ces mesures, de toute évidence improvisées au dernier moment et présentées dans un contexte électoral et partisan, pour répondre aux pressions tantôt de M. Lucie Mackasey, tantôt des groupes ethniques, tantôt de M. George Springate font paraître le leadership de M. Bourassa pour le moins douteux, s'il s'agit de crier un peu fort pour le faire changer d'idée.

Le résultat net de la manœuvre, cependant, c'est que la question linguistique, déjà abusivement agitée par M. Rodrigue Biron, redevient un thème électoral général, avec tout le cortège d'agressivité et d'émotivité que le sujet charrie, sans que les francophones sachent mieux qu'avant si leur poids démographique qu'ils sentent chancelant se renforcera ou non.

Bref, il y a de la panique dans l'air, chez les libéraux, sans parler d'une certaine improvisation qui laisse planer des doutes sur la qualité du leadership de M. Bourassa.

## VIVRE aujourd'hui AU TRAVAIL



M. Paul-Émile Olivier

## L'Afrique à 70 ans...

À l'âge où la plupart des gens sont déjà à la retraite depuis un bon moment, Paul-Émile Olivier, 70 ans, entreprend une nouvelle carrière, en Afrique cette fois. M. Olivier et sa femme partent en effet dans quelques jours pour le Cameroun, où le septuagénaire assumera la tâche d'administrateur dans un hôpital pour enfants handicapés. Il s'agit d'une institution faisant partie des œuvres du Cardinal Léger. M. Olivier ne manque pas d'expérience dans ce domaine, car il a été administrateur de l'hôpital Jean-Talon de 1958 jusqu'à tout récemment. Il a confié à Madeline DUBUC: "Refaire une carrière à mon âge, c'est une façon extraordinaire de ne pas avoir à me tourner les pouces." M. et Mme Olivier partent pour deux ans. Pour lui, cette invitation à servir au Cameroun, c'est une bénédiction. "Je quitte un champ d'activité intense pour en retrouver un autre sûrement aussi passionnant", dit-il.

— page D 1

## Autre requête en injonction pour l'Hydro?

par Daniel L'HEUREUX

Le conseil des ministres, qui se réunit aujourd'hui à Québec, devra décider, à la lumière du nombre de pannes d'électricité qui sévissent à travers la province, s'il tentera d'obtenir une injonction pour suspendre le droit de grève aux employés de l'Hydro-Québec.

Dès hier, le mini-conseil des ministres qui s'est réuni à l'hôtel Reine-Elizabeth a procédé à ce que M. Bourassa a qualifié de "première étape" en vue de demander une telle injonction, soit la nomination d'un commissaire-enquêteur pour faire enquête sur le différend.

Une telle injonction avait été demandée à la fin du mois de juillet justement contre les employés de l'Hydro-Québec qui avaient alors commencé à débrayer. Mais cette injonction avait été refusée par le juge Maurice Lagacé qui n'avait pas été convaincu que cette grève mettait en danger la sécurité publique.

Hier, en conférence de presse, M. Bourassa a fait valoir que les conditions étaient maintenant changées et que l'arrivée de la saison hivernale pouvait faire en sorte qu'une grève à l'Hydro mette en danger "la sécurité publique".

Il faut comprendre que la de- — voir HYDRO en page A 6

## Bourassa: "Nous les justifierons"

# Lévesque: la Régie refuse les hausses des fonctionnaires

par Pierre-Paul GAGNÉ

SAINT-JEROME — Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a sommé hier le premier ministre Bourassa de rendre public une recommandation de la Régie québécoise des mesures anti-inflationnistes aux termes de laquelle les augmentations de salaires consenties aux employés des secteurs public et para-public pourraient être réduites dans une

proportion variant entre 2 et 13 p. cent.

Si la recommandation devait être approuvée par le Conseil des ministres, a dit M. Lévesque, c'est un montant d'environ \$250 millions que les syndiqués pourraient perdre.

Lundi, alors qu'il participait à une émission de ligne ouverte, à Sept-Îles, M. Bourassa avait été pressé par une auditrice de com-

## la campagne

- Contrairement à 73, l'initiative appartient à l'opposition
- Rodrigue Tremblay: Le Québec est si mal en point que le PQ devra ajourner des réformes
- Rouleau demande aux partis de parler des vrais problèmes
- La campagne à la campagne avec Pierre Foglia
- Saint-Louis; une tour de Babel rouge
- Taillon: Lévesque est sûr de l'emporter. Les libéraux aussi.
- Châteauguay: Les libéraux voudraient perdre qu'ils n'agiraient pas autrement
- Laporte: un "futur ministre" contre Pierre Marois
- Maisonneuve: Si le PQ perdait ici...
- L'Assomption: l'inconnue, le score de l'Union nationale
- Chahuté par des péquistes, Bourassa se paie leur tête
- Samson: On nous traite comme des numéros
- Ciaccia demande aux étudiants d'excuser les erreurs du Parti libéral
- Sans appuyer le PQ, la CSN souhaite une défaite libérale
- L'ONE aurait-il rendu une décision défavorable au Québec?
- Seulement 43 candidates mais la FFQ ne se tient pas pour battu
- Quatre partis veulent limiter le droit de grève

— pages A 7 à A 12

## sommaire

Arts et spectacles  
— Informations: B1 à B5  
— Horaires: D4  
Bandes dessinées: G6  
Décès, naissances, etc.: H19, H20  
Économie: C1 à C8  
Êtes-vous observateur?: G6  
Horoscope: G6  
Informations étrangères: F1, F2, F6, F7

Le bridge: G7  
Les échecs: G7  
Les maux de notre langue: D16  
Mot mystère: G6  
Mots croisés: G6  
Petites annonces: H4 à H20  
Radio et télévision: D4, E26  
Sports: E1 à E16  
Vivre aujourd'hui: D1 à D15  
— Se nourrir: D5, D10  
«LE PLUS GRAND»: H5

menter la rumeur selon laquelle les employés du secteur public seraient forcés, par une décision de la Régie des mesures anti-inflationnistes, de remettre la moitié des sommes touchées à titre de paiement rétroactif sur les salaires. M. Bourassa avait répondu que son gouvernement avait accordé des augmentations salariales qui étaient conformes aux normes

— voir RÉGIE en page A 6

Mini-remaniement aujourd'hui

# Retour de Ouellet; Danson à la Défense

OTTAWA (d'après CP) — On s'attend à ce que MM. Barney Danson et André Ouellet soient assermentés aujourd'hui en tant que ministre de la Défense et ministre d'Etat aux Affaires urbaines, respectivement.

On croit savoir également que M. Joseph Guay, député libéral de St-Boniface, sera nommé ministre sans portefeuille, restaurant ainsi la représentation du Manitoba au sein du cabinet fédéral.

M. Danson, actuellement ministre intérimaire de la Défense et ministre des Affaires urbaines, a d'ores et déjà été félicité aux Communes

hier soir de sa promotion. Quant à M. Ouellet, ancien ministre de la Consommation, il se tenait à l'écart en attendant le résultat de l'appel de sa condamnation pour outrage au tribunal. Il était acquis à Ottawa que le premier ministre Trudeau le rappellerait au Cabinet dès que l'affaire serait classée.

Un mois environ après le remaniement que M. Trudeau avait effectué en septembre, M. James Richardson démissionnait de ses fonctions de ministre de la Défense par suite d'un désaccord avec le premier ministre sur les modifications envisagées à la Constitution.

Cette situation ouvrait à M. Danson le portefeuille de la Défense et assurait un poste à M. Ouellet, en plus de permettre l'entrée au Cabinet de M. Guay, ancien secrétaire parlementaire et actuellement whip du gouvernement. MM. Guay et Richardson sont les seuls députés du Manitoba à Ottawa.

M. Ouellet avait démissionné de son poste l'hiver dernier, après avoir critiqué la décision d'un juge dans une affaire anticartel, ce qui l'avait fait condamner, pour outrage au tribunal, à payer une amende de \$500 et à faire des excuses publiques. Il porta la cause en appel, et la Cour supérieure, tout en maintenant l'amende, décida qu'il n'avait pas à faire d'excuses.

## Chômage: Trudeau moins intransigeant que Cullen

OTTAWA (d'après CP) — Le chef du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent, semble avoir progressé quelque peu, aux Communes hier, dans ses efforts pour amener le gouvernement à prendre des mesures propres à réduire le chômage cet hiver.

Aucune promesse particulière ne lui a été faite, mais le premier ministre Trudeau n'a pas fait preuve à son endroit de l'intransigeance manifestée récemment par le ministre de la Main-d'oeuvre, M. Bud Cullen, qui avait écarté d'emblée une suggestion du NPD de réduire l'im-

pôt sur le revenu afin d'accroître le pouvoir d'achat, de stimuler l'économie, d'intensifier la production et de créer des emplois. Le ministre avait souligné que le fardeau financier qu'une réduction des impôts imposerait au gouvernement aurait très probablement pour effet de faire monter les taux d'intérêt, ce qui nuirait aux consommateurs.

Par contre, M. Trudeau a promis que les suggestions de M. Broadbent seraient prises en considération par le gouvernement, "en même temps que beaucoup d'autres", lors de la préparation du budget fédéral.

## Otto Lang répond aux Gens de l'air

par Lionel DESJARDINS  
de notre bureau d'Ottawa

Le gouvernement fédéral a annoncé hier son intention de modifier la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique afin de permettre à l'Association des Gens de l'air du Québec de se transformer en syndicat.

Dans une lettre envoyée hier à M. Roger Demers, président de l'association, le ministre fédéral des Transports, M. Otto Lang, indique que des modifications seront apportées à la loi afin de permettre aux Gens de l'air de pouvoir devenir un syndicat distinct de la Canadian Air Traffic Controller Association s'il prouvent qu'ils sont mal représentés par ce syndicat. Le ministre indique de plus que le Conseil du Trésor, "en sa qualité d'employeur, ne fera pas obstacle" à cette demande d'accréditation.

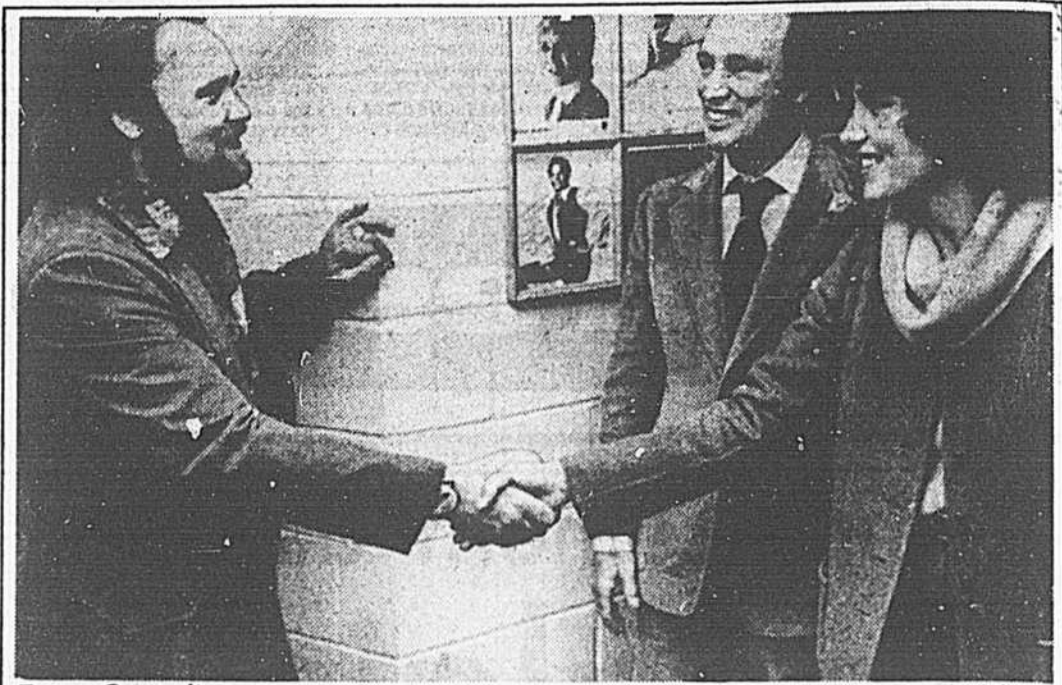
La lettre se veut d'ailleurs très conciliante à l'égard des Gens de l'air.

M. Lang indique ainsi qu'il se rend à la demande des Gens de l'air qui ne voulaient pas que leur participation au programme de simulation visant à déterminer la sécurité du bilinguisme dans les contrôles aériens soit interprétée comme une reconnaissance de la Commission d'enquête créée en juin après la conclusion d'un accord entre CATCA, CALPA (association des pilotes) et le ministre des Transports. Les Gens de l'air avaient rejeté cette entente parce qu'ils n'avaient pas participé à la création de cette commission.

L'Association des Gens de l'air a déjà précisé qu'elle ne reconnaîtrait pas la Commission tant qu'Ottawa ne reconnaîtrait pas le rôle des Gens de l'air. Aussi M. Lang veut-il faire un certain compromis en indiquant dans sa lettre que son ministère "s'engage volontiers à ne conclure aucune entente concernant l'usage du français dans les communications aéronautiques au Québec à moins que l'Association des Gens de l'air ne fasse partie d'une telle entente".

Le ministre ajoute qu'il est "entièrement d'accord que la participation de l'Association des Gens de l'air au programme de simulations ne devra pas être interprétée comme une admission de votre part que la Loi sur les langues officielles ne s'applique pas au domaine de l'aéronautique".

Ces "concessions" de M. Lang surviennent quelques jours après une rencontre sur la question entre M. Marc Lalonde, leader du groupe des libéraux fédéraux, M. Ron Basford, ministre de la Justice et M. Lang. Certains y voient une préoccupation électorale surtout que les Gens de l'air avaient déjà indiqué leur désir de mettre en sourdine le conflit pendant la campagne électo-



### Entre Canadiens...

Le premier ministre et madame Pierre Elliott Trudeau ont assisté au concert du groupe Blood, Sweat and Tears lundi soir au Centre national des arts. Après le spectacle, M. et Mme Trudeau se sont rendus dans les coulisses pour rencontrer le leader des musiciens, David Clayton Thomas, qui est né au Canada.

## Juneau nommé à la CCN

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a annoncé hier la nomination de son conseiller spécial en matière sociale, M. Pierre Juneau, à la présidence de la Commission de la capitale nationale. M. Juneau, qui est âgé de 54 ans, prend ainsi la succession de M. Edgar Gallant, qui a quitté la CCN en juin dernier pour prendre la direction de la Commission de la fonction publique.

M. Juneau a assumé la présidence du Conseil de la radio-télévision canadienne de 1968 jusqu'en août 1975, lorsqu'il a été nommé ministre fédéral des Communications.

Il a été défait à l'élection complémentaire du 14 octobre 1975 dans la circonscription de Hochelaga et a quitté le Cabinet le 24 octobre suivant pour entrer au Cabinet du premier ministre en qualité de conseiller spécial.



Otto LANG

rale québécoise afin de ne pas politiser le débat.

Par ailleurs ces modifications sont loin d'ouvrir la voie à la création de nouvelles unités québécoises dans la fonction publique fédérale. Les Gens de l'air sont d'ailleurs loin d'avoir leur accréditation grâce à ces éventuelles modifications.

Si les modifications envisagées par le ministre sont adoptées, ce qui pourrait être long, les Gens de l'air et tous les autres groupes intéressés devront d'abord faire la preuve qu'ils sont mal représentés par leur syndicat et qu'ils sont l'objet de discrimination.

Même s'ils réussissent à faire cette preuve, la Commission des relations de travail n'accordera pas automatiquement l'accréditation.

Les modifications dont parle le ministre laissent plusieurs possibilités à la commission. Elle pourra

soit rendre un jugement déclaratoire (les parties en cause devront s'y soumettre obligatoirement); prescrire des mesures correctives; imposer des amendes aux particuliers ou aux syndicats; et "à titre d'ultime sanction, révoquer l'accréditation de l'agent négociateur".

## Dès maintenant, VIC TANNY renouvelle son offre spéciale aux nouveaux membres: \$10 pour un mois

Grâce à cette offre spéciale vous aurez l'occasion, comme membre, d'apprécier tout un mois le monde merveilleux de Vic Tanny avec toutes ses installations pour la mise en forme, le plaisir et la détente. Au même titre que nos membres, hommes et femmes, inscrits à notre club. Nos moniteurs établiront un programme de mise en forme bien personnel afin de vous aider à perdre ces quelques livres et pouces indésirables. Et vous aurez l'occasion de profiter des bains tourbillon chauds; saunas; bains de vapeur; piscine tropicale; salle solaire à l'ultra-violet «California». Ces nombreux avantages vous feront découvrir une nouvelle vitalité en vous donnant une allure qui vous attirera des regards admirateurs dès cet automne.



La beauté corporelle, c'est important...

Vic Tanny vous aide à l'acquérir!



- STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT  
8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.
- Place Bonaventure ..... 866-3992
  - Longueuil, Place Desormeaux ..... 651-7770
  - Centre commercial Rockland ..... 341-3810
  - Montréal-Nord, Place Bourassa ..... 326-8240
  - Centre commercial Côte-Saint-Luc ..... 482-7415
  - Ville LaSalle, Place Newman ..... 366-8080
  - Chomedey, 1278, boul. Labelle ..... 687-1916
  - Mall West Island ..... 683-2130
- Clubs et clubs affiliés à travers le Canada

## LA MÉTÉO

Une perturbation présentement sur l'Ontario se déplace vers l'est et traversera nos régions aujourd'hui. On prévoit que cette perturbation donnera des chutes de neige sur les secteurs nord et des averses de pluie pour l'extrême sud-ouest. Toutefois, le bas du fleuve sera affecté seulement en fin de la journée. Les températures se réchaufferont quelque peu, aujourd'hui, mais demeureront légèrement sous la normale.

### à Montréal

| AUJOURD'HUI  | DEMAIN                  |
|--|-------------------------|
| Minimum: -2 Maximum: 8<br>Nuageux avec éclaircies et venteux | Plutôt nuageux et froid |

### au Québec

| REGIONS          | Min. | Max. | AUJOURD'HUI                  | DEMAIN                |
|------------------|------|------|------------------------------|-----------------------|
| Abitibi          | -6   | 2    | Plutôt nuag., neige locale   | Pas de changement     |
| Outaouais        | -2   | 8    | Nuageux, éclaircies, venteux | Plutôt nuageux, froid |
| Lau., est.       | -2   | 8    | Nuageux, éclaircies, venteux | Plutôt nuageux, froid |
| Cantons de l'Est | -8   | 6    | Nuag., neige locale, venteux | Plutôt nuageux, froid |
| Mauricie         | -8   | 0    | Nuag., neige locale, venteux | Peu de changement     |
| Québec           | -8   | 6    | Nuag., neige locale, venteux | Peu de changement     |
| La-Saint-Jean    | -8   | 0    | Nuag., neige locale, venteux | Peu de changement     |
| Rimouski         | -8   | -2   | Nuag., neige légère, venteux | Nuageux, neige locale |
| Gaspésie         | -8   | -2   | Neige légère                 | Nuageux, neige locale |
| Bas-Caraïbe      | -8   | -2   | Nuag., neige légère, venteux | Nuageux, neige locale |
| Sept-Îles        | -8   | -2   | Neige légère                 | Nuageux, neige locale |

### au Canada

| Colombie-Britannique  | Aujourd'hui  | Capitales     | Min. | Max. |
|-----------------------|--------------|---------------|------|------|
| Aberdeen              | Ensoleillé   | Victoria      | 5    | 12   |
| Alberta               | Ensoleillé   | Edmonton      | -1   | 13   |
| Saskatchewan          | Ensoleillé   | Regina        | -3   | 8    |
| Manitoba              | Ensoleillé   | Winnipeg      | -6   | 2    |
| Ontario               | Nuageux      | Toronto       | 3    | 6    |
| Nouveau-Brunswick     | Nuageux      | Fredericton   | -6   | 7    |
| Nouvelle-Écosse       | Ensoleillé   | Halifax       | -2   | 7    |
| Île-du-Prince-Édouard | Ensoleillé   | Charlottetown | -2   | 6    |
| Terre-Neuve           | Neige éparse | Saint-Jean    | 0    | 3    |

## si vous partez...

### aux États-Unis

|            | Min. | Max. |               | Min. | Max. |              | Min. | Max. |
|------------|------|------|---------------|------|------|--------------|------|------|
| New York   | 3    | —    | Chicago       | 5    | 17   | Nile-Orleans | 6    | 19   |
| Washington | 0    | 12   | San Francisco | 10   | 24   | Miami        | 23   | 27   |
| Boston     | -1   | 8    |               |      |      |              |      |      |

### vers les capitales

|            |   |   |          |   |   |           |   |   |
|------------|---|---|----------|---|---|-----------|---|---|
| Amsterdam  | — | — | Londres  | — | — | Stockholm | — | — |
| Athènes    | — | — | Le Caire | — | — | Sydney    | — | — |
| Berlin     | — | — | Lisbonne | — | — | Tokyo     | — | — |
| Bruxelles  | — | — | Madrid   | — | — | Tunis     | — | — |
| Casablanca | — | — | Moscou   | — | — | Vienne    | — | — |
| Genève     | — | — | Paris    | — | — | Varsovie  | — | — |
| Hong Kong  | — | — | Rome     | — | — |           |   |   |

### vers les plages

|          |    |    |          |    |    |                |    |    |
|----------|----|----|----------|----|----|----------------|----|----|
| Acapulco | 24 | 31 | Bermudes | 22 | 28 | Nassau         | 22 | 29 |
| Mexico   | 12 | 21 | Barbade  | 27 | 32 | Rio de Janeiro | 22 | 31 |

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.TÉE, 700, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. "Courrier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400 — Port de retour garanti.

| TARIFS D'ABONNEMENTS                  |                          | INFORMATION GÉNÉRALE                     |          |
|---------------------------------------|--------------------------|--|----------|
| Livraison à domicile: Lundi au samedi | \$1.40                   | 285-7272                                 |          |
| Lundi au vendredi                     | \$1.25                   | REDACTION                                | 285-7070 |
| Samedi seulement                      | 0.50                     | EDITORIAL                                | 285-7030 |
|                                       |                          | PROMOTION                                | 285-7100 |
|                                       |                          | RELATIONS DE TRAVAIL                     | 285-7383 |
| ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE            |                          | PETITES ANNONCES (annonces courtes)      |          |
| par parteur:                          | 13 26 52                 | Commandes                                | 285-7111 |
| Lundi au samedi                       | \$16.80 \$33.60 \$67.20  | du lundi au vendredi: 9h à 17h           |          |
| Lundi au vendredi                     | \$15.00 \$30.00 \$60.00  | Pour changer ou annuler                  | 285-7205 |
| Samedi seulement*                     | \$13.00 \$26.00          | du lundi au vendredi: 9h à 16.30h        |          |
| par courrier:                         |                          | GRANDES ANNONCES                         |          |
| Lundi au samedi                       | \$28.80 \$57.20 \$114.40 | Détailants                               | 285-7202 |
| Lundi au vendredi                     | \$21.45 \$42.90 \$85.80  | National, Télé-Presse, Vacances, voyages | 285-7306 |
| Samedi seulement                      | \$10.01 \$20.02 \$40.04  | Carrières et professions, nominations    | 285-7320 |
| * Minimum de 28 semaines              |                          | COMPTABILITÉ                             |          |
| Côte-Nord, par avion, 6.50*           |                          | Grandes annonces                         | 285-6892 |
|                                       |                          | Petites annonces                         | 285-6901 |

## Les Postes en danger

TORONTO (PC) — Selon le ministre des Postes, M. Jean-Jacques Blais, il est possible que les Postes ferment leurs portes, à moins que la direction et le syndicat canadien des postiers ne changent d'attitude l'un envers l'autre.

"Chaque fois qu'il y a un arrêt de travail, les Postes perdent des affaires au profit des entreprises de courrier privées, des réseaux de télé-impression, des systèmes de messages informatisés et du téléphone interurbain", a déclaré M. Blais, hier, en prenant la parole à la Conférence canadienne des usagers des Postes.

Le contrat, a dit M. Blais, signé après une grève de 42 jours par les postiers en décembre dernier, garantit aux travailleurs la sécurité d'emploi aussi longtemps que les Postes demeurent en activité.

# Centraide va dépasser les \$10 millions

Même si les résultats définitifs ne sont pas encore connus, il est possible que Centraide ait atteint son objectif de \$10 millions ou l'ait même dépassé au cours de sa campagne de 1976, qui a pris fin officiellement dimanche.

Le président de la campagne, M. Alex Hamilton, a précisé que Centraide avait déjà recueilli \$3.35 millions, en regard de \$1.17 million le premier novembre 1975.

La cueillette des fonds s'est en principe terminée dimanche, mais le travail n'est pas encore fini dans 950 petites localités et villages. Selon M. Hamilton, c'est là ce qui permet de prévoir atteindre et même dépasser l'objectif fixé.

"Tous les secteurs et les bénévoles devront intensifier leurs efforts d'ici la publication des résultats définitifs, le 23 novembre prochain", a déclaré M. Hamilton.

Plusieurs centaines de bénévoles mettent en effet la dernière main au travail qu'ils ont entrepris, notamment dans le secteur des institutions et des entreprises. De plus, 1,075,125 lettres envoyées il y a 15 jours à domicile continuent de parvenir à Centraide au rythme de plus de 1,200 par jour.

Les résultats définitifs de la campagne 76 seront dévoilés lors d'une conférence de presse le 23 novembre.



photos René Picard, LA PRESSE

Ayant été victime d'un attentat à deux reprises, M. Lucien Bonhomme, président de la Ligue nouvelle des propriétaires de taxi de Montréal, vient de faire l'acquisition d'une vitre anti-balle dans son auto-taxi. Très populaire à New York, cette vitre anti-balles est prolongée d'une plaque d'acier recouverte de cuir jusqu'au plancher et présente une ouverture pour l'échange de la monnaie. Au premier abord, les clients sont un peu étonnés par la vitre car c'est la première auto-taxi à Montréal à être munie d'une telle protection. "Mais aucun client n'a encore

refusé de monter" nous affirme M. Bonhomme. Toutefois, cela n'est pas sans déranger les hommes qui, dans la métropole, ont l'habitude de s'asseoir sur la banquette avant. Ils se voient maintenant forcés d'adopter le siège arrière, les portières de l'avant fermées à clé. M. Bonhomme croit que plusieurs de ses camarades suivront son exemple au cours des prochains mois car les attentats sur les chauffeurs de taxi sont de plus en plus nombreux à Montréal.

# Obligé de payer pour un accident causé par son garagiste, avec son auto

A moins que votre voiture n'ait été effectivement volée par celui qui cause un accident à son volant, vous êtes toujours responsable des dommages.

C'est ce qu'a rappelé le juge Paul Langlois, de la Cour supérieure, hier, en condamnant un automobiliste à payer \$3,000 à la mère d'une jeune fille qui avait perdu la vie dans un accident de la circulation impliquant sa voiture.

Mais au moment où il n'en avait aucunement la possession.

Il l'avait en effet conduite dans un garage pour une mise au point saisonnière.

Le soir, le garagiste avait décidé d'aller faire ce que l'on appelle communément un "tour d'essai". Puis il s'était arrêté dans un café du quartier Côte-des-Neiges, et, à son départ, de là, était accompagné de deux jeunes filles.

Il avait apparemment filé à vive allure, chemin de la Côte-des-Neiges, fait une embardée, et l'une des passagères devait succomber aux blessures qu'elle avait subies.

Devant la Cour, M. Alexander Sybalski souligne qu'il n'avait jamais autorisé le garagiste à se servir de son auto pour son transport personnel, et que, par conséquent, il devrait être totalement exonéré.

Mais le tribunal devait décider que le mécanicien étant régulièrement en possession du véhicule jusqu'au lendemain, il n'avait donc aucunement volé ce dernier. Il n'était même pas en possession illégale de celui-ci.

Sur les \$6,000 accordés à la mère de la victime, le propriétaire devra donc verser l'exacte moitié.

# Les propriétaires de taxi tiennent une assemblée tumultueuse et... inutile

par Andrée LEBEL

On est encore très loin d'une entente à la Ligue nouvelle des propriétaires de taxi de Montréal (A-11). Outre les problèmes concernant strictement le taxi, les directeurs ne s'entendent pas encore entre eux.

À la demande de deux directeurs mécontents, une assemblée avait été convoquée hier soir pour discuter de l'abolition de trois comités et du budget. Mais seulement 150 propriétaires de taxi ont répondu à l'invitation alors que selon la constitution de la Ligue il faut un minimum de 375 membres pour obtenir quorum.

**Assemblée d'information**

Le président de la Ligue, M. Lucien Bonhomme, a donc décidé qu'il n'y aurait pas d'assemblée puisque légalement aucune résolution ne pouvait être présentée.

Les membres qui s'étaient dérangés pour assister à la réunion n'ont cependant pas accepté cette décision et il en est résulté un échange de propos pour le moins acerbes.

Les membres voulaient que l'assemblée spéciale se transforme en réunion d'information, ce que le président refusa catégoriquement, soucieux de demeurer dans la légalité.

Toutefois, les deux directeurs qui avaient demandé la convocation de l'assemblée ont décidé avec l'accord des membres de "se faire" une assemblée d'information.

Les propriétaires de taxi veulent savoir ce qu'on fait avec leur argent à la Ligue de même que les actions qui sont entreprises pour améliorer leur sort. Bref, ils veulent être informés et si seulement deux des directeurs acceptent de leur donner cette information, ils la veulent tout de même.

Les directeurs dissidents ont donc quitté l'assemblée tandis que MM. Normand Silver et Jean-Guy Renaud entreprenaient d'informer les membres.

Ils ont tout d'abord expliqué la disparition des trois comités sur lesquels, incidemment ils travail-

laient. Ces comités visaient la réduction du nombre de permis de taxi, l'amélioration des postes en commun et la création d'un journal.

Selon MM. Silver et Renaud, leur travail était trop efficace et risquait de gêner l'exécutif de la Ligue; c'est pourquoi on y aurait mis fin un mois seulement après leur mise sur pied, soit au début de septembre.

**Une pétition**

Par ailleurs, le président de la Ligue, M. Lucien Bonhomme, prétend que ces comités coûtaient beaucoup trop cher pour ce qu'ils rapportaient aux membres.

Quant au nouveau budget, il est plutôt restreint. La plupart des dépenses ont été coupées et l'argent est à la banque en attendant...

Constatant l'inutilité d'une réunion aussi peu représentative, les membres ont décidé de signer une pétition pour demander une autre assemblée spéciale au cours de laquelle il sera question d'abaisser le quorum à 150 membres. Les propriétaires présents se sont engagés

à amener cinq ou six de leurs camarades de travail la prochaine fois, afin de pouvoir tenir une assemblée en bon et due forme.

Et une fois que le quorum sera fixé à 150, plusieurs se proposent de demander la démission de l'exécutif au complet. "Tant qu'il en restera un de l'ancienne gang, il y aura des conflits d'intérêts", a déclaré un sage aux cheveux blancs en quittant l'assemblée.

# Deux Montréalais arrêtés en Alberta

TABER, Alberta (d'après CP) — Deux Montréalais qui étaient recherchés dans tout le Canada ont été arrêtés hier dans deux villes du sud de l'Alberta.

La Gendarmerie royale du Canada a révélé à Lethbridge que Serge Péloquin et Dave Brennan avaient été arrêtés à la suite de délits com-

muns, dont cambriolage, vol et possession d'objets volés.

M. Brennan a été arrêté près de Vulcan, tandis que son présumé complice a été appréhendé à Taber. Les deux hommes seront transférés à Montréal pour faire face aux accusations qui pèsent sur eux.

**SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON**

Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bûches, plateaux de celeri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. A prix raisonnables.

**48 SANDWICHES cocktail frais du jour \$5.00 la bite**

**EGROID'S**  
4075, RUE SAINT-DENIS

Nous livrons partout à Montréal  
844-3901

**Souriez au froid de l'hiver. Nous vous garderons au chaud.**

**Emilien Turgeon Fourrure Inc.**  
8039, rue Saint-Denis 382-1330

Presentation de saison

## Mode à son pied...

Les nouvelles bottes d'hiver trois-quarts, nous vous les offrons à bon prix. Notre botte trois-quarts mesurant 14 pouces possède vraiment une apparence exceptionnelle. Elles sont chaudes, confortables, faciles à enfiler et faites de CORFOAM très durable.

Offertes dans les teintes suivantes: Noir, brun et vison. peintures 5 à 11, 8 et D.

Personnel bilingue et compétent pour vous servir à 2 pas des stations de métro Jean-Talon, Beaubien et Mont-Royal.

**PRIX SPECIAL \$49.95**

• 6914, rue Saint-Hubert. 273-2813 • 4029, rue Ontario. 521-9414  
• 1500 est. avenue du Mont-Royal. 521-3164

**Giroux & Des Lauriers**

## NOUS ACHETONS LA VIEILLE MONNAIE

Exemple, le dollar Canadien en argent de 1948: \$300

Avez-vous des pièces de monnaie, des billets ou des timbres anciens dans vos tiroirs?

Ils peuvent valoir plus que vous ne le pensez.

Demandez une évaluation en donnant une description par lettre ou par téléphone, ou envoyez pièces, billets ou timbres par courrier recommandé à:

**LIPSON & SONS**  
(GARE DU CN) 895, RUE LAGAUCHETIÈRE, OUEST  
SUITE 230, MONTREAL, QUE. H3B 4G1  
TELEPHONE: (514) 866-1212

**ATTENTION MESDAMES... MESDEMOISELLES...**

Si vous cherchez un moyen de vous personnaliser en ayant une carrière d'avenir, inscrivez-vous à un cours d'Esthétique et de Maquillage Spécialisé Edith Serey qui débute à l'École de Montréal le 21 janvier 1977.

École reconnue par le Ministère de l'Éducation Permis No 749625-Montréal

Cours professionnel intensif (sac. V)

Ce cours, faisant l'objet d'une demande spéciale, le nombre d'élèves sera restreint.

**Edith Serey**  
2160 rue de La Montagne

Pour de plus amples informations, demandez notre brochure, téléphonez nous ou mieux encore, venez nous rendre visite.

Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_ Ville: \_\_\_\_\_ Tel: \_\_\_\_\_

Notre cours complet d'Esthétique se donne également par correspondance  
2160 rue de La Montagne, Montréal 849 6171

## La grande vente d'automne bat son plein maintenant à PLACE VERSAILLES

125 MAGASINS, INCLUANT LA BAIE, PASCAL, MIRACLE MART.

est, rue Sherbrooke, angle Hippolyte-Lafontaine

**SORTIE**

**RADISSON**

**RESTAURANT LE TOIT ROUGE**  
Chomedey, Laval

**SPÉCIAL DE LA SEMAINE**  
tous les jours de 11h à 21h

**TOURNEDOS DE FILET MIGNON ou RIB STEAK \$6.95**  
servis avec pommes de terre au four. dîner complet

**TABLE D'HÔTE**  
servie tous les jours de 11h à 21h

Dîner complet incluant: soupe, salades, dessert du jour et café

**\$5.25**  
à partir de Dîner complet

355, boul. LABELLE, CHOMEDEY 681-6826, 681-5468  
à 1/2 mille de pont Cartierville

# Une restructuration scolaire réaliste

Le comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal n'a pu faire l'unanimité autour de ses propositions. Mais quand on songe aux multiples difficultés qu'il a rencontrées depuis sa formation, il y a maintenant trois ans, aux diverses pressions qu'il a dû subir, aux tendances contradictoires qu'il a dû entendre et aux intérêts divergents qui se manifestaient constamment, il faut considérer les recommandations qu'il vient de présenter comme très réalistes et très appréciables. Le Comité avait reçu la mission de suggérer des structures scolaires qui tiendraient compte des aspirations de ceux qui y vivent. Il a accompli sa mission.

En ce qui regarde les types de commissions scolaires qui doivent être créés, la division en quatre types apparaît la meilleure parce que la plus respectueuse du milieu montréalais actuel. Protestants, catholiques et autres qui favorisent l'enseignement non confessionnel devraient être heureux. Exiger plus ou moins pourrait être signe d'intolérance.

A priori, les commissions scolaires unifiées pouvaient paraître beaucoup plus simples: une même structure pour tous a un semblant de justice et d'équité. Mais c'était nier les différences profon-

des et essentielles qui existent au sein de la population. C'était croire que le combat pour la défense de la langue française, avant tout politique, pouvait se régler sur le terrain scolaire. Heureusement que le Comité de restructuration fut assez lucide pour éviter le piège.

Il est manifeste qu'une forte proportion de parents et d'élèves désire depuis longtemps des écoles non confessionnelles. Il y a longtemps qu'on leur promet une structure qui respecte leurs options profondes, et non un système qui en fait des marginaux. Ils auront leur propre commission scolaire.

Par ailleurs, il existe une plus forte proportion de personnes qui désire avoir une école catholique véritable, où enseignement et structures sont véhicules de foi. Qui a le droit de leur refuser?

Au moment où le Québec était monolithique ou presque, il était normal d'avoir des structures simples. Maintenant qu'il est pluraliste, il est normal que les structures soient complexes et variées. Autrement, un groupe imposera ses options aux autres; on aura perdu le respect des personnes. Présentement, une structure scolaire neutre nierait

des droits fondamentaux à des groupes de la population, tout autant qu'une structure strictement confessionnelle ou simplement linguistique. En cherchant l'unification, on manque de réalisme.

Historiquement, les anglo-protestants ont accepté d'intégrer chez eux des anglophones de diverses religions ou même sans religion. On peut supposer qu'il n'y ait pas d'inconvénient à ce qu'ils poursuivent cette orientation: le genre d'unité qu'ils pratiquent semble convenir à la population anglophone qui désire poursuivre des études dans un contexte de libéralisme religieux et philosophique.

Mais ce n'est pas le cas des anglo-catholiques. Ceux-ci, en fait, ne sont plus majoritairement irlandais. Ils sont souvent non anglophones d'origine. Mais ils ont opté, il y a un certain nombre d'années, pour une éducation catholique, en anglais. Pendant de nombreuses années, leur intégration aux structures catholiques ne faisait aucun problème. Mais depuis l'importance accrue du débat linguistique, ces "anglo-catholiques" ne sont plus aussi à l'aise. De plus, sur l'île de Montréal, ils sont dispersés dans six commissions scolaires. Aussi bien les regrouper; ils formeront une commission

scolaire identifiée, comprenant quelque 35,000 élèves. Il ne serait pas réaliste de vouloir conserver les anglo-catholiques dans les cadres francophones ou de les intégrer au milieu anglo-protestant.

Les écoles catholiques pourront être des écoles catholiques: c'est là une exigence bien normale, pense-t-on. Mais depuis quelques années, ce n'était pas partout une évidence.

Dorénavant, les commissaires, les comités de parents, les directions d'école et les professeurs pourront travailler ensemble à un projet commun qui pourra respecter l'ensemble de leur clientèle scolaire. On éliminera enfin les nombreuses ambiguïtés qui existent présentement à plusieurs endroits.

Il restera à voir à ce que le secteur neutre le soit vraiment: il n'y a rien comme un lieu sans idéologie officielle pour devenir un terrain attirant tous les idéologues. Car en fait, il n'est pas facile d'être idéologiquement neutre, d'être sans option de base. Au fond de soi, on est ordinairement pour quelque chose ou pour quelqu'un. L'important est de respecter le quelque chose, le quelqu'un ou l'absence de chacun.

Jean-Guy DUBUC

## bloc-notes

### Le repli libéral sur la loi 22

Comme on s'y attendait depuis quelques jours, le gouvernement Bourassa a décidé, en pleine campagne électorale, de modifier ses positions sur la question de l'accessibilité à l'école anglaise au Québec.

Cette école continuera d'être réservée à ceux qui ont une connaissance suffisante de la langue dans laquelle on y enseigne. Et la vérification de cette connaissance continuera de se faire par des tests. Toutefois, ces tests seront appliqués d'une façon plus humaine, en ce sens qu'on les fera passer dans le milieu familial lui-même et par des personnes qui pourront mettre davantage l'enfant en confiance.

D'autre part, on soustraira à ces tests les enfants qui ont déjà un frère ou une sœur dans le secteur anglophone.

On maintiendra aussi la formule du contingentement. Mais encore là, on s'engage à en faire une application plus souple. Actuellement, le contingentement s'effectue sur une base locale. Il se fera dorénavant sur une base au moins régionale sinon provinciale.

Quant à l'enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles françaises, la loi 22 ferait l'objet d'une précision importante. Cette loi 22 prévoit déjà que "le ministre de l'éducation doit... prendre les mesures nécessaires pour assurer l'enseignement de la langue anglaise, langue seconde, aux élèves qui reçoivent l'enseignement en langue française". La précision qu'on apporterait mentionnerait que ces mesures doivent commencer "le plus tôt possible et au plus

tard dès la 3e année du niveau élémentaire".

Ce rajustement de tir de la part des libéraux témoigne que le débat autour de la loi 22 est devenu l'un des thèmes majeurs de la présente campagne électorale et que le gouvernement en place a senti la nécessité de reculer au moins légèrement quant à ses positions originales. Il n'y a rien comme une élection pour sentir le pouls de la population.

Il est à se demander cependant si ce repli aura l'effet désiré. Réussira-t-il à ramener au parti un nombre considérable de votes qui étaient en train de lui échapper, un nombre de votes qui compenserait pour celui qu'on risque de perdre, du même coup, en milieu francophone? On peut en douter sérieusement.

Il semble, en effet, que les non-francophones seront difficilement satisfaits par ces modifications. D'abord, parce que celles-ci font tout de même subsister les tests et la formule de contingentement qu'on juge inacceptables. Mais, surtout, parce que ces changements qu'on propose n'équivalent, tout au plus, qu'à des promesses électorales. Or, un groupe important de non-francophones a déjà déclaré, comme on le sait, qu'il voulait des amendements avant le 15 novembre, non des promesses. Pour ces gens, on peut le supposer, ce sera, selon la formule classique, "trop peu, trop tard".

Mais, tout cela, au fond, met en lumière, une fois de plus l'extrême difficulté de régler le problème linguistique avec des formules qui

laissent trop de place à l'arbitraire ou à la discrétion des bureaucrates. Ça a été l'erreur de la loi 22 qu'on ne finit plus d'essayer d'humaniser ou de rendre plus équitable, sans satisfaire qui que ce soit.

Il faudra sûrement trouver le moyen, un de ces jours, de mettre au point un système qui prête moins à mille interprétations. Le comité de restructuration scolaire de l'île de Montréal vient de nous proposer une version légèrement modifiée d'une recommandation déjà faite par le Conseil supérieur de l'éducation: restreindre l'accès de l'école anglaise aux seuls enfants de parents anglais ou anglicisés. Ce serait probablement une amélioration très sensible au plan de la clarté. Mais que ferait-on des enfants issus de mariages mixtes et à quel moment déciderait-on que des parents sont anglicisés?

D'autres ont proposé qu'on laisse le libre choix de l'école à tous, sauf aux enfants d'immigrants non anglophones qui devraient obligatoirement être envoyés à l'école française. Mais comment classerait-on une famille hollandaise nous venant d'Australie?

Jusqu'ici, les seules formules simples à avoir été proposées et qui ne présenteraient pas de difficultés d'application sont celles qui laisseraient le libre choix de l'école à tous sans exception, ou à tous moins les futurs immigrants (peu importe leur langue) qui iraient automatiquement à l'école française... Mais peut-être y en a-t-il d'autres? Il faut continuer de chercher.

Vincent PRINCE

### Jimmy Carter reste un inconnu

Le caractère très serré de la course à la présidence des Etats-Unis n'a en soi rien d'extraordinaire. On dirait que les majorités électorales écrasantes sont devenues impossibles à réunir dans la plupart des grands Etats industriels modernes.

Cela tient-il au fait que la personnalisation du pouvoir est devenue l'un des traits dominants de la vie politique dans les démocraties libérales? Ce qui est certain, c'est que les élections ressemblent à des concours de popularité entre vedettes, pendant qu'en dehors des campagnes électorales et même au milieu des campagnes électorales — surtout quand elles sont interminables comme aux Etats-Unis — des personnages moins en évidence, appelés technocrates ou bureaucrates, continuent de gouverner les affaires de ce monde.

Est-ce à dire que les noms de Ford et de Carter ne sont que des étiquettes interchangeables, des numéros sur des robots, et l'élection elle-même du théâtre de marionnettes? Certainement pas.

D'un président à un autre l'entourage ne reste pas le même. Il est vrai que les programmes respectifs des deux candidats n'offraient pas de différences notables. Mais on sait déjà que M. Kissinger, dont l'influence dans la conduite de la politique étrangère américaine était très considérable, va probablement céder sa place.

Le nom de son remplaçant éventuel circule déjà: Zbigniew Brzezinski. Professeur à l'Université Columbia, cet homme a fait une partie de ses études à l'Université McGill, Montréal, qu'il a habitée dès l'âge de 10 ans, n'a pas fait de lui un francophile. Mais il a fait preuve de vision, en conseillant, dès 1966, au gouvernement américain de lâcher le Vietnam, jugeant la guerre perdue là-bas, pendant que l'Europe, installée dans la paix, devenait la redoutable concurrente commerciale et industrielle de l'Amérique qu'elle est restée aujourd'hui.

Tous les yeux sont naturellement tournés aujourd'hui vers Jimmy Carter. On sait ce qu'il a réussi. Renverser un président des Etats-Unis, c'est tout de même phénoménal.

Carter, c'est un poing refermé sur un secret. On ne sait pas ce qu'il garde dans sa main. Une très longue campagne ne nous a pas appris grand-chose sur la vraie nature et sur les véritables intentions de cet homme.

On peut tout de même supposer que les électeurs ont été séduits et que quelque chose les a attirés tout spécialement. Quelque chose de typiquement américain. Et ce quelque chose de tout à fait américain, c'est, après le Watergate, une certaine pureté, ou une certaine hygi-

me sociale, retrouvée dans cet homme venu du Sud, qui est l'ami des Noirs et qui fait sa prière matin et soir.

Non pas que le Watergate ait tenu une grande place dans la campagne électorale. Mais les Etats-Unis ont toujours besoin de revenir à leur rêve de pureté originelle en politique, chaque fois que le choc des réalités l'a provisoirement anéanti. Jimmy Carter, c'est la renaissance du rêve.

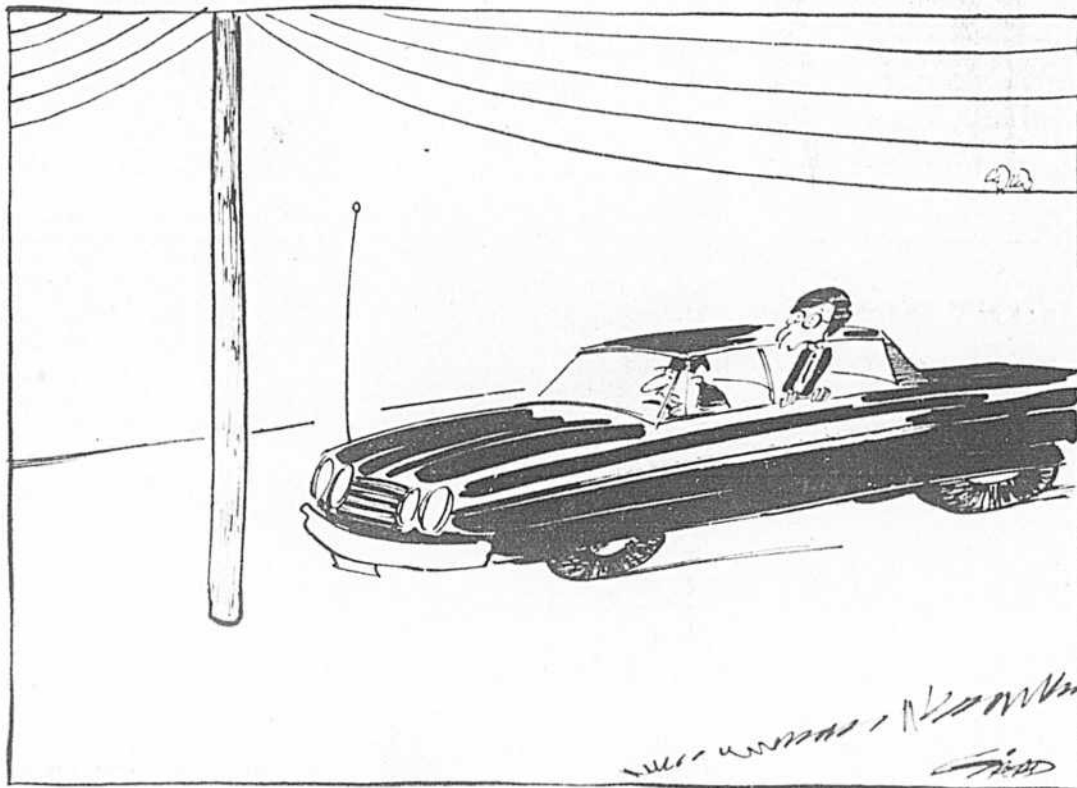
Cet idéalisme n'est pas sans danger. Le nouveau président incarne cet idéalisme. La fonction révélera l'homme tel qu'il est. Osons croire que si ce n'est pas pour le ravissement de l'univers ce sera au moins pour sa quiétude.

Mais nous n'avons aucune assurance de ce point de vue. Et la moitié de l'Amérique pas plus que nous.

Après cette interminable campagne, couronnée par un suspense qui a duré jusqu'à 3.30 h. du matin, nos voisins vont entrer dans une pause qui va durer plusieurs mois. Pour leur repos, sinon pour la parfaite tranquillité d'esprit de leurs alliés et amis.

L'attente devient moins fébrile, mais elle va durer. Parce qu'il est encore trop tôt pour passer jugement.

Guy CORMIER



Droits réservés

## Dans la presse anglophone

Extraits d'éditoriaux publiés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

THE CITIZEN, Ottawa

Les élections québécoises, déclenchées par le premier ministre Robert Bourassa, revêtent une importance particulière pour l'avenir du pays.

On ne comprend pas très bien pourquoi le gouvernement libéral a cru nécessaire d'affronter le Parti québécois si peu de temps après les élections de 1973. M. Bourassa jouit d'une majorité écrasante et il peut demeurer en place jusqu'en 1978. De toute évidence, il prévoit des difficultés en attendant plus longtemps le moment de faire renouveler son mandat.

Le fiasco olympique, le mécontentement qu'a suscité la Loi 22, la mauvaise gestion financière de la baie James et le taux de chômage élevé du Québec pourraient peut-être expliquer sa hâte à se faire réélire avant la présentation de la note.

De plus, devant l'évidente impopularité du gouvernement libéral d'Ottawa, il apparaît peut-être préférable de régler la question provinciale avant la lutte fédérale, dans deux ans.

Mais M. Bourassa s'a-t-il encore plus de difficultés en brassant des élections à ce moment-ci. Son geste ressemble plus, semble-t-il, à celui d'un homme politique nerveux qui regarde par-dessus son épaule qu'à un défi courageux lancé aux partis de l'opposition.

THE JOURNAL, Edmonton

Une politique de bilinguisme, malgré ses lacunes, est essentielle à l'unité du Canada.

Si les Canadiens de langue française, à cause de leur langue, doivent être confinés au Québec, les partisans du séparatisme vont faire triompher leur cause un jour ou l'autre.

La tentation de beaucoup de Canadiens de langue anglaise, de trop d'entre eux même, est de hausser

les épaules et de dire: laissons-les partir. Ils oublient un fait important: si le Québec s'en va, le Canada disparaît, lui qui a survécu durant plus d'un siècle et en qui croient la plupart des Canadiens.

Même bien intentionné, on a quand même transformé en immersion totale un projet qui ne visait, au début, qu'à donner aux fonctionnaires une connaissance de travail des deux langues.

Même les chefs séparatistes, au Québec, ne parlent plus d'une coupure immédiate, mais d'un vague référendum sur la question, si jamais ils prenaient le pouvoir. Si les têtes chaudes, du côté anglais, pouvaient être tenues à distance, nous croyons que les gens raisonnables pourraient préserver le pays dans la forme en laquelle la plupart d'entre nous ont toujours cru...

Tous les grands partis politiques croient au bilinguisme. C'est la façon de l'appliquer qui suscite des points de vue différents. Les dirigeants politiques canadiens ne tiennent pas à voir le pays s'émietter. Pas plus, d'ailleurs, que la plupart des Canadiens. Le bilinguisme, à ce stade-ci, est essentiel à l'unité du Canada.

THE EXPOSITOR, Brantford

La seconde démission du cabinet cette année, que l'on pourrait qualifier de régionale, montre une fois de plus à M. Trudeau comme si c'était nécessaire qu'il est impossible de pratiquer une politique de bilinguisme qui plaise à tous les groupes de son parti, sans parler du pays.

La démission de James Richardson, de Winnipeg, qui croit que le gouvernement va trop loin dans l'application de sa politique de bilinguisme, s'oppose à celle de Jean Marchand, qui trouve que cette politique est compromise par la position gouvernementale dans l'affaire des contrôleurs aériens...

La démission de M. Richardson est aussi inquiétante, du moins pour les libéraux, parce que c'est la quatrième à se produire cette année. Elles suivent celles de Bryce Mackasey,

Jean Marchand et John Turner. Il y avait eu auparavant Eric Kierans et Paul Hellyer.

Certaines démissions font plus mal que d'autres. Celle de M. Richardson ne pouvait pas se produire à un pire moment, en permettant au conservateur Joe Clark d'en tirer le maximum de profit à l'ouverture de la session parlementaire. Tout cela ne plaide pas en faveur de l'habileté de M. Trudeau à maintenir la loyauté des membres de son cabinet ou à convaincre les adversaires que le bilinguisme constitue une chance, non une menace.

THE STAR, Toronto

La victoire des progressistes-conservateurs aux deux élections complémentaires montre à quel point le premier ministre Pierre Trudeau doit expliquer sa politique si le gouvernement libéral veut administrer le pays d'une façon efficace au cours des deux prochaines années.

Les libéraux ne peuvent plus, comme ils l'ont fait au début de l'année, prétendre que le nouveau chef conservateur Joe Clark est un homme inexpérimenté et que la popularité que lui prêtent les sondages n'est due qu'au fait qu'il soit une figure nouvelle. On constate de plus en plus que les électeurs prennent M. Clark au sérieux et cela présage des difficultés pour M. Trudeau lui-même. Le résultat des élections complémentaires le confirme...

La politique gouvernementale sur le bilinguisme constituait le thème important de l'élection d'Ottawa-Carleton, où 70 pour cent des électeurs sont de langue anglaise et beaucoup sont des fonctionnaires.

Le résultat confirme ce que bien des Canadiens pensent et ce que plusieurs spécialistes ont dit au gouvernement: on n'est d'accord avec le bilinguisme qu'en autant qu'il ne menace pas les emplois des gens et qu'il n'impose pas des demandes irréelles. La politique du bilinguisme est nécessaire à l'unité du Canada, mais le gouvernement a failli dans sa tâche de l'expliquer et encore plus de l'appliquer.

# Robert Burns et Jean Marchand



«QUAND JE VOIS LE PETIT Burns se permettre d'insinuer que je défendais mal les travailleurs vers la fin de mon mandat comme président de la CSN... Je lui refuse ce droit-là. Le petit Burns, c'est moi qui l'ai engagé. Ça a été mon plus mauvais engagement.»  
Jean Marchand, cité par Lysiane Gagnon dans LA PRESSE du 25 octobre.

Voilà un beau procès. Le petit Burns... Le droit du petit Burns de juger l'action de Jean Marchand... Le fait pour le petit Burns de se permettre... L'allégation suivant laquelle le petit Burns aurait été le plus mauvais engagement de Jean Marchand... M. Jean Marchand se hasarde beaucoup. Ces phrases-là dansent devant mes yeux. Elles étaient très risquées. Car il y a des témoins. J'en suis un. Il y en a d'autres. Le gueuleur devrait faire attention. La carrière de Robert Burns n'est pas de celles qui s'enfoncent dans l'incohérence, le service des multimillionnaires, l'hallucination démagogique, l'histrionisme du panache et l'ébriété intellectuelle. M. Marchand serait sage de surveiller quelque peu ses arrières.

J'ai bien connu Burns. J'ai bien connu Marchand. Le passage de Robert Burns à la CSN n'a été que de quelques années mais il a été plutôt fulgurant. La passion de Burns pour la cause des travailleurs était de celles qui font les grands mouvements syndicaux et elle l'est demeu-

rée. De quoi se souvient-on quand on pense à lui à la CSN? On se souvient d'une série de négociations brillantes, de batailles syndicales réussies et de victoires dures mais marquantes. Je me rappelle plus particulièrement certaines: les chauffeurs d'autobus de Montréal, les ouvriers du carton façonné, les ouvriers des biscuiteries et ceux des minoteries. Robert Burns était l'image et l'incarnation du jeune militant plein de ressources, ardent pour la cause, désintéressé, profondément ami des travailleurs, accepté d'emblée par eux, véridique avec eux, entier dans son engagement. Comme André L'Heureux, d'ailleurs, une autre bête noire de Jean Marchand à l'époque.

Aussi, quand Burns a quitté la CSN, il a été fort regretté. M. Marchand serait par conséquent bien avisé de ne pas trop insister sur les comparaisons.

Je les trouve moi-même assez superflues. Je le reconnais: il est très vrai que Marchand a compté pour beaucoup dans le mouvement syndical québécois et dans la lutte au gouvernement Duplessis. Quand Robert Burns dit que vers la fin Jean Marchand défendait mal les travailleurs, il veut probablement dire que celui-ci, d'une part, avait beaucoup faibli, recherchait des accommodements faciles, n'avait plus guère qu'un pied dans le syndicalisme, et, d'autre part, manifestait des vues très complaisantes envers le capitalisme et risquait de fixer définitivement le mouvement

dans ce qu'on appelle le syndicalisme d'affaires. C'est une critique sur laquelle je tomberais assez d'accord et je ne suis pas seul.

Et par la suite? Par la suite, attention. Le ténor devrait penser qu'il y a l'écho. L'écho répondra donc ce qui suit. Robert Burns, en politique, s'est engagé d'une manière directe, conséquente avec ses antécédents, exigeante, profondément démocratique dans un parti qui l'est au même degré, et contestataire. On ne peut pas en dire autant de tout le monde. Burns n'est pas allé coucher avec les ennemis jurés du peuple. Il ne s'est pas acquiescé avec le parti du grand capital pour défendre les travailleurs. Il ne s'est pas mis en travers des forces politiques naissantes de son peuple. Il n'a jamais passé et ne passera jamais l'assiette feutrée rue Saint-Jacques ou rue Dorchester, pour la bonne raison que lui, M. Burns, cela l'écoeure et que le parti qu'il a choisi ne sollicite pas ce genre de monde, auquel il ne doit pas un traitre sou, c'est le cas de le dire.

Il y a donc tout lieu de croire qu'on ne dévoilera jamais à l'

mémoire de M. Burns une plaque commémorative le désignant comme bienfaiteur superlatif des grands richards, auxquels il n'aura pas, contrairement à d'autres en effet, distribué des centaines de millions au nom du peuple. Il n'aura pas non plus son monument pour avoir porté à son peuple les coups les plus perfides de son histoire. S'il y a un scandale navrant dans l'histoire québécoise, c'est bien l'invariable acharnement qu'ont mis Marchand, Pelletier et Trudeau depuis dix ans à compromettre les destinées de leur patrie d'origine. C'est encore plus l'indignité ridicule d'un Marchand qui, après s'être à peu près fait sortir d'Ottawa par les Anglais, accourt avec une ardeur renouvelée dans l'espoir de leur rendre le service de se charger ici de leur politique. Quand on fait ce genre de besogne, on devrait en tout cas avoir le caquet moins haut, à moins que les éclats de voix lancés à tort et à travers ne servent à faire taire en soi-même quelque chose qui pourrait ressembler à une conscience.

Pierre VADEBONCOEUR  
Outremont



**N.D.L.R.** LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs», Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

## Mon mari

Je viens de lire votre page sur le divorce par Pierre FOGLIA.

Ce soir, j'aimerais tant être une femme juive ou italienne. Oui, dans ces pays, on a encore le respect de la famille d'où l'on vient et de celle qu'on s'est créée.

Hélas! je ne suis qu'une Canadienne française dont le mari n'a digéré ni la "jésuiterie", ni la révolution tranquille, ni sa carrière d'universitaire. A 40 ans, il a tout foutu en l'air pour vivre avec sa secrétaire de 20 ans plus jeune que lui.

C'est terrible, la vie  
Ça ne te demande pas ton avis  
Ça bouleverse tout.  
Ça te laisse parfois nue,  
Et sans le sou.  
Et tu te débats,  
Tu continues,  
Parce que les enfants sont là,  
Et que tu les a vois.  
Mais ce que t'avalas pas prévu,  
C'est que "ta moitié" te laisserait là.  
Seule. Adieu! Ni vu, ni connu.

Il s'envoie en l'air à 40 ans  
avec sa petite jeune de 20 ans.  
Qu'est-ce qu'il aura l'air à 60 ans,  
avec sa petite jeune de 40 ans?  
Ni vu, ni connu.  
Il se retrouvera seul, mon mari.

ALYSSE  
Montreal.



## Lettre à M. Cournoyer

Monsieur le Ministre,

Il est difficile de comprendre ce que vous avez voulu accomplir en intervenant comme vous l'avez fait dans le conflit à l'Hydro-Québec.

Au moment où vous avez fait votre entrée fracassante, les négociations s'acheminaient vers une solution. La partie patronale avait accepté les recommandations du médiateur Blain. La partie syndicale avait refusé; il est traditionnel d'attendre que le Gouvernement intervienne pour accorder quelques miettes de plus. Vous auriez pu jouer le jeu en offrant quelques concessions de plus, après consultation avec la partie patronale. Ou encore vous auriez pu interrompre la tradition et exiger que les syndicats puissent voter sur les recommandations Blain.

Mais non! Vous n'avez écouté que la partie syndicale, puis vous avez entrepris d'imposer la plupart de ses demandes à l'Hydro-Québec.

Vous vous étonnez ensuite que la Direction de l'Hydro-Québec ne se montre pas enchantée de vos propositions! Sachez que ce n'est pas seulement la Direction, mais tous les cadres de l'Hydro-Québec qui sont indignés de votre intervention maladroite. Ce sont ces cadres qui devront vivre avec la convention que vous leur imposez.

Pour ne parler que du domaine qui me touche plus particulièrement, vous avez fait abolir les examens de l'Hydro-Québec comme critère de promotion pour les opérateurs des centrales nucléaires. Ce

système d'examen avait été édifié en consultation et en collaboration avec ces opérateurs. Ils en comprennent la nécessité et s'ils en ont demandé l'abolition, c'était pour pouvoir marchander, pour mieux faire valoir les exigences particulières de leur emploi et ainsi obtenir une échelle de salaire en conséquence. Vous avez commis la bêtise de leur accorder leurs demandes salariales et d'abolir en même temps les exigences spéciales qui les justifiaient.

Monsieur le Ministre, si les centrales nucléaires constituent aujourd'hui une des méthodes les plus sécuritaires de produire de l'énergie, c'est qu'on a toujours pris toutes les précautions nécessaires au cours de leur conception, leur construction et leur exploitation. Les examens de qualification, à tous les niveaux, pour les opérateurs, constituent un élément dans cet ensemble de précautions. Il ne me semble pas qu'il incombait à un Ministre du Gouvernement de porter atteinte, même faiblement, à la sécurité des centrales nucléaires au Québec.

Monsieur le Ministre, si vous aviez à subir une intervention chirurgicale, aimeriez-vous que l'opération soit pratiquée par un chirurgien qui aurait suivi tous les cours, mais qui n'aurait pas passé d'examen et qui vous aurait été assigné parce qu'il est le plus ancien?

C. BOULAY  
Chef de centrale  
Gentilly-2

## C'est en français que ça se passe au Québec?

Monsieur Fernand Lalonde  
Ministre responsable de la  
Régie de la langue française

Monsieur,

"Au Québec, c'est en français que ça se passe"... ou presque. Nous nous demandons bien quel hurlement a eu l'idée de mettre sur pied une campagne de publicité qui essaie de démontrer que les français devraient être d'usage courant puisque 80% (?) des Québécois sont encore francophones. Il nous semble inutile de dépenser des milliers de dollars pour nous l'apprendre; ce devrait être la situation logique et normale. Si la Régie de la langue française ne prend pas d'actions plus concrètes qu'une campagne de publicité, nous sommes assurés qu'elle devra modifier bientôt cette même publicité pour nous citer un pourcentage inférieur à 80%.

Au lieu d'investir des milliers de dollars dans une telle réclame publicitaire, la Régie ferait mieux de nous signaler, par le truchement des journaux, les gestes précis qu'elle a posés pour implanter ou améliorer le français dans notre quotidien. Peut-être y aurait-il lieu,

du même coup, de publier la liste des compagnies mises à l'amende pour avoir contrevenu à la Loi 22... s'il y en a.

Ces mêmes milliers de dollars pourraient également servir à l'embauche d'un personnel plus nombreux qui verrait à faire respecter l'application de la Loi 22. Ces gens n'auraient qu'à se balader rue Sainte-Catherine entre Atwater et Saint-Laurent et ils y trouveraient du travail pratiquement pour des années. Sur cette rue, entre autres, nous serions portés à croire que les commerçants ne font affaires qu'avec les anglophones...

Pour notre part, nous ne croirons en l'efficacité de la Loi 22 et de la Régie que lorsque nous pourrons vivre à Montréal sans risque de nous faire reprocher de parler français.

Entrez dans un restaurant chinois, par exemple, et vous comprendrez!

Jean LEFEBVRE,  
Michel RACICOT,  
Serge GAGNIER,  
Jacques PREVOST,  
Lucien SAUVE,  
Jacqueline BRAIS,  
France DUCAS

## La restructuration de l'UQAM

La restructuration de l'Université du Québec, quoi qu'en dise son Président, Monsieur Robert Després dans sa lettre adressée à tout le personnel de l'Université du Québec, le 3 octobre '74, est fondamentalement une réforme de conséquences très graves.

Bien que Monsieur Després s'efforce dans sa lettre de minimiser les effets de la restructuration et bien qu'il y rappelle que l'Université doit être le lieu de transmission du savoir et un lieu de création, la restructuration proposée y est diamétralement opposée, car elle sabote l'autonomie des unités constituantes qui sont les seules véritables universités parce que c'est là et là seulement que se trouvent les trois éléments constitutifs nécessaires à toute Université comme à toute Ecole, à savoir: des étudiants, des professeurs et des administrateurs.

Or, l'autonomie d'une Université (constituante ou pas) est la pierre d'angle sur laquelle repose la transmission du savoir acquis et encore plus du savoir en devenir. L'Université a été en tout temps le lieu de la liberté, le creuset où se sont développées les idéologies diverses de nos sociétés pluralistes. L'Université est peut-être le dernier bastion de la liberté. C'est là que sont nées les grandes idéologies et

les grandes découvertes scientifiques et elle doit le demeurer pour la survie même de ce qui est le plus intime à l'humanité: sa liberté.

L'Université ne sera plus si elle ne peut être ce lieu privilégié de la liberté et elle ne pourra être ce lieu privilégié si elle n'a pas d'autonomie. Malheureusement, les tendances technocratiques de la dernière décennie à professionnaliser l'Université, c'est-à-dire à la réduire au rôle d'une machine à fabriquer des titres et des «jobs», n'a fait qu'accroître l'érosion de l'autonomie et de la liberté des Universités.

Cette autonomie, garante de la liberté, de la transmission de tout le savoir et de la création de toute espèce de savoir: artistique, philosophique, scientifique, sociologique, politique, ne pourra exister que si elle est possédée à la fois par des étudiants, des professeurs et des administrateurs qui collaboreront à la défendre pour sauver leur propre liberté. Jamais l'autonomie, garante de la liberté, ne sera possible dans des couples technocrates-professeurs, technocrates-étudiants, technocrates-administrateurs. Or c'est justement de tels couples que met en place la restructuration de l'Université du Québec, sortie tout droit de la cuisine de son Président.

Que faire devant une telle monstruosité? Il ne faut jamais tergi-

verser sur l'essentiel. Il n'y a pas deux solutions, si c'est l'essentiel que l'on veut sauver. Il faut demander au ministre de l'Éducation que l'UQAM sorte de l'Université du Québec. Le nombre de ses étudiants, de ses professeurs, de ses cadres administratifs et de ses employés de soutien, ses multiples programmes de 1er cycle et d'études avancées témoignent assez de sa vitalité et de sa maturité pour qu'elle jouisse maintenant de sa pleine autonomie, c'est-à-dire de son entière liberté.

Si l'UQAM devient autonome, elle fera un bond en avant, vers la liberté. Elle recouvrera tous ses appuis financiers, c'est-à-dire tous ceux que prévoient les subventions d'équilibre accordées aux Universités par le ministère de l'Éducation au lieu de les voir entamées — comme c'est le cas actuellement — par un système de péréquation qui pénalise l'UQAM. Ainsi l'UQAM pourra-t-elle espérer que ses bibliothèques reçoivent des montants d'argent au prorata de ses usagers, et un personnel de bibliothèque au moins aussi important que celui de constituantes beaucoup moins considérables. Une aberration de moins.

En devenant autonome, l'UQAM laissera les technocrates du Siège Social de l'Université du Québec rêver de Télé-Université imaginaire

et imaginée pour instruire les gens au loin ou de loin sinon au bout du monde; elle laissera les technocrates se bâtir un Institut National (sic) de Recherche si provincial et si régional que les autres Universités en sont exclues, et elle rapatriera des Ecoles aberrantes comme l'Ecole de Technologie Supérieure, inventée par l'UQAM, accordée à l'UQAM par le Conseil des Etudes de l'Université du Québec puis finalement arrachée par le Comité Exécutif du Siège Social. Les aberrations que le système a engendrées sont multiples. On a créé une Ecole de Technologie Supérieure à deux pas de l'UQAM, on a construit pour l'INRS tout à côté du complexe scientifique de l'Hydro-Québec (l'IREQ) à Varennes, alors qu'originellement l'INRS-Energie utilisait et devait utiliser les Services de l'IREQ. Face à ces beaux exemples de pseudo-rationalisation, comprenez qui pourra.

L'UQAM ne peut donc plus demeurer dans le réseau de l'Université du Québec. Elle s'y est sentie à l'étroit dès le début. La récente restructuration la réduit à une succursale en fidéicommiss. L'UQAM est une Université à part entière avec un campus à la dimension de sa communauté et de ses aspirations.

Yvon PAGEAU  
Professeur à l'UQAM

CHEZ W. M. MORRIS & FILS

ÉPARGNEZ jusqu'à 20%

SUR CHAUFFAGE, PEINTURE ET ENTRETIEN, ETC.

FENÊTRES D'ALUMINIUM ÉTÉ - HIVER MODÈLE 1977 EN 6 COULEURS FINI EMAIL CUIT

FENÊTRES PORTES FENÊTRES COULISSANTES

GARANTIE MORRIS depuis plus de 50 ans. Le plus grand nom dans le domaine des portes et fenêtres.

FENÊTRES COULISSANTES CHOIX DE 6 COULEURS FINI EMAIL CUIT

ESTIMATIONS GRATUITES 382-6811

Soirs, fêtes et fin de semaine 737-1960

FACILITES DE PAIEMENT

SUCCURSALE DE QUÉBEC 263, rue Saint-Paul Québec Tel.: 692-2127

W.M. MORRIS & FILS L.T.E.E.

VISITEZ NOTRE SALLE DE MONTRE 9162, boul. SAINT-LAURENT (entre Legendre et Chabanel)

Lévesque et l'Hydro

Bourassa se conduit comme un incendiaire

par Pierre-Paul GAGNE

Selon M. René Lévesque, c'est le gouvernement lui-même qui tente de politiser la grève des employés de l'Hydro-Québec et non le contraire, comme essaie de faire croire le premier ministre Bourassa.

Effectuant une tournée de la région des Laurentides et de la Rive nord de Montréal, le chef péquiste a soutenu, hier, que c'est M. Bourassa qui veut absolument, après avoir laissé pourrir le conflit, se faire du capital politique sur le dos des syndiqués et de l'ensemble de la population.

"Comme d'habitude, a-t-il déclaré, le gouvernement Bourassa provoque, et se conduit comme un incendiaire plutôt que de tout faire en mettant toute l'énergie qu'il lui reste, pour régler le problème calmement."

"C'est de l'irresponsabilité totale", a-t-il ajouté, en rappelant que le Parti québécois, dès dimanche dernier, avait lancé un appel au calme et à la responsabilité des syndiqués de l'Hydro en leur demandant de maintenir de façon intégrale les services essentiels.

A son avis, le PQ a tout fait pour ne pas politiser le débat, cependant que le premier ministre Bourassa "donne quasiment l'impression de vouloir mettre le feu par exprès".

Tout ça, à son avis, pour pouvoir mieux jouer son rôle de pompier quand le gouvernement Bourassa se décidera enfin à régler le conflit.

De façon générale, M. Lévesque a soutenu que le premier ministre Bourassa a perdu toute crédibilité en matière de relations de travail pour la bonne et simple raison que le gouvernement a toujours été incapable de négocier de bonne foi.

"C'est ça qui est essentiel, a-t-il affirmé, et ce ne sont pas de nouveaux mots comme la "réquisition" qui vont régler le problème."

Municipalités

Accueilli, hier matin, par le conseil municipal de Mont-Laurier, M.

Levesque a soutenu qu'une des priorités absolues de son parti, s'il prend le pouvoir le 15 novembre prochain, sera d'essayer de réaménager le plus rapidement possible la fiscalité municipale.

"Dans le but de ne pas augmenter les impôts, a-t-il dit, le gouvernement Bourassa a laissé les municipalités porter l'odieux des hausses de taxes foncières, en plus d'obliger celles-ci à assumer de nouvelles responsabilités."

"Il est normal, a-t-il ajouté, que les municipalités se voient attribuer de nouvelles fonctions, mais il va falloir que leurs revenus augmentent en conséquence."

Au pouvoir, a-t-il conclu, le PQ s'occuperait tout de suite de mettre fin au cercle vicieux dans lequel sont enfermées les municipalités.

Alors qu'hier, la tournée de M. Lévesque l'avait mené dans les Laurentides, aujourd'hui, celui-ci visitera successivement les villes de Joliette, Laval et Valleyfield. En soirée, le chef péquiste prononcera des allocutions devant les électeurs des comtés de Saint-Henri et Bourget.

Biron: l'arbitrage obligatoire

En Mauricie, hier soir, le chef unioniste M. Rodrigue Biron s'en est pris à nouveau au premier ministre Bourassa pour n'avoir pas su éviter que la grève se déclenche à l'Hydro-Québec, alors qu'il restait seulement quelques points à régler entre les deux parties.

Et il en a profité pour prédire qu'avant la fin de la campagne, les libéraux copieraient à nouveau le programme unioniste et promettaient de retirer le droit de grève aux travailleurs du secteur public pour le remplacer par l'arbitrage obligatoire.

re le régime des tests linguistiques pour les immigrants.

Entre-temps, les leaders de la communauté italienne de Montréal ont menacé le gouvernement Bourassa de lui retirer leur appui traditionnel, si les tests linguistiques n'étaient pas abolis avant le 15 novembre.

Quant à la libéralisation de l'enseignement de l'anglais, il s'agit d'une proposition de l'Union nationale.

Dans l'immédiat, cependant, ces changements n'affectent d'aucune façon les postulants à l'école anglaise venant des milieux non anglophones. Le premier ministre a précisé en effet, au cours d'une conférence de presse tenue dans un restaurant du comté de Crémazie, que les cas soumis à l'ombudsman seront jugés selon les critères de la loi actuelle. Les changements proposés ne s'appliqueraient qu'à la prochaine session législative.

En même temps, M. Bourassa a annoncé que tous les élèves fréquentant l'école primaire française devront apprendre obligatoirement l'anglais, au plus tard en 3e année, pour répondre à ce qu'il appelle une demande générale.

Les autres partis

Cette nouvelle politique des libéraux a immédiatement provoqué les commentaires des autres partis qui ont, de façon générale, taxé d'opportuniste la nouvelle philosophie libérale.

Ainsi, M. Rodrigue Biron, de l'Union nationale, a soumis que M. Bourassa s'est ridiculisé et a perdu sa crédibilité en cedant aux pressions des Neo-Québécois.

De son côté, M. René Lévesque a qualifié de confusion invraisemblable les décisions annoncées par M. Bourassa, s'étonnant que celui-ci abolisse pas les tests linguistiques, suggestion que le PQ "s'efforçait de lui transmettre depuis trois ans".

D'autre part, M. Lévesque juge "inqualifiable" la décision du premier ministre d'imposer l'étude de l'anglais dès les premières années du cours primaire.

Rappelons que dès le déclenchement de la campagne électorale, deux recrues de M. Bourassa, les anciens ministres fédéraux Jean Marchand et Bryce Mackasey ont réclamé le retour au libre choix de la langue d'enseignement et déplo-

L'Eglise du Québec publie un dossier sur les élections

par Germain TARDIF

A l'occasion des élections provinciales, le Centre diocésain a fait parvenir à toutes les paroisses du diocèse de Saint-Jean et à certains groupes ou personnes engagées, un dossier préparé par le Comité des affaires sociales de l'épiscopat du Québec ainsi qu'un message de l'évêque de Saint-Jean, Mgr Gérard-Marie Coderre.

Celui-ci souligne qu'"il nous appartient à tous de faire en sorte que ce qu'il y a de meilleur dans nos aspirations communes trouve des voies de réalisation dans nos institutions et nos moeurs politiques".

"Un tel objectif, ajoute-t-il, exige, de la part des citoyens, une constante vigilance, un esprit critique positif, un ferme désir de chercher le bien commun, de la ténacité à exiger la justice, le respect de l'adversaire et l'ouverture à un examen objectif de son point de vue".

"Le dossier est le résultat d'une consultation menée auprès d'une dizaine de personnes choisies en raison de leur expérience ou de leur compétence dans l'analyse des questions sociales et politiques du Québec", souligne le préambule de ce document.

Celui-ci élabore une liste de "détails à relever":

- établir des politiques qui favorisent la famille;
- réduire les écarts entre les revenus des citoyens;
- humaniser les services gouvernementaux;
- faire de l'école un milieu humain et chrétien;
- faciliter la construction de logements décentes pour tous;
- favoriser la paix sociale par une nouvelle législation en relations de travail;
- reprendre en mains nos ressources naturelles et leur transformation;
- diminuer les disparités régionales;
- planifier l'administration gouvernementale de manière à éviter une centralisation et un fonctionnarisme excessifs;
- assainir le climat social pour faciliter une vie honnête;
- protéger l'identité nationale et culturelle par des garanties au plan constitutionnel;
- établir le zonage des sols ruraux et urbains;

—améliorer la situation des agriculteurs.

La question constitutionnelle

Le dossier fait allusion à certaines questions soulevées durant la présente campagne électorale.

Au sujet de la question constitutionnelle, le document fait remarquer que "les prochaines années constitueront un tournant certain dans l'histoire du Québec et du Canada".

"Quelle doit être et quelle sera la place du Québec dans le continent? L'interrogation posée est délicate et complexe mais, chose certaine, nous ne pouvons consentir à vivre encore longtemps en nous demandant chaque matin s'il faut être indépendant, souveraineté associée, associé, fédéré ou détenteur d'un statut particulier. Il y aura une minute de vérité à vivre tôt ou tard".

Plus loin, le document ajoute que "le citoyen est en droit dès maintenant d'interpeller tous les partis politiques actuels en leur demandant s'ils sont prêts à respecter le droit d'une collectivité à décider elle-même si elle doit demeurer ou non à l'intérieur d'un pacte confédératif".

La question des relations de travail, selon le dossier, est à repenser en profondeur. Il signale que, particulièrement dans le secteur public, "maints conflits majeurs ont généré de véritables otages et fait d'innombrables victimes".

"Par souci de simplification ou de rentabilité électorale, le problème risque d'être galvaudé et réduit à un débat pour ou contre le syndicalisme dans les services publics. Une législation renouvelée du travail s'impose".

Sur le plan de la justice sociale, le dossier mentionne trois catégories de victimes d'injustice:

—les non-syndiqués, qui représentent 70 p. 100 des travailleurs actuels;

—les chômeurs involontaires et les assistés sociaux, qui se sont vu accroître les conditions à remplir pour obtenir des allocations, dans le but d'éviter des abus;

—les immigrants: malgré la légitimité reconnue de l'objectif poursuivi par la loi 22, "il faudra voir, soutient le document, à ce que certaines de ses implications ne causent pas préjudice aux enfants de familles immigrées."

port sur les faits dans un délai de 60 jours; la commission ne peut rendre de décision ni même faire de recommandation, précise l'article 99.

"Il s'agit d'une première étape", a dit hier le premier ministre qui a confirmé plus tard dans la journée la nomination du juge Laurent Cossette, de la Cour municipale de Québec, pour agir comme commissaire-enquêteur.

Il s'agit du même juge qui avait été nommé pour faire enquête sur l'état des négociations dans le secteur des Affaires sociales, le printemps dernier. Le gouvernement avait alors demandé des injonctions pour faire cesser la grève dans plusieurs hôpitaux mais ces injonctions, faut-il le rappeler, n'avaient été que très peu respectées.

Quant le juge Cossette avait remis son rapport, une entente était déjà intervenue avec la grande majorité des syndiqués du secteur hospitalier, à l'exception des infirmières et infirmiers membres de la FIQ, lesquels écopèrent par la suite d'une loi spéciale.

Interrogé hier sur les moyens qu'il entendait prendre si le tribunal refusait au gouvernement une injonction pour mettre fin à la grève de l'Hydro, M. Bourassa n'a pas voulu répondre, sinon pour dire que les conditions — la saison hivernale — étaient différentes de celles qui prévalaient au mois de juillet.

A noter qu'à l'occasion de la présente campagne électorale, M. Bourassa compare fréquemment l'injonction prévue à l'article 99 au "pouvoir de réquisition" pour lequel il réclame un mandat aux électeurs. Ce pouvoir d'empêcher ou de faire cesser une grève dans le secteur public serait alors entre les mains de l'exécutif et ne serait soumis qu'après coup à l'examen du pouvoir judiciaire.

On peut évidemment se demander comment le gouvernement Bourassa s'y prendrait pour faire en sorte que son pouvoir de réquisition soit mieux respecté par les syndiqués que les injonctions qu'il peut actuellement obtenir en vertu de l'article 99 du Code du travail. Le chef libéral a été muet sur cette question, depuis le début de sa campagne.

RÉGIE

SUITE DE LA PAGE A 1

anti-inflationnistes. "Si c'est nécessaire, on les justifiera", avait-il conclu.

M. Lévesque, prenant la parole devant quelque 700 étudiants du cégep de Saint-Jérôme, a réclamé que cette recommandation de la Régie des mesures anti-inflationnistes soit rendue publique avant le 15 novembre prochain.

Affirmant tenir ces informations de source certaine, le chef péquiste a dit savoir que la Régie avait d'ores et déjà recommandé au gouvernement de:

- réduire les augmentations de salaires des infirmières dans une proportion de 13 p. cent;
- diminuer celles des professeurs de 5 p. cent;
- annuler les hausses des fonctionnaires, des employés de la Société des alcools du Québec et de la Commission de formation professionnelle dans un ordre variant entre 2 et 10 p. cent.

De l'avis de M. Lévesque, le premier ministre Bourassa a déjà en mains ces recommandations, mais il refuse de les rendre publiques de peur de nuire au déroulement de sa campagne électorale.

"Avant le jour du vote, a-t-il lancé, les citoyens sont en droit de savoir ce que le gouvernement entend faire."

"Va-t-il respecter ses propres signatures, après avoir mis tant de temps avant de signer les conventions collectives, ou bien va-t-il changer les normes de la Régie des mesures anti-inflationnistes?"

"Les syndiqués vont-ils obtenir ce que le gouvernement leur a accordé ou devront-ils rembourser une partie de ce qui leur a été déjà donné?"

De l'avis de M. Lévesque, si on additionne les surplus déjà versés au plan de la rétroactivité ainsi que les augmentations de salaires auxquelles les syndiqués n'auraient plus droit aux termes de la recommandation de la Régie, c'est une somme globale de \$250 millions que perdrait les quelque 250,000 employés des secteurs public et para-public.

Prophétisant que le conflit entre les employés de l'Etat et le gouvernement risque de ressurgir si le premier ministre Bourassa ne met pas cartes sur table, le chef péquiste a accusé le gouvernement d'être le premier responsable de cette "maison de fou".

"Comment peut-il se faire, a-t-il soutenu, que le gouvernement à lui-même créé la Régie et accepté ses normes d'augmentations salariales permises, tout en signant des conventions collectives, quelques mois plus tard, qui ne tiennent pas compte de ces normes."

De l'avis du chef péquiste, le premier ministre Bourassa refuse de divulguer les conclusions de la Régie des mesures anti-inflationnistes de peur de perdre le vote des employés des secteurs public et para-public.

Modifications à la Loi 22

Bacon aurait aimé le savoir plus tôt

par Denis VINCENT

Le ministre Lise Bacon aurait souhaité que son collègue de l'Éducation fasse connaître plus tôt les modifications annoncées hier, à la loi 22.

Quant à elle, la position qu'elle défend au conseil des ministres et qu'elle a énoncée publiquement depuis la campagne électorale demeure la même: abolition des tests qui traumatisent les parents et les jeunes enfants et remplacement possible par des rencontres avec les seuls parents, permission aux frères et sœurs de s'inscrire à la même école qu'un aîné pour ne pas diviser les familles et révision complète immédiatement après la réélection du gouvernement de tout le chapitre cinq de la loi 22, celui qui traite de l'Éducation.

Parlant hier devant un groupe d'Italiens du quartier Saint-Michel, Mme Bacon a déclaré qu'elle

avait préféré demeurer au Conseil des ministres pour défendre sa position plutôt que de démissionner comme M. Jérôme Choquette.

La candidate libérale de Bourassa refuse d'admettre que ses propositions puissent être assimilées à une promesse électorale comme semblait l'insinuer des questions venant de la salle. Elle reconnaît que le consensus est difficile à atteindre sur cette question au Conseil des ministres, mais refuse d'identifier ceux de ses collègues qui diffèrent d'opinion.

Toutefois, les déclarations attribuées à M. Bienvenu (elle n'avait pas pris connaissance du texte exact hier soir) lui permettent de dire que l'unanimité était faite au conseil des ministres sur ces points, d'où le souhait que le ministre de l'Éducation aurait pu les faire connaître plus tôt.

ANGLAIS

SUITE DE LA PAGE A 1

Cette position, qui pourra être modifiée, de l'aveu même du ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenu, lorsque le prochain parlement entendra la révision de la politique linguistique du gouvernement, si les libéraux sont réélus, a tout de suite été dénoncée par les porte-parole de la communauté italienne qui ne demandent rien de moins que l'abolition des tests linguistiques.

Par contre, l'une des principales recrues de M. Bourassa dans cette élection, M. Bryce Mackasey, s'est dit très heureux des modifications apportées au régime des tests linguistiques, tandis que les adversaires de M. Bourassa étaient unanimes à qualifier cette position de recul par rapport aux thèses libérales officielles.

En même temps, M. Bourassa a annoncé que tous les élèves fréquentant l'école primaire française devront apprendre obligatoirement l'anglais, au plus tard en 3e année, pour répondre à ce qu'il appelle une demande générale.

Hydro

SUITE DE LA PAGE A 1

mande d'injonction dont il est question est prévue à l'article 99 du Code du travail, article qui accorde le droit de grève aux employés du secteur public mais prévoit en même temps une procédure pour suspendre ce droit si la grève met en péril la santé ou la sécurité publiques.

L'article 99 dit en effet que, sur requête du procureur général, "un juge de la Cour supérieure peut, s'il est d'avis que la grève met en péril la santé ou la sécurité publiques, décerner toute injonction jugée appropriée pour empêcher cette grève ou y mettre fin."

En réalité, l'injonction ne fait que suspendre le droit de grève puisqu'elle ne peut avoir d'effet que pour une durée de 80 jours. En outre, pour pouvoir obtenir une telle injonction, le gouvernement doit au préalable créer "une commission d'enquête", cette dernière n'ayant cependant qu'à faire rap-

**RÉNOVEZ VOTRE CUISINE DÈS MAINTENANT**

Pour planifier votre cuisine de rêve, nous avons des suggestions de choix pour votre rénovation.

Venez visiter notre salle d'exposition durant cette bourdonnante saison d'automne, car vous serez surpris de nos bas prix.

Nous avons tous les moyens de répondre à vos besoins. Visitez notre fabuleuse salle de montre et voyez nos installations qui vous feront rêver.

**Mes beaux Belanger**  
EN MONTRÉAL  
DANS  
NOTRE SALLE D'EXPOSITION

Heures d'ouverture de notre salle de montre: Dimanche, 11 h à 4 h 30 p.m.; samedi, 9 h à 4 h; lundi au mercredi, 9 h à 4 h 30 p.m.; jeudi, vendredi, 9 h à 4 h 30 p.m.

GRENIER TOITURE JORTOIN TRAVAUX DE CIMENT VITRES SALLES DE JEUX TRAVAUX DE MENUISERIE RELEVEMENT D'ALIMENTS

**SERVICE DE RÉNOVATION METROPOLITAIN**  
4058 ouest, rue JEAN-TALON  
482-0600

Chez Métropolitain nous avons la petite chose en plus. Je tiens à ma réputation et je peux vous assurer que chaque tâche sera accomplie avec le plus grand rendement possible que ce soit pour un simple lavage de vitres ou bien pour un contrat de \$2,500 pour la rénovation d'une cuisine. C'est pourquoi j'insiste pour maintenir un haut standard, sûr de la compétence de mes employés, de la qualité de mes matériaux, pour garantir une meilleure satisfaction.

**UN AGRANDISSEMENT**  
Faites construire une rallonge et économisez des dollars sur le déménagement. Les prix comprennent la finition de l'intérieur et de l'extérieur. Consultez nos experts dès maintenant.

**SALLES DE JEUX**  
C'est le temps de construire votre salle de jeux. Les salles de jeux construites par MHS sont très spéciales. Vous avez le choix des panneaux, du plancher et de la finition. Les prix comprennent l'installation du système électrique.

**SALLES DE BAINS**  
Ajoutez une salle de bains ou renovez celle que vous avez présentement. Styles et couleurs à votre choix. Mur à mur, vanités, etc., etc.

**NETTOYAGE COMPLET DE VOTRE MAISON**  
Faites confiance à nos experts et donnez un nouvel aspect à votre maison. Nous lavons et sablons les planchers, nettoyons les vitres, murs, meubles et tapis à un prix qui vous accommodera.

**METROPOLITAIN SERVICE DE RENOVATION**  
4058 ouest, JEAN-TALON  
482-0600

**CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE MONTRÉAL**  
Jean-P. Duquet, L.Ph. prop.

**NOUVEAUX BAS NYLON E-L-A-S-T-I-Q-U-E-S**  
Valeur reg. 2 paires \$45

**2 PAIRES SPÉCIAL \$31.99**

Du lundi au vendredi: de 9h à 5h p.m.  
Le samedi: de 9h à 5h p.m.  
Analyses de sang et d'urine complètes par des techniciennes diplômées. 845-2788

**PHARMACIES JEAN COUTU**  
911-922 est, rue Sainte-Catherine 845-9248

# élections

## Les francophones devront apprendre l'anglais Bourassa s'engage à rendre plus facile l'accès à l'école anglaise

par Marianne FAVREAU  
Après avoir refusé contre vents et marées depuis deux ans de changer un iota au chapitre V de la loi 22, le gouvernement s'engage, dès le prochain Parlement, à une révision et à des amendements de cette section traitant de la langue d'enseignement.

Si le gouvernement est reporté au pouvoir, la connaissance suffisante de la langue anglaise sera obligatoire dans toutes les écoles françaises, au plus tard de la troisième année. Cette obligation sera inscrite dans la loi qui fait du français la langue officielle du Québec, en amendement à l'article 44.

Deuxièmement, les tests imposés aux enfants qui s'inscrivent pour la première fois à l'école anglaise seront révisés ou à tout le moins remplacés par des mécanismes qui ne sont pas encore définis.

Troisièmement, on permettra l'admission à l'école anglaise, sans aucune contrainte, des jeunes Néo-Québécois qui ont un frère ou une sœur dans ce secteur.

C'est le ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue, qui a fait connaître ces intentions partagées par le chef du gouvernement M. Ro-

bert Bourassa et la candidate libérale Mme Thérèse Lavoie-Roux qui accompagnaient tous deux M. Bienvenue en conférence de presse.

"Campagne électorale ou non, ultimatum ou pas" ces modifications s'imposaient "inégalement", pour reprendre les termes de M. Bienvenue.

**L'amendement**  
De ces trois modifications, une seule nécessite un amendement à la loi, les deux autres ressortissant plutôt de la réglementation. Il s'agit de l'obligation pour les francophones d'avoir une "connaissance suffisante de la langue anglaise" au plus tard en troisième année dans les écoles françaises.

Jusqu'ici, la "connaissance suffisante de la langue anglaise" n'était imposée qu'aux aspirants à l'école anglaise.

Désormais, elle est également imposée à la clientèle des écoles françaises. D'autre part, alors que M. Bienvenue promet de réviser ou de remplacer les tests pour les aspirants à l'école anglaise, c'est par des tests et examens qu'il se propose de s'assurer que les jeunes francophones ont, dans leurs

classes françaises, la connaissance suffisante de l'anglais.

Actuellement, l'alinéa en question se lit comme suit: "Le ministre de l'Éducation doit également prendre les mesures nécessaires pour assurer l'enseignement de l'anglais, langue seconde, aux élèves qui reçoivent l'enseignement en langue française."

Actuellement, l'enseignement de l'anglais est obligatoire dès la cinquième année sans que la loi 22 n'ait eu à le préciser. Ce sont les programmes officiels et les règlements de la loi de l'Instruction publique qui déterminent ces obligations.

Minimisant peut-être les mesures à sa disposition, le ministre de l'Éducation opte pour un texte de loi plus précis et d'autant plus surprenant que sa cohérence avec l'objectif général de la loi 22 n'est pas évident.

**Les frères et sœurs**  
Une autre modification recommandée par M. Bienvenue concerne l'inscription, sans aucune contrainte, à l'école anglaise pour ceux qui ont déjà des frères ou sœurs dans ce secteur. C'était là une des préoccupations de maints

administrateurs, dont l'ex-président de la CECM, Mme Lavoie-Roux.

Il ne s'agirait cependant que d'une mesure temporaire. Nécessite-t-elle un amendement à la loi ou simplement à la réglementation? Chose certaine, M. Bienvenue la voit comme "un autre critère d'admissibilité à l'école anglaise" mais il ne veut que pour ceux dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais.

Cette mesure suggérée dans un esprit "d'humanisation et de justice" établit que les Néo-Québécois ayant des frères ou sœurs à l'école anglaise y entreront sans difficultés; les francophones dans le même cas ainsi que les autres Néo-Québécois devront subir une vérification de leurs connaissances linguistiques.

Si l'intention est bonne, les inégalités qui en résultent risquent de soulever des difficultés.

À la CECM cette année, sur 850 enfants ayant déjà frères ou sœurs à l'école anglaise, soumis aux tests du ministère de l'Éducation, 438 les ont réussis à plus de 45 pour cent et 412 se sont classés sous ce seuil.

Toutefois, tous ces enfants avaient été antérieurement rencontrés par une équipe de la CECM, en compagnie de leurs parents, pour une conversation informelle. Or, 914 sur 1,143 qui se sont présentés ont été jugés alors comme connaissant suffisamment l'anglais.

Il appert qu'en une circonstance moins stressante que des tests formels, plus d'enfants manifestaient leurs connaissances linguistiques. Et c'est peut-être ce que retient le ministre Bienvenue quand il songe à une façon d'humaniser et d'adapter l'application de la loi, surtout chez les petits.

S'ils s'en remet éventuellement au gouvernement pour trouver une formule précise, les entrevues avec des représentants du MEQ et ou les parents seraient présents, lui paraissent un mécanisme approprié.

Quelle que soit la modalité qui serait retenue, elle ne requiert peut-être aucun amendement à la loi. (Déjà en deux ans d'application, on a effectué de deux façons différentes la vérification de la connaissance suffisante de la langue d'enseignement.)

A moins qu'on ne songe éventuellement à faire disparaître l'article 43 de la loi qui donne au ministre le pouvoir d'imposer des tests et qui stipule que de tels tests doivent tenir compte des niveaux d'enseignement. Le moins qu'on puisse dire là-dessus, c'est que les déclarations de M. Bourassa et de M. Bienvenue n'ont pas été très claires là-dessus.

Enfin, le "remplacement des tests" n'aurait pas d'effet rétroactif. Par conséquent, le millier et plus de cas actuellement entre les mains de l'ombudsman suivraient la procédure normale.

Quant au contingentement, son retrait, sa modification ou son maintien dépendra des effets des mesures préconisées.

Et curieusement, après avoir parlé de "révision et amendements" à la loi 22, le ministre Bienvenue conclut en signalant que "les principes" demeurent intacts mais qu'il est disposé à en modifier les modalités d'applications pour les rendre plus justes et plus humaines.

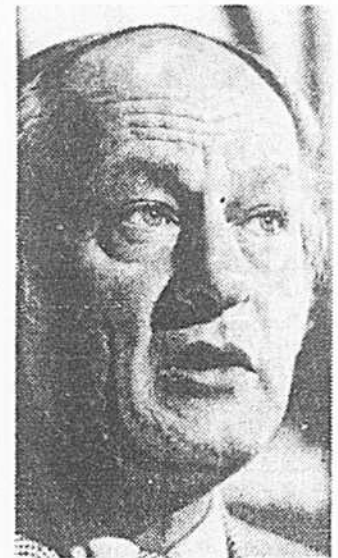
## Paniqué, Bourassa a improvisé une solution

par Pierre-Paul GAGNE  
Accusant le premier ministre Bourassa de céder face aux pressions des anglophones et des groupes ethniques, le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a soutenu, hier soir, qu'il fallait être "profondément malhonnête pour annoncer en plein milieu de la confusion électorale" des amendements aux règlements relatifs à la Loi 22.

"Il s'agit là d'une attitude inqualifiable, a-t-il lancé, que d'improviser sur une question aussi fondamentale à quelques jours seulement du scrutin."

M. Lévesque a rappelé que son parti s'était toujours prononcé contre les tests d'aptitudes linguistiques, mais il a ajouté que le fait de les abolir à ce moment-ci correspondait à créer une "confusion invraisemblable".

Le chef péquiste a également accusé le premier ministre Bourassa de céder lâchement face aux pressions des "naufragés fédéraux" tels que Jean Marchand et Bryce Mackasey.



René LEVESQUE

— Lévesque  
des tests d'aptitudes linguistiques et la meilleure preuve en est qu'on ignore complètement comment les changements annoncés pourront être appliqués.

"Tout ça est du, a-t-il rappelé, à une mauvaise loi mal appliquée et qui a réussi à créer une hostilité plus grande que jamais entre les deux groupes ethniques."

Par contre, le chef péquiste n'a pu s'empêcher de rappeler que son parti avait continuellement combattu l'existence de ces tests et que le premier ministre Bourassa semblait enfin avoir compris pourquoi, trois ans plus tard.

A cet égard, il a souligné à nouveau le caractère hautement "odieux et arbitraire" des tests en question et a rappelé la position du PQ, position aux termes de laquelle le libre choix complet de la langue d'enseignement serait accordé aux immigrants déjà installés au Québec, cependant que les enfants des nouveaux venus devraient obligatoirement fréquenter le système scolaire francophone pour une période minimum de cinq ans.



DU CHIANTI D'OCOURSE

## La solution du ministre Bienvenue

Voici l'extrait de la déclaration du ministre Bienvenue, qui porte sur les solutions proposées aux problèmes posés par l'application de la loi 22.

"Ainsi donc, la connaissance suffisante de la langue d'enseignement continuera de veiller sur la liberté de choix, à titre purement pédagogique et tant dans l'intérêt même de l'enfant qui doit la posséder pour recevoir son enseignement que celui de ses professeurs et ses jeunes condisciples qui ne doivent pas être retardés par ses difficultés d'apprentissage.

"Je recommande toutefois au gouvernement du Québec, au Premier ministre qui m'a donné son accord, de procéder dès le prochain Parlement à une révision du système ou à tout le moins au remplacement des tests tels qu'appliqués jusqu'à maintenant, de façon à humaniser et à adapter l'application de la loi, surtout dans le cas des enfants du niveau maternel et élémentaire 1ère année, soit ceux de 5 et 6 ans.

"Je recommande également l'addition d'un autre critère d'admissibilité à l'école anglaise pour les enfants dont la langue maternelle est autre qu'anglaise ou française, soit l'inscription antérieure au niveau élémentaire ou secondaire d'une école anglaise d'un ou plusieurs frères ou sœurs, et cela pendant une période de transition à définir et pour des raisons manifestes et souventes fois dénoncées par quiconque possède une connaissance à peine approfondie des centaines de milliers de nouveaux concitoyens d'ailleurs pour qui la famille demeure le noyau, le lien le plus sacré et le plus rassurant dans la nouvelle société qu'ils ont choisie.

"Enfin — et je sais tant comme père d'enfants fréquentant l'école publique que comme ministre de l'éducation du Québec que je rejoins et réjouis ici 90% des 5 millions de parents francophones du Québec — je m'engage au nom du gouvernement et avec l'accord du Premier ministre à modifier l'article 41, 2ième alinéa, de la loi 22 pour rendre obligatoire la connaissance suffisante de la langue anglaise dans toutes les écoles francophones du Québec, et cela le plus tôt possible et au plus tard de la 3ième année du niveau élémentaire.

"C'est une première dans l'histoire de l'Éducation au Québec."

## Une insulte à l'intelligence

— le Consiglio  
Trouvant les propositions Bienvenue plus ambiguës que la loi 22 elle-même, le Consiglio parle même d'une insulte à l'intelligence et ne voit rien là de satisfaisant pour les Néo-Québécois, si ce n'est l'obligation d'enseigner l'anglais à l'école française, très tôt.

Selon la lecture qu'il fait du texte de ces propositions, il en déduit que les tests demeurent, puisque le critère de la "connaissance suffisante" demeure. Et les termes "révision ou remplacement des tests" tels qu'appliqués jusqu'à maintenant" ne signifie pas disparition ou abolition.

Quant à la permission accordée aux Néo-Québécois de fréquenter une école anglaise s'ils ont déjà un frère ou une sœur, ce ne serait qu'une promesse électorale, déjà contredite par une lettre de M. Bourassa, datée du 1er octobre.

C'est M. Willia. Cusano, l'un des porte-parole du Consiglio, qui donne ainsi la réaction de son organisme. Il fait également remarquer la contradiction, dans le texte de M. Bienvenue, entre l'annonce de révision et d'amendements et la conclusion qui précise le statu quo sur les principes avec modification sur les modalités.

Quant au critère de la famille, s'il lui plaît à première vue, son caractère transitoire l'inquiète. Pour combien de temps? Et il cite une lettre du premier ministre où ce dernier fait état d'une étude au

Conseil exécutif de cette modalité. Il concluait alors:  
"Accepter en bloc les enfants ayant déjà des frères et sœurs dans le système anglais irait à l'encontre de l'exigence de la connaissance de la langue d'enseignement prescrite dans la loi et serait injuste pour les enfants qui ne sont pas dans ce cas."

Ce que le Conseil des ministres trouvait injuste le 19 septembre, il le trouverait juste aujourd'hui? s'étonne M. Cusano.

Le texte de M. Bienvenue sera lu, dimanche, lors de l'assemblée organisée par le Consiglio pour connaître la position des parties sur toute cette question.

Quant au président du Consiglio, Angelo Montini, il a déclaré qu'il ne s'agissait là que de promesses électorales. Selon lui, le ministre a prononcé un discours volontairement ambigu pour induire l'électeur anglophone et ethnique en erreur. M. Montini estime que M. Bienvenue a laissé entendre qu'il veut abolir la loi 22 sans pour autant se compromettre vraiment en ce sens.

"Nous avons demandé des solutions formelles et on ne nous donne que des promesses virtuelles", déclare M. Montini. Selon lui, le ministre de l'Éducation n'a nullement l'intention de supprimer les tests d'aptitude linguistique. Il a révélé d'ailleurs que des spécialistes du ministère travaillaient à les modifier depuis deux semaines.

## Une volte-face qui est de l'électoralisme pur

— Biron  
pour obtenir une "connaissance suffisante de l'anglais dès la troisième année", selon lui, il faudra l'enseigner dès le début de l'élémentaire, ce que l'Union nationale préconise précisément:

• quant aux tests linguistiques que les libéraux viennent de décider d'abolir, "nous, on dit depuis des mois qu'ils sont une mesure inhumaine".

Bref, M. Biron croit que le chef libéral essaie de gagner sur les deux tableaux: "Après avoir tenté d'arracher au PQ les faveurs des francophones en adoptant la loi 22, il cherche à récupérer les anglophones en la modifiant à la dernière minute."

D'où il conclut que le premier ministre "s'est complètement ridiculisé" et qu'il ne "récupérera rien du tout", parce que les élec-

teurs ne savent plus si M. Bourassa ne va pas à nouveau changer d'idée.

Parlant de changement d'idée, l'Union nationale a elle-même ajouté une nouvelle dimension à son programme linguistique, hier, en promettant d'étendre le principe du libre choix à la langue de travail.

M. Biron a choisi la tribune du "John Robertson Show", de très distinguée mémoire, à CFCEP, pour faire part de cette précision qu'on ne connaissait pas à son programme. Sans vraiment s'expliquer dans le détail, il a indiqué que sous un éventuel gouvernement unioniste, "ce n'est pas le patron d'une entreprise qui imposerait sa langue à ses employés, mais qu'il appartiendrait à ceux-ci de décider dans quelle langue ils travailleraient".

ils ne s'agissait de mettre un peu d'eau dans mon vin. Et deux... c'est tout!

## Choquette: Ça montre qu'ils n'ont pas de solution

par Fernand BEAUREGARD  
QUEBEC — "De la frime, une tactique électorale", dit le chef du Parti national populaire des offres que vient de faire aux anglophones et néo-canadiens le premier ministre Bourassa et son ministre de l'Éducation, M. Jean Bienvenue.

"Si ces deux messieurs avaient trouvé une solution de remplacement ou une modification aux tests d'aptitudes linguistiques, ne

croyez-vous pas qu'ils se seraient empressés de l'annoncer. Ils parlent d'amendements possibles, peut-être d'abolition. Tout ça, c'est flou, indéfini et ça démontre qu'ils n'en ont pas de solution," déclare M. Choquette.

"Je m'étonne aussi qu'il ait fallu autant de temps, autant de critiques, et même ma démission pour que le gouvernement reconnaisse que cette loi 22 est inapplicable,

injuste, ambiguë et doit être abolie."

Au sujet du projet visant à imposer l'enseignement de la langue anglaise aux francophones dès la troisième année de l'école primaire, M. Choquette souligne qu'aucun amendement n'est requis à l'alinéa 2 de l'article 44 qui, dans sa rédaction actuelle, permet une telle mesure.

"Mais c'est une mesure purement pédagogique. On ne met pas

ça dans une loi. C'est ça l'erreur du gouvernement Bourassa, d'avoir politisé ce qui en fait n'est que mesure pédagogique."

Enfin, l'ex-ministre de l'Éducation trouve "ridicule et puéril" que MM. Bourassa et Bienvenue aient cru offrir comme concession, l'autorisation d'envoyer à l'école anglaise les enfants de néo-canadiens dont un frère ou une sœur fréquente déjà le réseau scolaire anglophone.

## Contrairement à 73 L'initiative appartient à l'opposition

Une analyse de  
Philippe GAGNON

Autant la stratégie libérale avait réussi en 73 à embouteiller le Parti québécois sur le budget de l'An 1, autant le gouvernement sortant est embarrasé jusqu'ici par le procès que lui font subir tous les autres partis politiques, sans compter les groupes ethniques.

Depuis le début de la campagne électorale, le Parti libéral semble sur la défensive, incapable de maintenir une stratégie d'attaque soutenue, tributaire de l'événement que lui dicte le Parti québécois.

Cette campagne la plus courte de l'histoire du Québec, montre jusqu'ici que les partis d'opposition se sont comme donnés le mot pour couler le gouvernement libéral en critiquant ses six ans d'administration.

Les groupes ethniques et les anglophones, généralement silencieux au cours d'une campagne et acquis au départ au PLQ, s'agitent et semblent vouloir se rallier aux adversaires du parti. Ils monopolisent les énergies des libéraux autour de la controversée question linguistique. Un organisateur libéral soulignait que le parti s'attendait certes à ce que les "groupes ethniques" élèvent la voix, mais pas aussi fort et aussi longtemps.

De toute évidence la stratégie du PLQ en prend pour son rhume, même si, confie un organisateur, "le meilleur de notre performance est à venir". Reconu et renommé pour sa facilité à embrouiller ses adversaires, M. Robert Bourassa n'a pas jusqu'ici réussi à devenir le meneur de jeu comme en 1970 et en 1973. Malgré qu'en juin, au colloque-camping du parti, le premier ministre indiquait à un jeune interlocuteur qu'il verrait, au cours de la campagne, à placer les partis d'opposition sur la défensive. Depuis deux semaines, le chef libéral ne répond qu'aux attaques dirigées contre son parti tandis que le PQ, l'UN, le PNP et le RC mènent le combat sans se préoccuper des flèches lancées par le Parti libéral. Pour eux, l'heure est au procès de l'administration Bourassa. Et c'est dans chacun des comités qu'il se fait.

### La prudence

Le Parti québécois a jusqu'ici enjambé tous les pièges libéraux. Ses stratégies ont conseillé à M. René Lévesque de ne pas répondre à l'ultimatum que lui lançait M. Bourassa en le mettant au défi de "citer un seul cas de malhonnêteté" lors du débat radiophonique entre les deux chefs.

"On savait que Bourassa jouerait cette carte. Mais, soupçonnant que les libéraux avaient fouillé le passé de M. Lévesque, lorsqu'il était ministre libéral, et celui d'autres candidats péquistes, nous ignorions et craignons la réplique du chef libéral. Peut-être aurait-il alors lancé son affaire Parizeau et probablement que M. Lévesque aurait à ce moment-là, sous l'effet de la surprise, été pris de court", de dire un organisateur péquiste.

Les péquistes ne tiennent pas non plus à discuter de questions constitutionnelles ou de l'indépendance avec M. Bourassa. "Quoi qu'il advienne, quoi que le parti libéral tente c'est le procès du gouvernement qu'il faut faire", déclarent les stratèges péquistes.

Dans cette optique il est important que les "vedettes" du parti restent dans leur comté. Seul M. Lévesque, accompagné de ses conseillers politiques, d'un chauffeur et de deux gardes du corps est "autorisé" à parcourir la province. Il doit revenir dans Taillon aussitôt que ses organisateurs en voient la nécessité. Les autres "gros noms" ont reçu l'ordre de "travailler" leur comté. C'est une priorité, mais si les sondages effectués indiquent que les Parizeau, Marois, Morin, Joron, Laurin, Burns, devancent leurs adversaires, alors, mais seulement alors, ils pourront donner un coup de main à leurs collègues des comtés voisins.

Les candidats tentent d'arracher les comtés un par un, dans une véritable guerre de tranchées. C'est la tactique qu'emploie le PQ et l'Union nationale. Et leur stratégie force les ministres libéraux à rester cloués jusqu'ici dans leur région, occupés à défendre leur forteresse.

### Encore 12 jours

Les organisateurs libéraux voulaient réévaluer la stratégie du parti au cours de cette campagne et réclamaient, depuis au moins une semaine, que le premier ministre apporte des changements à la loi 22 pour calmer les groupes ethniques. Il les a écoutés.

Ceci fait, certains, notamment MM. Paul Desrochers et Claude Desrosiers, croient qu'il est maintenant temps que des ministres influents viennent épauler M. Bourassa et donner un nouvel élan à la campagne libérale. Selon des sources, M. Bourassa voulait prendre seul la vedette mais s'est rangé à l'avis d'organisateur qui lui ont indiqué que sa forme de leadership était contestée et que la stratégie devait être réévaluée.

Cette stratégie rejoint d'ailleurs celle employée en 1973 alors que la commission d'organisation du PLQ au milieu de la campagne électorale, comme l'indiquait l'ex-président du parti M. Claude Desrosiers dans une entrevue à LA PRESSE, au printemps, avait décidé de lancer les meilleurs éléments du parti sur la scène nationale parce que le PLQ ptiennait.

Les organisateurs péquistes s'attendent à voir apparaître André Ouellette, Marc Lalonde et peut-être le premier ministre Trudeau si le Parti québécois devient plus menaçant, pour mettre les électeurs en garde contre la très forte possibilité de l'accession au pouvoir du Parti québécois et repandre la peur.

Le Parti québécois n'en continuera pas moins d'exploiter sa stratégie de départ. Les organisateurs se félicitent d'avoir dévoilé certains aspects de leur programme tous les deux jours (pour occuper les médias), alors que le Parti libéral et l'UN l'ont donné d'un seul coup. A deux moments différents, ils en exposeront bientôt les deux derniers chapitres, l'agriculture et les affaires municipales.

## Le Québec est si mal en point que le PQ devra ajourner des réformes

— Rodrigue Tremblay

par Jean-Paul SOULIE

Posant la "cerise sur le sundae" du sombre tableau qu'il venait de brosser de la situation financière désastreuse du Québec après six ans de gouvernement libéral, le candidat péquiste dans le comté de Gouin, M. Rodrigue Tremblay, économiste et universitaire, a déclaré hier que les promesses électorales de son chef de parti dans le domaine de la santé ne lui paraissent pas réalisables dans l'immediat, faute d'argent.

Pour M. Tremblay, il faudra attendre plusieurs années avant que les finances de la province, redressées par la "révolution tranquille économique" que lancera un gouvernement péquiste, permettent la mise en application des mesures sociales — soins dentaires pour les moins de dix-huit ans et médicaments gratuits pour les personnes âgées — promises par M. René Lévesque.

M. Tremblay, ainsi que M. Raymond Garneau, ministre des finances du gouvernement Bourassa, étaient hier les invités de l'Association des économistes québécois. Les deux hommes ne se sont pas rencontrés pour autant. La conférence du nouveau candidat péquiste avait été fixée à deux heures, et celle du ministre libéral sortant à quatre heures.

Si M. Tremblay a pu se plaindre amèrement du manque de données économiques que les services gouvernementaux, et particulièrement le ministre des Finances, avaient laissé filtrer alors qu'ils étaient au pouvoir, M. Raymond Garneau lui disposait d'un mate-



Rodrigue TREMBLAY

riel de son choix pour attaquer son adversaire absent. Il a basé l'essentiel de son exposé sur un livre publié par M. Tremblay en 1971, et dans lequel l'universitaire écrivait que "les modalités d'application du projet d'indépendance du Québec sont les plus incertaines et les conséquences les plus nébuleuses", particulièrement dans les domaines monétaire, économique et financier.

### Monnaie québécoise

Pour M. Rodrigue Tremblay, la création d'une monnaie québécoise distincte du dollar canadien ne pose pas de problèmes majeurs.

C'est d'autre part dans le plus strict libéralisme économique que M. Tremblay entend redresser la

situation économique du Québec. "Le Parti québécois ne fera pas de miracles, a-t-il dit. Il n'y aura pas de nationalisations, et il faudra attendre un quart de siècle avant que les Québécois deviennent propriétaires, à égalité avec les autres Nord-Américains des entreprises établies chez eux. Prenant l'exemple de l'Alcan, M. Tremblay réserve à un gouvernement péquiste le droit de scruter attentivement les raisons pour lesquelles cette compagnie irait investir ailleurs dans le monde pour la transformation des lingots d'aluminium produits au Québec. "Nous ne donnerons pas d'ordres, mais nous dirons à la population ce qui est réellement des agissements des compagnies", a-t-il dit.

M. Tremblay a également inscrit au nombre des projets d'un gouvernement péquiste axé sur l'économie l'implantation d'une usine d'uranium enrichi, capable d'exporter plus \$1 milliard par année, et toutes les mesures nécessaires pour transformer la faiblesse structurelle de l'économie québécoise et rentabiliser les investissements d'infrastructure réalisés par la révolution tranquille.

### Socialisme et financement

M. Raymond Garneau, deuxième conféréncier invité par l'Association des économistes québécois, a longuement démontré que les thèses défendues par M. Rodrigue Tremblay en 1971 dans son livre "Indépendance et marché commun Québec-États-Unis", étaient en contradiction avec celles du PQ aujourd'hui.

Mais alors que le candidat péquiste avait, deux heures avant, affirmé son indéfectible attachement au système capitaliste, à la libre entreprise et au libéralisme économique, M. Garneau a affirmé qu'un gouvernement péquiste ne trouverait plus de marché financier où emprunter à cause de ses nationalisations. Le ministre des Finances a affirmé que le Parti québécois promettait des nationalisations d'industries dans les comtés ou elles sont implantées, celle de l'industrie de l'amiante, celle de l'Alcan, comme celle de Beil Canada ou du secteur de l'assurance automobile.

Pour M. Garneau, un gouvernement péquiste serait incapable de payer ses fonctionnaires au bout de six mois, et seule l'appartenance à un système fédéral comme celui du Canada peut assurer au Québec la sécurité sur les marchés financiers que confère un montant de péréquation de \$1 milliard 200 millions que le Québec doit recevoir du fédéral pour le prochain exercice financier.

Le ministre des Finances a affirmé qu'il n'y aurait pas de hausse d'impôts dans les années à venir, car, a-t-il dit, "l'économie du Québec ne peut pas en supporter plus qu'il n'y en a déjà". Cependant de nombreux économistes présents ont exprimé leur désaccord avec le ministre, certains calculant que les Québécois avaient vu leur fardeau fiscal augmenter de 124 pour cent en quatre ans, pendant que celui des Ontariens ne s'accroissait que de 52 pour cent.

## Rouleau demande aux partis de parler des vrais problèmes

par Laurier CLOUTIER

Il faut que les partis politiques durant cette campagne électorale cessent de déplacer le débat avec "des vétilles aussi insignifiantes que la faillite du journal "Le Jour" ou celle du Club de réforme de Montréal" et parlent des vrais problèmes comme notre identité culturelle, la situation économique des plus difficiles, la protection des terres agricoles, l'habitation et les relations de travail.

### Un parlement équilibré

Se gardant bien de favoriser un parti politique ou l'autre dans la présente course, le président du Mouvement Desjardins, M. Alfred Rouleau, a dressé hier tout un programme d'action au futur gouvernement du Québec lors du déjeuner-causerie hebdomadaire de la Chambre de commerce de Montréal.

Dénonçant toute une série de problèmes laissés sans solution par le (ou les) gouvernements sortant, M. Rouleau a toutefois ajouté que l'importante question de la survie à long terme des Québécois en tant que peuple ne doit pas devenir une sorte "d'aspirine miraculeuse" contre tous nos maux et nous faire oublier tout le reste.

Mais "si le gouvernement fédéral persistait à refuser au Québec les pouvoirs politiques et les moyens fiscaux adéquats pour garantir sa survie économique et culturelle, il faudrait alors que les Québécois aient assez de lucidité pour s'interroger attentivement sur leurs conditions réelles et leur avenir dans la confédération, et

tirer froidement, démocratiquement, les conclusions qui s'imposent". M. Guy St-Pierre en a parlé dernièrement mais je me demande s'il se poserait les mêmes questions durant la campagne électorale", a lancé M. Rouleau.

Sans se départir de "la plus grande neutralité politique possible", M. Rouleau a toutefois décidé d'exposer aux électeurs "les défis actuels du Québec".

Au plan culturel, "il s'agit de savoir si le Québec dispose actuellement des moyens lui permettant de survivre en tant que peuple et de valoriser son identité".

"La conjoncture qui confronte les Québécois quant à leur avenir collectif en tant que peuple n'a jamais été aussi urgente ni aussi inquiétante", a déclaré le président du Mouvement Desjardins.

"Nous sommes menacés dans notre survie collective par les conséquences et les défis de notre modernisation et de notre urbanisation. Cette situation nous expose de façon plus dangereuse aux influences nord-américaines et exige de nous plus d'ardeur pour la sauvegarde de notre identité et de notre dignité".

"Cette menace justifie d'autant plus nos revendications de leviers de décisions politiques, économiques, fiscales et culturelles".

"Faut-il troquer notre identité en tant que peuple contre un certain niveau de vie nord-américain?", s'est demandé M. Rouleau.

Par ailleurs, la population québécoise ne cesse de perdre du poids au Canada.

Le taux d'accroissement annuel de la population du Québec, entre 1974 et 1975, n'a atteint que 0,9 pour cent contre 1,6 pour cent au Canada. D'où la part des Québécois dans la population canadienne au cours de cette brève période a dégringolé de 29 à 27 pour cent.

"L'arrivée de nouveaux immigrants renforce la position de la majorité anglophone. En outre, nous risquons à long terme de devenir minoritaires dans notre propre maison, à Montréal par exemple".

Malgré tout, il ne faut pas céder à la tentation de faire de la loi 22 "l'objet de marchandage électoral".

Alors que "des fédéralistes sincères croient pouvoir sauver le fédéralisme canadien, le français se fait pourtant huer à Toronto et les gens de l'air se font baffouer par leurs propres dirigeants syndicaux anglophones".

On aurait tort d'oublier tous les autres problèmes cependant.

Le chômage se situait à 9,7 pour cent en septembre dernier et "le pire, c'est que ça n'énerve plus personne".

Sans parler du "déficit budgétaire appréhendé de \$1 milliard, nos structures économiques sont désuètes et axées sur des industries traditionnelles soumises à une rude concurrence extérieure".

"Quinze ans après la révolution tranquille, nos inégalités économiques régionales sont aussi profondes: 17,2 pour cent de chômage en 1975 pour l'ensemble des régions du Bas St-Laurent, de la Gaspésie,

de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac St-Jean".

Notre plus importante industrie, celle des pâtes et papiers, s'est considérablement détériorée aux profits du sud des USA et de la Colombie-Britannique. Notre industrie du sciage, autochtone à 93 pour cent, connaît de multiples problèmes. Nos richesses minières nous reviennent en produits finis. L'apport de l'investissement étranger n'a pas tellement contribué à améliorer notre structure industrielle.

Notre agriculture n'a jamais été aussi menacée par la spéculation foncière. Selon l'Union des producteurs agricoles (UPA), le Québec compterait près de 900,000 acres de bonnes terres en spéculation active en plus de 500,000 acres additionnels devenus la propriété des étrangers.

"Le problème des relations de travail est devenu une maladie québécoise menaçante pour notre avenir économique et social. Nous n'avons pas les moyens d'assumer les coûts économiques et sociaux de la situation actuelle".

M. Rouleau a toutefois ajouté qu'il lui apparaît "dangereux que la campagne électorale devienne un procès unilatéral du syndicalisme et des chefs syndicaux. Quelle part de responsabilité doit-on accorder à l'Etat dans la crise actuelle quand on connaît l'urgence des réformes à la législation du travail? Quelle part au patronat québécois lorsque le Québec remporte le championnat des lockouts au Canada aussi bien que celui des grèves?"

## LA CAMPAGNE A LA CAMPAGNE



par Pierre Foglia

Depuis mon arrivée à St-Prospier, il y a maintenant six jours, j'ai ramassé sur le village et les gens qui l'habitent, quelques petites informations qui, séparément, ne donnent pas matière à une thèse de doctorat sur nos moeurs bucoliques. J'ai donc réuni aujourd'hui ces informations pour en faire une petite chronique rurale, mondaine et électorale.

CULTURE: La bibliothèque municipale de St-Prospier sera ouverte vendredi soir de 19h30 à 21h30. Mlle Flore Gagnon procédera comme d'habitude à la distribution des ouvrages. Rappelons aux abonnés que quelques exemplaires du dernier numéro de la revue "Agriculture du monde et d'ailleurs", sont maintenant disponibles. Nous recommandons en particulier à nos abonnés une intéressante étude arboricole, sur la manière de tailler les pousses de bananiers au printemps.

Tout en enrichissant la pratique quotidienne de nos agriculteurs, cette étude pourrait certainement contribuer à diversifier la culture sur les terres de la paroisse. En effet, pourquoi ne cultiverions-nous pas, un peu moins de blé d'Inde et d'avoine à St-Prospier, et un peu plus de bananes? La question n'a certes pas besoin d'être posée à notre député sortant, Normand Toupin, puisque l'on se souvient qu'à l'époque où il était ministre d'Agriculture, il avait déclaré: "C'est dans la banane que je vois l'avenir de St-Prospier". Il n'est malheureusement pas resté

ministre assez longtemps pour réaliser son rêve.

\*\*\*

DEMENTI: On nous prie de communiquer que la décision de procéder à la réfection du pont qui enjambe le ruisseau du rang 18 à St-Prospier, ainsi que la décision de procéder aux nombreux travaux de voirie actuellement en cours dans les villages voisins de Saint-Casimir et de Sainte-Anne de la Pérade, n'est en aucune sorte reliée aux prochaines élections. De même, l'offre gratuite d'aides ménagères qui a été faite en la salle paroissiale de St-Prospier récemment ne participe d'aucune tentative d'influencer l'électorat.

Nous profitons tout de même du heureux hasard qui fait survenir ces événements en période électorale pour féliciter le gouvernement de ses politiques résolument sociales.

\*\*\*

ACCIDENT: En se levant pour aller faire pipi, Ti-fin, le seul vétéran de la dernière guerre de St-Prospier,

a perdu l'équilibre et s'est lourdement écrasé sur le juke-box de l'hôtel, se blessant légèrement à la tête. "Je suis un peu fatigué..." s'est excusé Ti-fin.

En fait, le brave homme était épuisé. Il a fallu deux hommes pour le soutenir lorsqu'on l'a reconduit chez lui. Le lendemain il ne se souvenait de rien. Il ne se souvenait même pas, de s'être relevé à 3 heures du matin pour passer sa tondeuse à gazon sur la rue Principale. Cet exercice nocturne n'est pas, précisons-le, répertorié au chapitre des moeurs, habituellement douces, à St-Prospier.

\*\*\*

NOUVELLE RECRUE POUR LES CREDITISTES: St-Prospier compte un créditiste de plus depuis hier soir. Il s'agit de René Jacob, jeune homme dans la vingtaine, qui était libéral convaincu jusqu'à sa complète conversion au Crédit social, hier soir au bar de l'hôtel "Le Flamand rose". J'ai eu le privilège d'assister à cette conversion que je vous rapporte ici fidèlement...

Il était donc aux environs de 23h, et René Jacob, retiré au bout

du bar, le regard vide, rêvait... ce n'est pas trahir un secret que de dire ici qu'il rêvait à Louise, jeune et pimpante St-Prospérienne, en pension la semaine dans un couvent de Shawinigan sur l'ordre d'un père autoritaire.

Louise et René, c'est la version rurale des amours d'Abélard et d'Héloïse. Amours contrariées s'il en fut. Dans le cas de Louise et René, contrariées par le père de Louise. Justement, aux environs de 23h, hier soir, le rêve de notre amoureux se brisait une fois de plus sur l'image du redoutable beau-père...

— Y veut rien savoir de moi, le vieux sa...!

Jacob avait parlé à voix haute, ce qui attira l'attention des autres clients. Mais à la surprise générale, le désespoir de Jacob se changea soudain en fou rire. Un de ces fous rires agricoles, bruyants et très sautants comme un tracteur qu'on fait partir. À travers ses hoquets, Jacob répétait: "Vive Samson! Camil au pouvoir!", et il repartait à rire de plus belle. On le crut fou. Mais la lumière se fit: le

père de Louise est un inébranlable créditiste, aussi attaché à ses convictions, qu'à l'honneur de sa fille.

Jacob riait tellement maintenant, qu'il en avait les larmes aux yeux: "Je vins d'être touché par la grâce créditiste! Vive Samson! Je vais être tellement créditiste qu'il ne pourra plus me refuser sa fille! ... et repartant vers une autre crise de rire, il ajouta: "ché chà l'amour!"

\*\*\*

RÉPONSE À UN LECTEUR: A. M. Shivanah Ramadi, Katmandou, Népal. Vous me remerciez, monsieur, de vous avoir fait découvrir St-Prospier, vous dites avoir l'intention d'y passer vos prochaines vacances, et me demandez le meilleur chemin pour vous y rendre.

Sachez, monsieur, que je ne suis par un agent de voyages. Je suis journaliste, spécialisé dans les questions électorales. Mais que ceci ne vous fasse déroger en rien à vos projets de vacances. Venez, monsieur. Et dites-le autour de vous: les Népalais sont les bienvenus à St-Prospier.

LA CAMPAGNE

Cas Parizeau: pas de rétractation de Bourassa

Le premier ministre Robert Bourassa n'a pas l'intention de se rétracter au sujet du "cas Parizeau". On sait que le chef libéral a déclaré dimanche que, au moment où M. Parizeau était un conseiller influent du gouvernement, entre 1965 et 1970, les primes d'assurances payées par le gouvernement et l'Hydro à un bureau de courtiers appartenant à la famille de M. Parizeau avaient "comme par hasard augmenté de façon spectaculaire". Invité hier sur les ondes d'un poste de radio de Sainte-Marie de Beauce à répondre à la demande de rétractation formulée par M. Parizeau, M. Bourassa a répondu: "M. Parizeau est certainement fatigué, il devrait se reposer. Je ne peux pas prendre sa demande au sérieux. J'ai dit dimanche que je n'avais aucune preuve de favoritisme. Il voudrait que je me rétracte et que je dise qu'il y en a eu?"

L'UN et les bridgeurs

Vives controverses chez les organisateurs de l'Union nationale: un chef de parti en campagne électorale peut-il se permettre de déranger des enrégés du bridge en pleine activité sans encourir leurs foudres le soir du scrutin? Le dilemme s'est posé hier à M. Rodrigue Biron, quand ses partisans de Trois-Rivières ont vivement insisté pour qu'ils s'arrêtent quelques instants pour serrer des mains parmi un groupe d'une soixantaine de joueurs de bridge. N'écouterait que son courage, le chef unioniste s'est finalement rendu à leur désir pendant que ses plus proches collaborateurs s'arrachaient les cheveux, convaincus qu'une intrusion dans les activités d'aussi intense concentration constitue rien de moins qu'un sacrilège politique...



Une question de vivre sa vie

Chaleureusement applaudi par les étudiants de l'université de Montréal — environ un millier, réunis dans le grand amphithéâtre de l'établissement, — le député sortant du comté de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a fait mentir hier tous ceux qui diagnostiquaient une dépolitisation poussée du monde étudiant. Présenté comme "le plus jeune des vieux batailleurs de notre cause" par le candidat du Parti québécois dans le comté d'Outremont, l'économiste Pierre Harvey, M. Charron a comparé le projet de son parti à celui de tout jeune désireux de vivre sa vie. Qualifiant l'équipe libérale "d'équipe usée, vidée, minée", M. Charron a accusé cette dernière de n'avoir présenté aux Québécois que des "projets artificiels", celui de la Baie James, lancé "dans une kermesse partisane et dans l'improvisation", et puis cette "fiesta de deux semaines qu'ont été les Jeux olympiques", qui, a-t-il dit, se sont faits au détriment des besoins réels de la population, tout en compromettant pour des années la situation des finances publiques.

Reproches dirigés vers Oswald Parent

À la suite d'un regroupement municipal, qualifié de hâtif par plusieurs groupes de citoyens, les villes de Gatineau et Buckingham prennent un intérêt particulier à la campagne en cours. Tant le candidat péquiste dans le comté de Papineau, M. Jean Alfred, que les candidats unionistes Sylvio Huneault et du PNP, Gilbert Dupuis, reprochent au ministre Oswald Parent d'avoir imposé à la région un regroupement coûteux. On reproche surtout "au regroupement forcé" d'avoir entraîné de fortes hausses de taxes et d'avoir éloigné l'administration municipale des citoyens.

Sept femmes candidates péquistes

Des 110 candidats péquistes, sept seulement sont des femmes, le même nombre qu'au cours des élections de 1973. Il s'agit de Lise Quimet-Payette (Dorion); Hélène Jacob (L'Acadie); Diane Leblanc (Iles de la Madeleine); Jocelyne Villeneuve-Quellet (hull); Louise Cœurrier-Sauvé (Vaudreuil-Soulanges); Louise Beaudoin (Jean-Talon) et Lyne Bourgeois (Montréal-St-Louis).

On a raté la révolution industrielle

Malgré les attaques dont il fait l'objet de la part de M. Robert Bourassa, Jacques Parizeau soutient encore et toujours que le Québec a fait une erreur de se spécialiser dans l'hydro-électricité en donnant le feu vert à la Baie James et en négligeant d'accorder au nucléaire toute l'attention que cette forme d'énergie mérite.

"L'on a raté la révolution industrielle. Les entreprises vont s'implanter ailleurs pour être assurées que plus tard ils auront l'énergie pour alimenter leur usine et nous, au Québec, on devra éventuellement importer la technologie et le savoir-faire de l'étranger."

Pour lui, le choix fondamental a été fait; il reste maintenant à en retirer le plus de bénéfices possibles. "Il y a tellement d'argent investi dans la Baie James que l'on ne peut plus reculer."

Appui de Robertson à Biron

Rodrigue Biron, le chef de l'Union nationale, s'était bien moqué du Parti québécois quand la FTQ avait annoncé son appui au parti de René Lévesque, parlant même du "baiser de la mort" de Louis Labege. Mais il a hérité hier d'un appui éméché dont plusieurs de ses partisans se seraient sans doute passés, celui de l'animateur de radio John Robertson. L'un des chefs de file, avec le député George Springate, de la lutte passionnée qui s'est menée contre la loi 22 sur les ondes de CFCF l'an dernier. M. Biron ne s'en fait pas trop parce que, dit-il, l'animateur de lignes ouvertes avait déjà fait connaître son approbation du programme linguistique de l'UN, il y a quelques mois. Le chef unioniste admet toutefois qu'il se serait senti plus mal à l'aise si le dénommé Robertson s'était manifesté sans prévenir, en pleine campagne.

Des cartons d'allumettes

Le candidat de l'Union nationale qui a le plus de chances de recueillir un nombre significatif de voix dans l'Outaouais, M. J. Dan Brunet, un courtier en immeuble bien connu, a dit, au cours d'une entrevue particulière, qu'il se présentait devant les électeurs pour empêcher la région de Hull de devenir "un nouveau Portugal". L'homme d'affaires, qui ne cesse de distribuer les cartons d'allumettes à l'effigie de son commerce, a expliqué sa détermination en indiquant que l'adoption, par le Parti québécois, de mesures sociales, advenant sa prise du pouvoir, ferait fuir les commerçants.

Le candidat, qui manifeste une confiance sans bornes dans sa capacité de faire face aux grands trusts de l'immeuble craint que la prise du pouvoir par le PQ ne fasse baisser la valeur des immeubles — dont certains lui appartiennent (ses affiches de mises en vente d'immeubles parsèment le territoire) dans la région de Hull. Il reproche à cet égard au leader du PQ, M. Lévesque, de ne pas avoir de fortune personnelle. M. Brunet précise qu'il a l'intention de dépenser "tout l'argent permis par la loi" et que les fonds ne seront pas tirés de sa caisse personnelle.

Chahuté par des péquistes, Bourassa se paie leur tête

par Daniel L'HEUREUX

THETFORD MINES — Devant un auditoire de 600 personnes composé à moitié de militants libéraux, à moitié d'adversaires péquistes, le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, a défé hier son homologue du Parti québécois, M. René Lévesque, de se prononcer à la fois sur la question de l'enseignement de l'anglais dès la troisième année et sur le retrait des poursuites judiciaires, demandé par les syndiqués en grève de l'Hydro-Québec.

"Je vous défie, M. Lévesque, de vous prononcer sur ces questions fondamentales. Le 15 novembre, les masques vont tomber et vous allez manger la pire claque de votre carrière politique", a lancé M. Bourassa, en provoquant autant d'applaudissements que "chou!" réprobateurs.

Il faut dire que, loin de se laisser intimider par la présence de ses adversaires, le chef libéral a copieusement nargué ceux-ci et pour

tout dire, a donné un véritable "show" à l'occasion de son passage au pays de l'amiante.

"Vous devriez avoir honte, a-t-il dit en réponse à un tollé de huées, de votre chef qui est allé dire devant le Canadian Club que la loi 63, c'était une bonne chose, ce qui contredit le programme de votre parti."

Le chantage

Parlant du conflit de l'Hydro, M. Bourassa a voulu dire qu'il est "normal que le gouvernement ne cède pas devant les demandes de la FTQ qui appuie le Parti québécois". Ce bout de phrase ayant soulevé les applaudissements de ses adversaires, le chef libéral répliquera: "Vous applaudissez des gens qui font souffrir les Québécois durant la saison hivernale."

Le premier ministre allait être chahuté de nouveau quand il affirma que le gouvernement ne pouvait pas accepter le "chantage" des syndiqués de l'Hydro qui demandent le retrait des poursuites judiciaires.

"Êtes-vous d'accord pour que le gouvernement ne cède pas à un tel chantage?", de lancer le chef libéral à l'intention évidente de ses adversaires.

Les réponses qui fusèrent de la salle donnèrent un brouhaha confus. "Il y a de la division dans votre parti", trancha M. Bourassa avec un malin plaisir.

"Je vous repose la question, enchâna-t-il: Je ne dis pas si on faisait la grève parce qu'on aurait réduit les salaires... Mais peut-on accepter une grève pour que des crimes restent impunis?"

Nouvelle flambee de protestations. "Tout ce qu'ils ont dans la bouche, c'est l'insulte et l'injure", clame le premier ministre au grand plaisir de ses partisans.

"On veut accroître le progrès économique..." commence ensuite à dire M. Bourassa.

Un milliard de dettes

"Un milliard de dettes", lui lance un de ses adversaires. "Qui est-ce qui a dit ça? Venez donc ici vous, venez en avant", lui ordonna

le chef libéral d'un ton de maître d'école.

Un jeune homme s'amène et Bourassa lui indique d'un regard défiant de prendre sa place derrière le lutrin.

Le jeune adversaire — un enseignant — s'approche alors du micro et, après avoir été à son tour copieusement hué par les militants libéraux et applaudi par les siens, demande au premier ministre: "Le déficit de \$850 millions, qui dépassera peut-être le milliard, serait attribuable à la fonction publique. Mais il y a dix et même 15 ans, la fonction publique était déjà là et le gouvernement réussissait à payer son monde sans s'endetter, même s'il faut dire qu'à l'époque, il n'y avait ni la Baie James, ni les Olympiques."

Attaqué sur le terrain où il est le plus habile M. Bourassa lui débita une réponse toute truffée de savants termes du langage de l'économie et de pourcentages à la décimale près. Personne n'eut envie de repéter l'exploit du jeune enseignant.



Bob KEATON



Paul UNTERBERG



John CIACCIA

Ciaccia demande aux étudiants d'excuser les erreurs du PLQ

par Laval LE BORGNE

Mal à l'aise, sur la défensive, le député libéral de Mont-Royal, M. John Ciaccia a supplié hier les étudiants du Marianopolis College de ne pas condamner le Parti libéral du Québec pour les erreurs qu'il a pu commettre.

Devant plus de 350 étudiants qui remplissaient à craquer la magnifique chapelle du plus huppé des collèges privés anglophones de Montréal, quatre candidats prestigieux ont défendu leurs partis respectifs: M. Ciaccia pour le PLQ, M. Bill Shaw pour l'UN, M. Paul Unterberg pour le PQ et M. Bob Keaton pour l'Alliance démocratique.

S'il fallait attribuer un rang, un degré de popularité aux 4 politiciens en fonction du nombre et de la durée des applaudissements de ces jeunes et très polis filles et fils de bonnes familles anglophones, M. Keaton de l'AD se classerait bon premier, MM. Unterberg et Shaw du PQ et de l'UN ex aequo au second rang, et M. Ciaccia dernier.

Critiqué par les trois autres candidats et par les questions des étudiants au sujet de la loi 22, M. Ciaccia a répondu: "Je vous supplie d'être compréhensif envers nos erreurs; essayez de comprendre qu'elles peuvent être corrigées avec une équipe libérale forte."

Les syndicats et les Jeux

Après s'être fait lire par un étudiant, sur un ton moqueur, un extrait d'une brochure du PLQ où il est dit que ce sont les syndicats qui ont saboté les Jeux olympiques, au grand amusement de la salle, M. Ciaccia a tout d'abord répondu qu'il y a au Québec, contrairement

au reste de l'Amérique, et comme en Europe, des dirigeants syndicaux qui veulent renverser le régime, et que c'est dans ce sens-là que la brochure parle de sabotage.

M. Bob Keaton, le candidat de l'Alliance démocratique dans NDG, a réfuté cette explication du député libéral en disant: "Il faut être cynique et libéral pour soutenir que la FTQ-construction, qui contrôlait le chantier olympique avec la bénédiction de l'équipe libérale et de Jean Cournoyer, veut renverser le régime."

Chaleureusement applaudi par son auditoire, il a ajouté que le gouvernement libéral a l'insigne honneur d'être le seul pays démocratique au monde à avoir emprisonné ses chefs syndicaux, comme le font couramment les dictatures militaires de l'Amérique du Sud et d'ailleurs. Selon lui, la politique d'affrontement du gouvernement Bourassa envers les syndicats est la seule et unique responsable du championnat des grèves présentement détenu par le Québec. "Le gros bon sens nous indique qu'on ne peut matraquer impunément les travailleurs syndiqués sans que ceux-ci répliquent; il faut absolument changer cette politique et la remplacer par une politique de participation à la gestion et aux profits de l'entreprise qui pourrait s'inspirer de celle de l'Allemagne de l'Ouest, le pays qui a moins de grèves que tout autre pays d'Europe."

Pour sa part, M. Unterberg du PQ a rappelé que les leaders syndicaux sont à peu près les mêmes que sous Jean Lesage et Daniel Johnson, et que ce n'est que depuis l'arrivée de M. Bourassa au pouvoir qu'ils sont accusés d'être les

responsables de tous les maux du Québec.

Quant à M. Shaw, il a soutenu, comme M. Ciaccia, que les leaders syndicaux sont responsables des grèves puisqu'ils forcent les travailleurs à débrayer en utilisant des fiers-à-bras. "M. Bourassa est un homme trop mou avec les dirigeants syndicaux; les travailleurs n'ont pas les moyens et ne veulent pas faire de longues grèves. Avec l'Union nationale, le droit de grève dans les secteurs public et parapublic sera aboli et remplacé par l'arbitrage obligatoire; dans le secteur privé, aucun syndicat ne pourra déclencher une grève à moins d'avoir obtenu la majorité absolue de ses membres en règle, au scrutin secret, et non pas la majorité des membres qui se rendent à l'assemblée du syndicat", a-t-il dit.

Le député libéral Ciaccia, revenant sur le sujet, a répliqué: "On ne peut pas blâmer une seule personne (M. Bourassa) de tous les conflits ouvriers qui affligent le Québec."

Enfin, sur la question de la langue, M. Shaw de l'UN a été lui aussi très applaudi lorsqu'il a accusé le PLQ d'être raciste envers les anglophones du Québec en leur "imposant" le français comme langue de travail. "Si le gouvernement fédéral adoptait une loi disant que l'anglais est la seule langue officielle du Canada et décrétait que 99,6% des employés de la fonction publique devraient être des anglophones, tout le monde dirait qu'il s'agit là d'une attitude raciste; et pourtant c'est exactement ce que M. Bourassa a fait par rapport aux anglophones du Québec depuis qu'il est au pouvoir", a-t-il affirmé.

"La pire hypothèque"

par Denis LORD envoyé spécial de LA PRESSE

CAP-DE-LA-MADELEINE — Aux dires du chef de l'Union nationale, le premier ministre Bourassa est en possession d'un rapport du ministère de l'Industrie et du Commerce qui affirme que le projet hydro-électrique de la Baie James est "la pire hypothèque du Québec" à l'heure actuelle, à cause du coût élevé des emprunts qu'il a dû contracter pour le "projet du siècle".

Selon M. Rodrigue Biron, cette précision serait contenue dans le rapport annuel du MIC sur les perspectives économiques du Québec qui, croit-il savoir, est entre les mains du ministre Guy Saint-Pierre depuis le 10 octobre dernier. Le chef unioniste en a d'ailleurs profité, hier, pour sommer une troisième fois le premier ministre Bourassa de rendre le document public.

"Au lieu de s'attaquer à ceux qui font de la politique honnêtement (il parle de lui-même), il ferait mieux de répondre honnêtement aux questions", dit-il, soulignant que les taux d'intérêt qui sont payés pour la Baie James coûtent "des centaines de millions de dollars" par année aux Québécois.

En attendant, M. Biron joue aux devinettes et indique que l'entourage immédiat du premier ministre recèle de mystérieux informateurs travaillant pour le compte de l'Union nationale.

C'est par eux, laisse-t-on entendre chez les unionistes, que M. Biron a eu vent du contenu du fameux rapport dont il se sert pour narguer le chef libéral et le forcer à faire une déclaration sur le sujet.



Rodrigue BIRON

On nous traite comme des numéros

—Samson

par Ingrid SAUMART

RIVIERE-DU-LOUP — Parlant hier soir à Rivière-du-Loup, le chef du Ralliement créditiste a accusé le gouvernement d'avoir "passé" aux Québécois une carte d'identité obligatoire sous le couvert de la carte d'assurance sociale.

"Quand on a parlé d'une carte d'identité obligatoire qui aurait été remise par le ministère de la Justice, tout le monde s'est offusqué parce que cela portait atteinte aux libertés individuelles, de déclarer M. Samson, mais depuis, le ministère des Affaires sociales a sorti sa

carte-soleil et c'est du pareil au même."

M. Samson a d'ailleurs précisé que les gens plus âgés avaient de la chance parce que leur passé ne serait pas inscrit dans l'ordinaire, ce qui n'est pas le cas pour les jeunes qui, en plus d'un dossier scolaire, se retrouveront bientôt avec un dossier social. "Quand un gouvernement commence à traiter les citoyens comme des numéros, c'est le commencement de la fin, et surtout le commencement de la fin des libertés individuelles." M. Samson ajoutait d'ailleurs que sur cette carte, tout était numéroté et

classifié, y compris le sexe et le statut social des individus.

Le député de Rouyn-Noranda s'est également attaqué au député libéral de Rivière-du-Loup, M. Paul Lafrance, qui a voté en faveur de la fluoration de l'eau. "Le fluor, de dire M. Samson, c'est tout simplement de la "scrap" d'aluminium, et cela fait faire encore plus d'argent aux multinationales quand on met dans l'eau." Conscient de la présence de plusieurs partisans du Parti québécois dans la salle, M. Samson s'est abstenu de s'attaquer hier au parti de René Lévesque, et a concentré ses ef-

forts sur les libéraux, encouragé par les cris et les applaudissements des péquistes. "Il y avait 98 handicapés sur 110 à l'Assemblée nationale, les autres, c'étaient les gros canons du gouvernement. Dans les 98, on ne trouvait que des sourds et muets. Sourds, parce qu'ils n'écoutaient pas leurs électeurs, et muets parce qu'ils n'avaient rien d'autre à dire que ce que leur chef leur ordonnait de dire." Le Québec mérite mieux que cela, de dire en terminant le chef créditiste qui poursuit, confiant, sa tournée à travers le Québec.

## Sans appuyer le PQ

## La CSN souhaite une défaite libérale

par Georges LAMON

Même si la CSN n'entend appuyer aucun parti politique aux élections provinciales du 15 novembre, il n'en demeure pas moins que le mot d'ordre donné en sourdine à ses membres est assez clair: il faut battre les libéraux et Bourassa.

Au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à la CSN, hier, en compagnie de deux collègues, M. Norbert Rodrigue, président de cette centrale syndicale, a d'ailleurs été très précis sur cette question de la lutte aux libéraux:

"Il faut donner une leçon au Parti libéral et au gouvernement Bourassa qui a été le plus oppressif pour les travailleurs depuis les six dernières années. Mais nous savons que le prochain gouvernement quel qu'il soit, majoritaire ou minoritaire, sera encore au service de la classe dominante, la classe qui exploite."

## Pas plus le PQ

La CSN ne veut pas flirter pour autant avec le PQ qui, selon M. Rodrigue "ne correspond pas à un parti politique qui a rejeté le capitalisme".

"A certains égards et à ma connaissance, précise du reste M. Rodrigue, le PQ a eu des positions similaires aux libéraux en appuyant les lois spéciales pour obliger les syndiqués des hôpitaux de rentrer au travail, entre autres."

Bref, selon le président de la CSN, le remplacement du capitalisme par le socialisme, préconisé par la CSN, n'est partagé par aucun des partis politiques actuellement en lice dans la présente campagne, c'est la raison pour laquelle la centrale syndicale ne se prononce ni en faveur du PQ, ni en faveur de l'UN, du PNP ou des autres partis, mais pourtant contre les libéraux.

D'autant plus qu'à son congrès de juin, la CSN avait rejeté l'idée d'appuyer un parti politique.

"Mais, insiste M. Rodrigue, ce serait faire preuve d'irresponsabilité de ne pas mettre en évidence le fait que le gouvernement libéral nous a frappés depuis cinq ou six ans."

Dans son bilan du régime Bourassa, le chef syndical rappelle le nombre exceptionnel de lois spéciales pour forcer le retour au travail des syndiqués (13 depuis 1970).

C'est, à son avis, le parti qui a laissé au patronat toute la liberté de violation du Code du travail. C'est également ce même gouver-



Norbert RODRIGUE

nement qui depuis un an ou deux a été d'une "dureté exceptionnelle" sur le plan de la répression, celui qui répète quotidiennement les "Louiseville, les Asbestos et les Murdochville".

"On ne compte plus le nombre de poursuites intentées devant les tribunaux contre les organisations syndicales, insiste M. Rodrigue, ni les millions de dollars que ces poursuites représentent."

## Plus forts

Enfin, la CSN invite plus les membres à voter en fonction d'un critère essentiel: la perspective d'être plus forts après le 16 novembre.

Mais M. Rodrigue ne se fait pas d'illusion quant à l'issue du scrutin du 15 novembre pour les travailleurs.

"Nous sommes convaincus que le 16 novembre nous serons aux prises avec des problèmes identiques à ceux que nous avons actuellement; droit de grève, lois spéciales, etc... Nous ne lançons pas pour autant l'ordre d'abstention."

Quant à l'idée de formation d'un parti politique ouvrier, la CSN y réfléchit sérieusement, insistant sur le fait que la démarche a déjà été entreprise.

Car, il est évident pour M. André L'Heureux, vice-président de la centrale, qu'il faudra bien que la CSN s'y implique.

"La spontanéité d'un parti ouvrier, je n'y crois pas, a fait remarquer M. L'Heureux, c'est de l'aventurisme."

## Un retard étonnant

## L'ONE aurait-il rendu une décision défavorable au Québec?

par Roger LEROUX

Il est fort possible que l'Office national de l'Énergie ait rendu un jugement défavorable au Québec sur la demande de l'Hydro-Québec d'exporter de l'énergie aux États-Unis et de construire pour ce faire une ligne de transport internationale.

On ne peut interpréter autrement le retard que met le gouvernement fédéral à rendre public la décision de l'ONE communiquée au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Alastair Gillespie, depuis plusieurs semaines, selon des informations obtenues par LA PRESSE.

En pleine campagne électorale, l'annonce que le gouvernement fédéral refuse ou encore modifie de façon importante la demande de l'Hydro-Québec fournirait au Parti québécois une arme de plus pour dénoncer le fédéralisme.

La requête de l'Hydro-Québec prévoit l'exportation, sur une période de 20 ans, de puissance et

d'énergie qui doit lui rapporter au moins \$270 millions.

## Opposition de l'Ontario

La société d'État québécoise a d'ailleurs conclu, en mars 1974, un accord avec la Pansy (Power Authority of the State of New York) qui a été entériné par le Cabinet provincial. Elle a aussi obtenu des services québécois compétents l'autorisation de construire une ligne de transport d'électricité entre le Québec et le réseau de distribution de l'État de New York.

Lors des audiences publiques de l'ONE, en juin dernier, la demande québécoise a soulevé de nombreux problèmes. D'abord du côté québécois. Le gouvernement provincial contestait le droit de l'ONE, un organisme fédéral, de lui indiquer où faire passer sur son territoire, une infrastructure importante comme celle d'une ligne de transport d'énergie.

Ensuite du côté ontarien. Depuis des années, la province voisine dispose, contrairement au Québec, de lignes de transport d'électricité

avec les États-Unis. Elle achète de l'énergie de l'Hydro-Québec à bon prix et la revend avec profit outre-frontière.

Un des objectifs de l'Hydro est justement de mettre un terme à ce commerce lucratif qui se fait à ses dépens. Si l'Hydro peut construire sa ligne de transport et offrir ses surplus d'électricité aux États-Unis, elle pourra obtenir dans l'avenir de meilleurs prix que ceux que l'Ontario consentira jamais à lui payer.

## Politiquement délicate

Toute cette affaire, déjà embarrassante pour les gouvernements québécois et fédéral, devient encore davantage en campagne électorale, surtout si Ottawa ne peut accéder au désir de l'Hydro.

Que l'ONE décide, comme il l'a fait pour une demande semblable du Manitoba, d'apporter des modifications au tracé de la ligne déterminée par l'Hydro-Québec et le Québec ne pourra faire autrement que partir en guerre contre le fédéral et lui rappeler que l'aménage-

ment du territoire et l'environnement sont de compétence provinciale.

Qu'il modifie les termes du contrat signé avec Pansy et empêche le Québec de disposer de la principale richesse naturelle, du principal avantage qu'il ait jamais eu face au reste du Canada et, encore là, il obligera le Québec à réaffirmer sa juridiction sur l'électricité.

Même si la décision de l'ONE devait être dévoilée à la fin de septembre ou la mi-octobre, le gouvernement ne peut donc le faire en pleine campagne électorale au Québec.

S'il tarde à le faire, on ne peut y voir que deux explications. La réponse est défavorable et le fait de le dire publiquement à ce moment-ci handicaperait le Parti libéral.

Ou encore la réponse est favorable et on attend le moment stratégique dans la campagne pour l'annoncer avec éclat et en faire un exemple de la possibilité pour le Québec de fonctionner dans le cadre fédéral.

## Seulement 43 candidates mais la FFQ ne se tient pas pour battue

par Madeleine DUBUC

Au lendemain de la clôture de la période de mise en nomination des candidats aux prochaines élections provinciales, il semble établi que 43 femmes seulement se porteront candidates, sous différentes bannières, le 15 novembre prochain.

D'après la compilation faite par la Presse Canadienne, ce nombre se répartit comme suit: 10 candidates pour le Ralliement créditiste; 7 pour le Parti québécois; 6 pour l'Union nationale; 5 pour le Parti communiste; 4 pour le Parti des travailleurs du Québec; 3 pour le Parti libéral; 3 pour le Parti national populaire; 3 pour l'Alliance démocratique; 2 pour le NPD-RMS.

Ces chiffres dépassent de 14 le nombre des candidates en lice aux élections de 73; il reste insignifiant si on le compare au nombre record des candidats masculins. Et il est bien au-dessous de ce qu'anticipaient les mouvements féminins intéressés à la chose politique.

La présidente de la Fédération

des Femmes du Québec (FFQ), Ghislaine Patry-Buisson se dit particulièrement étonnée de cet état de choses, surtout que l'association qu'elle dirige s'est appliquée, depuis mai dernier, à sensibiliser ses 130,000 membres à la politique en vue d'une participation plus active aux élections. Le programme d'études de la FFQ pour l'année 76-77 s'intitule précisément "La femme et la politique".

On se propose bien, d'ailleurs, à la FFQ, de faire une enquête poussée, dès la fin de la campagne électorale afin de déterminer si les causes de l'absentéisme féminin viennent des réticences des femmes elles-mêmes ou du manque d'encouragement des partis.

## Lettre aux chefs de partis

"Dès le 18 octobre, rappelle Ghislaine Patry-Buisson, la FFQ a fait parvenir aux chefs de tous les partis politiques une lettre leur rappelant l'intérêt porté à la politique par nos membres et suggérant



Ghislaine PATRY-BUISSON

avec insistance d'encourager et de susciter les candidatures féminines".

Aucun résultat tangible ne semble avoir découlé de cette lettre. Mais la FFQ ne se tient pas pour battue. Un plan de travail a été élaboré et suggéré à toutes celles qui voudraient travailler à la campagne électorale, quel que soit le parti auquel elles adhèrent. Le moyen a déjà été employé dans d'autres campagnes et suggère par différents organisateurs. Il s'agit de "rencontres de cuisine" avec les candidats désireux de venir parler à une vingtaine de personnes et de répondre à leurs questions.

Jusqu'à maintenant, selon Ghislaine Patry-Buisson, tous les candidats approchés ont accepté de participer à ces rencontres.

La FFQ, prudente, a même tracé une marche à suivre au cours des rencontres afin qu'aucun temps précieux ne soit perdu. On peut se procurer ces plans de travail en s'adressant au secrétaire local de l'Association, à Québec, à Montréal et dans tous les centres importants.

## les programmes des partis

## LE MONDE DU TRAVAIL

## Quatre partis veulent limiter le droit de grève

La présente série offre une étude comparative des programmes électoraux des cinq principaux partis politiques en lice lors du déclenchement des élections générales au Québec. L'étude ne touche que les thèmes les plus importants et repose uniquement sur le programme officiel de chacun des partis — sans tenir compte des correctifs, précisions, explications, additions apportées au cours de la campagne électorale. Les partis en cause sont le Parti libéral du Québec (PLQ), le Parti national du Québec (PNQ), le Parti national populaire (PNP), le Parti québécois (PQ), le Ralliement créditiste du Québec (RC) et l'Union nationale (UN).

par Jules LEBLANC

Le droit de grève au Québec, surtout dans les secteurs public et para-public, est profondément remis en question, tandis que plusieurs modalités d'exercice de ce droit sont touchées, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. De plus, la liberté même des syndicats paraît devoir être limitée à malins égards.

C'est ce qui se dégage des programmes électoraux des quatre principaux partis fédéralistes dans la présente campagne électorale au Québec. Au contraire, le programme du Parti québécois (PQ), qui n'a pas été révisé depuis le congrès de novembre 1974, ne traite pas du droit de grève et des façons de l'exercer; il exige cependant "que les centrales publient leurs états financiers".

Dans le domaine du travail, les cinq partis ont d'accord sur deux grands objectifs: une révision complète du Code du travail et "un syndicalisme démocratique et responsable". Mais, même sur ces deux points, les orientations sont très différentes.

Grosso modo, les préoccupations du PLQ, du PNP, du RC et de l'UN

portent principalement — quand ce n'est pas exclusivement — sur le droit de grève et ses modes d'exercice, ainsi que sur le contrôle des syndicats. Les libéraux, cependant, se détachent beaucoup des trois autres partis fédéralistes.

Au contraire, le programme du PQ est surtout axé sur la syndicalisation d'un plus grand nombre de travailleurs et l'amélioration de leurs conditions de travail (voir article ci-joint). Il est d'ailleurs le seul à préconiser "un syndicalisme dynamique", en plus d'être "démocratique et responsable".

## Le secteur public

L'Union nationale (UN), le Parti national populaire (PNP) et le Ralliement créditiste (RC) proposent d'abolir le droit de grève dans le secteur public. Le PNP et le RC veulent le remplacer par un arbitrage obligatoire dont, précise le RC, "les décisions exécutoires lieront les parties".

L'UN veut "remplacer le droit de grève par des négociations permanentes". Elle veut aussi "régionaliser la négociation des clauses normatives et développer une politique salariale à l'intérieur d'une politique globale du revenu".

De son côté, le Parti libéral du Québec (PLQ) ne parle pas d'abolir comme tel le droit de grève dans le secteur public. Il s'engage notamment à:

- Réviser la Loi sur les services essentiels de façon à "maintenir en tout temps les services essentiels, particulièrement dans les hôpitaux" — sans préciser les mesures qu'il prendra.
- "Réglementer l'exercice du droit de grève et des autres mesures de pression" dans le secteur public. Les cinq mesures suivantes sont avancées:

- a) obliger les syndicats à établir clairement quand et où le

- vote sera pris; b) amener un plus grand nombre de syndiqués à participer au vote; c) imposer le vote secret; d) instituer une commission impartiale de surveillance du vote; e) permettre aux syndiqués d'exercer un contrôle sur les finances du syndicat.

## Le secteur privé

Le programme électoral du PLQ est le seul qui différencie les secteurs public et privé aux fins de la négociation d'une convention collective. L'UN, le PNP et le RC reparaissent à leur compte plusieurs

## Santé et sécurité au travail

des mesures "libérales" visant à limiter l'exercice du droit de grève.

Ainsi, pour tous les syndicats:

- Le PNP exige "un contrôle impartial des votes d'élections, d'approbation des conventions collectives et de grève".
- L'UN entend établir un contrôle sur les finances des syndicats" et assujettir le vote de grève à trois conditions: un vote secret, surveillé par un organisme indépendant et accepté par la majorité de

des mesures "libérales" visant à résoudre toute difficulté" provenant des maladies industrielles graves.

De son côté, le PQ s'engage à "protéger la santé et la vie" des travailleurs de trois façons: 1) assurer la sécurité physique au travail; 2) prévenir ou compenser "l'usure physique ou psychique causée par des conditions de travail défavorables"; 3) verser aux accidentés du travail le montant le plus élevé entre le salaire minimum et 75 p. cent de leur salaire.

Pour les travailleurs miniers, libéraux et péquistes entendent accélérer la mise en oeuvre des mesures de protection actuelles ou les améliorer.

Le salaire minimum

A propos du salaire minimum, les programmes des partis sont pour le moins discrets. Le PNP et le RC n'en parlent pas, tandis que l'UN se contentera d'augmenter les pouvoirs de la Commission du salaire minimum et de l'intégrer au ministère du Travail.

De leur côté, les libéraux ont une

attitude ambiguë. Ils s'engagent à intégrer le salaire minimum à une politique québécoise de sécurité du revenu. Mais, avant de le hausser, ils vont tenir compte des arguments traditionnels de ceux qui s'opposent à une telle hausse, à savoir: sa dimension économique, ainsi que son impact sur les petites et moyennes entreprises et sur le niveau de l'emploi.

Quant au PQ, il proposait dans son programme (qui date de 1974) de porter le salaire minimum à \$3 l'heure dans toutes les régions et pour toutes les catégories de travailleurs. Ensuite, il l'indexera à la hausse du coût de la vie et à l'accroissement de la productivité.

Les conditions de travail

Concrètement, le PQ est le seul à vraiment aborder les autres conditions de travail. Il fixera la semaine de travail à un maximum de 40 heures. Il accordera au moins quatre semaines de vacances par année à tout employé à plein temps. Il paiera les heures supplémentaires à temps et demi, et les dimanches et les jours fériés à temps

double. Tout employé pourra refuser de fournir des heures supplémentaires. Tout citoyen pourra travailler à temps partiel sans perte d'avantages.

Si l'UN veut que les Québécois "participent aux profits des entreprises", le PQ, lui, entend progressivement leur confier, en tout ou en partie, la gestion et la bonne marche de leur entreprise. Les formules varieront selon les secteurs. Ces "conseils ouvriers ou comités d'entreprise, élus par l'assemblée générale des travailleurs", recevront une aide technique de l'État.

Le PQ s'engage en outre à faciliter la syndicalisation de tous les travailleurs en accélérant les procédures d'accréditation, en permettant l'accréditation sectorielle et en autorisant le syndicalisme de cadres.

Il s'engage aussi à rendre obligatoire la formule Rand; à encourager et provoquer la négociation par secteur; à "assurer qu'une grève légale entraîne un arrêt de la production de l'unité concernée par la négociation"; etc.

## LAPORTE

# Un "futur ministre" contre Pierre Marois

par Claude-V. MARSOLAIS

"On dirait que les Canadiens sont entraînés de se faire manger par les Québécois", constate avec inquiétude une vieille dame de 77 ans alors que le candidat Libéral de Laporte, M. Jean-Jacques Lemieux, lui rend visite.

Ce jour-là, M. Lemieux fait du porte à porte sur la rue Saint-Charles à Longueuil, dans le quartier qu'il a déjà représenté à titre de conseiller de cette ville.

L'accueil est en général poli, courtois mais direct. "Pourquoi M. Bourassa a-t-il déclenché des élections aussi rapidement? Nous, on craint le séparatisme mais on trouve que M. Bourassa n'est plus aussi populaire. Moi, je trouve que les taxes sont trop élevées et pis toutes ces grèves..."

A un moment, M. Lemieux aura à affronter une sympathisante péquiste endurcie qui lui dira de but en blanc: "M. Lemieux vous êtes un bon homme mais je ne comprends pas pourquoi vous vous êtes présenté sous la bannière d'un parti corrompu."

### Une trop courte campagne

Une semaine avant le déclenchement des élections, M. Lemieux n'avait aucune ambition politique. Depuis 5 mois, il assumait la présidence de la Société d'habitation du Québec qui lui prenait tout son temps et toutes ses énergies. Or, voilà qu'il est sollicité par le premier ministre Bourassa qui lui offre le comté laissé vacant par le départ de M. André Déom. Après quelques jours de réflexions et la promesse possible d'un ministère, M. Lemieux accepte.

Tout en demeurant confiant de remporter le comté, le candidat Libéral constate aujourd'hui la brièveté de la campagne électora-



Pierre MAROIS

le. Il se plaint du manque de fonds de sa caisse — il ne pourra pas se permettre de faire imprimer sa photo sur les pancartes — et il a dû inciter ses troupes à accélérer le travail électoral.

Il sent de plus un mécontentement des anglophones de Saint-Lambert envers le régime Bourassa qui pourrait lui nuire.

Aussi, mise-t-il davantage sur son prestige personnel écartant toute promesse électorale et préchant pour une certaine austerité, mieux conforme aux ressources financières du Québec.

Chez les péquistes, on fait montre d'un optimisme prudent. M. Pierre Marois en est à sa quatrième campagne électorale et il joue sa dernière carte en politique.



Son organisation super-huïlée travaille jusqu'aux petites heures de la nuit; ratisant le comté, on ne néglige aucune porte. On repassera deux ou trois fois s'il le faut pour connaître exactement l'intention de vote des résidents d'une maison ou d'une rue. Une fois les indices pointés, on les convoque à des assemblées publiques où le candidat leur parlera du programme du parti et de l'assainissement nécessaire du régime politique.

L'organisation péquiste n'a qu'une seule crainte, la répétition des actes de violence dont la campagne électorale de 1973 avait été parsemée. Elle s'est sentie obligée de barricader la grande fenêtre de son comté central de crainte qu'elle soit défoncée. On a même

demandé une protection spéciale de la police de Longueuil après qu'un organisateur eût été attaqué par des inconnus.

Fort dans la partie sud du comté, c'est-à-dire dans l'ancienne Ville Jacques-Cartier, le PQ estime qu'il prendra le comté s'il parvient à accroître son pourcentage de vote dans le Vieux-Longueuil.

### Le rôle des tiers partis

Dans un comté de 47,000 électeurs où la majorité libérale n'était que de 372 voix en 1973, le rôle des tiers partis risque d'être déterminant dans cette élection.

Il n'y a pas trop à craindre du candidat du PNP, M. Gilles Thibo-

deau, qui ne fait campagne qu'à temps partiel.

Même chose du candidat du Parti des Travailleurs du Québec, M. Richard Lépine, enseignant à la régionale de Chambly, qui fait surtout une campagne de sensibilisation. Quant au candidat du Ralliement créditiste, M. Wilbrod Trépanier, il fait surtout une campagne familiale, plusieurs militants de l'ex-parti créditiste de M. Yvon Dupuis ayant adhéré à l'Union nationale.

C'est l'Union nationale qui risque de faire le plus de mal aux Libéraux en puisant dans la clientèle anglophone. L'agent officiel du candidat Marcel L'Écuyer signale un sentiment d'insatisfaction très grand chez les anglophones envers le régime Bourassa.



Jean-Jacques LEMIEUX

"Nous allons chercher un bon nombre de votes dans Saint-Lambert", soutient M. Charles Massicotte.

Evidemment, l'UN ne possède pas une caisse électorale suffisante pour se permettre de conquérir le comté. L'organisation estime toutefois être en mesure de faire très bonne figure ce qui lui permet d'entretenir de l'espoir pour une future élection.

En somme, la lutte est loin d'être gagnée pour les deux principaux partis, le Parti libéral et le Parti québécois. Le talon d'Achille des Libéraux, c'est le mécontentement des anglophones; celui des péquistes, c'est la figure prestigieuse du Libéral Jean-Jacques Lemieux.

## MAISONNEUVE

# Si le PQ perdait ici...

par Pierre SAINT-GERMAIN

"Surveillez bien Maisonneuve durant la soirée du 15 novembre. Si nous y mordons la poussière, c'est que le PQ aura mangé une claque dans toute la province."

Ces propos d'un vieil indépendantiste, rencontré par hasard près du stade olympique, rejoignent le point de vue du député sortant, M. Robert Burns. "Maisonneuve, précise-t-il, est pour nous une circonscription-pilote. Nous n'avons pas peur, mais nous travaillons comme si la victoire n'était pas acquise."

Aujourd'hui âgé de 40 ans, le leader parlementaire du PQ remporta en 1970 sa première victoire dans ce comté ouvrier, où le revenu se situe entre \$6,000 et \$6,500 par an. En 1973, il fut l'un des quatre péquistes à tenir le coup devant la vague "antiséparatiste", mais le candidat libéral, M. Charles Lepage, réduisit à 2,276 voix la majorité que M. Burns avait obtenue trois ans plus tôt sur un autre libéral, M. J.-Robert Ouellet.

### Une nouvelle figure libérale

Cette année, les libéraux lancent une nouvelle figure dans la mêlée, M. Gilles Houle, 33 ans, fonctionnaire du gouvernement fédéral. Cet ex-professeur d'éducation physique, qui se montre optimiste, entend mener "une campagne de nettoyage, non de salissage". L'un de ses slogans est: "Avec Burns, rien ne s'est fait: il faut sortir Maisonneuve de l'opposition."

Bien qu'il ait sept autres partants, c'est ce duel entre péquistes et libéraux qui caractérise une campagne où le vote dit ethnique ne joue guère, près de 95 pour cent des quelque 30,000 électeurs étant francophones.

L'opinion publique, recueillie sur le trottoir, dans le métro ou l'autobus, les magasins ou les restaurants, ne donne aucune chance aux autres candidats. Cependant, une chose revient assez souvent dans les conversations: la possibilité d'une certaine remontée de l'Union nationale.

### Les conservateurs dans la mêlée

Le porte-étendard unioniste, M. Arthur Goyette, 51 ans, camionneur au service du gouvernement provincial, est actif en politique depuis l'époque duplessiste. Il a l'appui d'une partie de l'organisation de M. Jacques Lavoie, qui causa une surprise en octobre 1975 en enlevant, sous l'étiquette conservatrice, la circonscription de Hochelaga lors d'une élection fédérale partielle. "L'Union nationale connaît un regain d'énergie sous Biron, et elle va reprendre une partie des voix que ses partisans avaient données aux libéraux en 1973", souligne-t-on dans l'entourage de M. Goyette.

En 1973, le candidat unioniste dans Maisonneuve, M. Maurice Saint-Hilaire, n'avait récolté que 413 voix alors que le porte-couleurs du même parti, M. André Léveillé, avait fait un score de 6,007 aux élections de 1970.

L'éventualité d'une remontée de l'UN augmente, évidemment, les chances de M. Burns de conserver son siège à l'Assemblée nationale.

### Peu d'espoir pour le PNP

Deux autres candidats, MM.

le chômage, le problème des personnes âgées (il n'y a pour elles que la Résidence Maisonneuve) et celui de l'habitation (on a démolé des maisons pour faire place à l'autoroute Est-Ouest... qui ne passe pas encore dans Maisonneuve).

### Un 2e étage pour le pont J.-Cartier

Les candidats des trois autres principaux partis soulèvent également ces thèmes, mais celui du



Michel Parret, 67 ans, du Ralliement créditiste, et Jean-Paul Forget, 34 ans, du Parti national populaire, contribueront aussi à diviser les voix au détriment des libéraux. Avouant qu'il dispose de peu de moyens, M. Forget, ex-président de l'Association des hommes d'affaires de l'Est, espère néanmoins "faire une bonne lutte". Quant à M. Parret, qui est professeur de soudure, il estime que l'unité retrouvée parmi les créditistes leur permettra d'améliorer les résultats obtenus en 1973 dans Maisonneuve (1,215 voix).

Bien que la question de l'indépendance n'en soit pas exclue, le duel Burns-Houle se livre surtout autour de thèmes locaux, comme

Ralliement créditiste va plus loin: il réclame la construction d'un "second étage sur le pont Jacques-Cartier, chacun des deux étages devenant à sens unique".

Le style de la campagne varie d'un candidat à l'autre, depuis le porte-à-porte (il y a 15,000 ou 16,000 portes dans le comté, signale M. Houle) jusqu'à la tournée des tavernes (il y en a 29, assure M. Burns), en passant par "la présence dans les milieux de vie" et les "réunions de cuisine".

Bref, M. Burns part avec une assez bonne avance, mais son adversaire libéral n'est pas à négliger.

## L'ASSOMPTION

# L'UN brouille les cartes

par Rhéal BERCIER

La partie est loin d'être gagnée pour qui que ce soit dans le comté de l'Assomption. L'on avait cru que la bataille électorale était engagée entre deux adversaires: le candidat du Parti libéral, M. J.-Roland Comtois, et le porte-étendard du Parti québécois, M. Jacques Parizeau.

Or, un nouveau venu en politique et dans la présente course est en train de bousculer les jeux à la veille du scrutin. Il s'agit du candidat de l'Union nationale, Me Michel Duval.

Agé de 30 ans seulement, M. Duval est issu du milieu et jouit d'une bonne renommée dans presque toutes les 15 municipalités du comté. Une solide équipe de jeunes travailleurs d'élections sillonne le comté pour dire que "Michel est sur les rangs". Une campagne publicitaire bien orchestrée joue aussi en sa faveur.

### Les antécédents

Il s'intéresse à la politique depuis l'époque de M. Daniel Johnson. Lié d'amitié avec M. Marcel Masse, il compte gagner l'élection en récupérant les voix unionistes de 1970, tout en butinant dans les plate-bandes des libéraux et des péquistes.

"Je suis écœuré du système. Je veux avoir mon mot à dire dans l'administration de mes affaires. Présentement on fait rire de nous autres. Et ça, je suis incapable de le prendre, nous dit M. Duval.

"Je suis incapable d'accepter encore qu'il y ait des morts lors des conflits dans les hôpitaux. Je ne suis pas capable de supporter non plus que l'on manque d'électricité alors que la province en regorge et que bien des gens en chômage pourraient faire le travail de ceux qui sont en grève. Il m'est aussi impossible de ne pas crier mon mécontentement quand j'apprends que l'horaire des étudiants est fixé en fonction de la disponibilité des autobus.

"Bourassa veut peut-être changer tout ça, mais moi je ne crois plus en lui, pas plus qu'en Comtois. Quant à Parizeau, j'estime qu'il est un bon économiste-conseil, mais il ne sera pas député."

Rappelons que l'UN n'a recueilli que 572 voix lors du scrutin du 29 octobre 1973. C'est le PLQ qui a remporté la victoire avec 16,806 voix, soit 1,683 de plus que le PQ.

En 1970, cependant, l'UN recueillait 7,955 voix.

### La montée des séparatistes

Pour sa part, M. Comtois compte faire belle figure également durant la présente campagne. La venue de son chef, M. Robert Bourassa, dimanche à l'Assomption devait marquer son grand départ. Il avait annoncé que tous les maires seraient présents à cette as-



J.-Roland COMTOIS

semblée. Un seul a pris la parole. Le candidat sortant, M. Jean Perreault, l'accompagne dans cette tournée et soutient à qui veut l'entendre que "seul" M. Comtois peut battre Jacques Parizeau.

M. Comtois, qui a été député de Terrebonne durant 13 ans à Ottawa tente de consolider l'emprise des libéraux sur le comté. Ses adversaires disent de lui qu'il s'est présenté au provincial parce que l'an prochain une nouvelle carte électorale sera en vigueur au niveau fédéral et qu'il aurait été obligé de croiser le fer avec M. Rock LaSalle.

L'ancien député libéral lui, voit plutôt sa venue sur la scène provinciale comme une tentative pour stopper la montée du séparatisme. "J'ai toujours dit que les séparatistes ne traverseront jamais la Rivière."

M. Comtois est âgé de 57 ans. Son expérience comme député fédéral au cours de ces nombreuses années l'a amené à connaître beaucoup de gens du comté. Sa popularité est certaine. Ajoutée à l'expérience et aux connaissances de son prédécesseur, qui fut maire de la ville de l'Assomption, ses chances d'améliorer la fiche du PLQ sont excellentes.

Il compte poursuivre le travail déjà accompli et donner de l'expansion à cette circonscription.

"Les gens m'ont toujours appelé Roland", tient-il à préciser tentant d'ancrer dans l'esprit de ses concitoyens ce prénom qui le différencie du créditiste qui se porte candidat dans ce comté. Il s'agit de M. Louis Comtois (en 73 les créditistes avaient récolté 2034 voix).

### Au moins trois jours par semaine

Quant à M. Parizeau, âgé de 46 ans, il en est à sa troisième tentati-



Jacques PARIZEAU

ve pour obtenir un comté pour le PQ, ayant été défait dans Ahuntsic et Cremazie.

Il a été élu candidat du parti en mars et, depuis ce temps, il passe au moins trois jours par semaine dans le comté. Si M. Comtois a pu accueillir 800 personnes à son assemblée de dimanche, M. Parizeau se targue du fait que l'on comptait quelque 1,000 personnes au même endroit lorsqu'il a mis en branle sa machine électorale et six maires étaient présents sur l'estrade derrière lui.

Depuis mars, il a rencontré le plus d'électeurs possible dans les municipalités dites rurales, tout en soignant ses apparitions à Repentigny, la principale ville du comté où le PLQ et le PQ se sont séparés le vote en 1973.

"L'Étoile de Comtois pâlit à mesure que l'on avance dans la campagne. En premier, c'était beau. Ensuite vint Marchand. C'était encore moins beau. Puis vint Mackay. Alors, ça s'est gâté pour son image.

"S'il me bat, il sera ministre. Si je lui fais mordre la poussière, il sera sénateur. C'est pourquoi je l'appelle maintenant le sénateur Comtois. Si les libéraux n'ont pas réussi à trouver des solutions aux problèmes du comté (transport en commun, équipement pour les services publics, services de loisirs, l'agriculture) c'est certainement pas Comtois qui va réussir à les identifier et à trouver une solution. Il est là depuis 13 ans!"

Outre la baisse de popularité du PLQ et la remontée de l'UN, un autre facteur joue au bénéfice du candidat péquiste. Au moins 13,000 nouveaux électeurs sont venus élire domicile dans le comté depuis 1973. Il s'agit, pour la plupart, de gens qui habitaient Montréal.

# élections

## SAINT-LOUIS

# Une tour de Babel rouge

par Nicole BEAUCHAMP

Le comté de Saint-Louis, peuplé à 55 pour cent d'anglophones et de divers groupes ethniques, est une tour de Babel rouge et contrastée. L'impact de la loi 22 ébranlera-t-il cette tour, détenue par le candidat libéral Harry Blank depuis 1967?

Assis sur une confortable majorité de 7,382 voix, Harry Blank esquisse un sourire narquois: "Sauf l'application des tests linguistiques en milieu scolaire contre lesquels je me suis d'ailleurs élevé, la loi 22 n'a fait que consacrer une situation. Les tests n'ont touché qu'une partie de la colonie portugaise (9,2 p.c. de la population du comté). Du côté anglophone, la question est purement émotionnelle", tranche-t-il.

Le candidat libéral se sent d'autant plus les coudées franches que Nick Auf Der Maur, conseiller RCM, cofondateur du Parti Démocratie Alliance Démocratique cherchant à drainer le vote des anglophones mécontents, ne briguera pas les suffrages dans le comté de Saint-Louis.

"Nick Auf Der Maur aurait pu également ravir des votes au PQ, argue M. Blank, car il y a une clientèle progressiste sur les campus universitaires de McGill et Concordia." C'est une... illustre inconnue, Verthuy Williams-Marr, qui s'est parée de l'étiquette "dadaïste" dans Saint-Louis.

Imbu de cette confiance tranquille, Harry Blank n'a pas changé d'un iota, comme une recette infaillible, son style de campagne électorale. Il se promène sur la rue pour distribuer 5,000 brochures polyglottes qui renferment un bref message traduit en 15 langues, sollicitant à nouveau l'appui des néo-Canadiens. L'autre formule: un dépliant aux électeurs dans lequel le mot d'ordre "non au séparatisme" couronne l'énumération exhaustive des subventions gouvernementales allouées aux diverses organisations et associations communautaires. M. Blank se targue aussi d'être membre du mouvement Sauvons Montréal. Mais auprès de l'électorat néo-canadien, sa force réside dans le fait que l'aide juridique reflète à son bureau d'avocat de nombreux cas d'immigration.

### Le PQ et les ghettos sociaux

Le PQ courtise aussi les groupes ethniques en prenant contact avec les leaders naturels et les associations. Aux yeux du candidat péquiste, Lyne Bourgeois-Lescarbeau, une percée dans les groupes ethniques serait presque aussi satisfaisante qu'une victoire électorale. "Les groupes ethniques méritent ce qu'ils ont fui en venant ici, c'est-à-dire les notions de fascisme et de nationalisme. La peur les tenaille encore", allègue-t-elle.

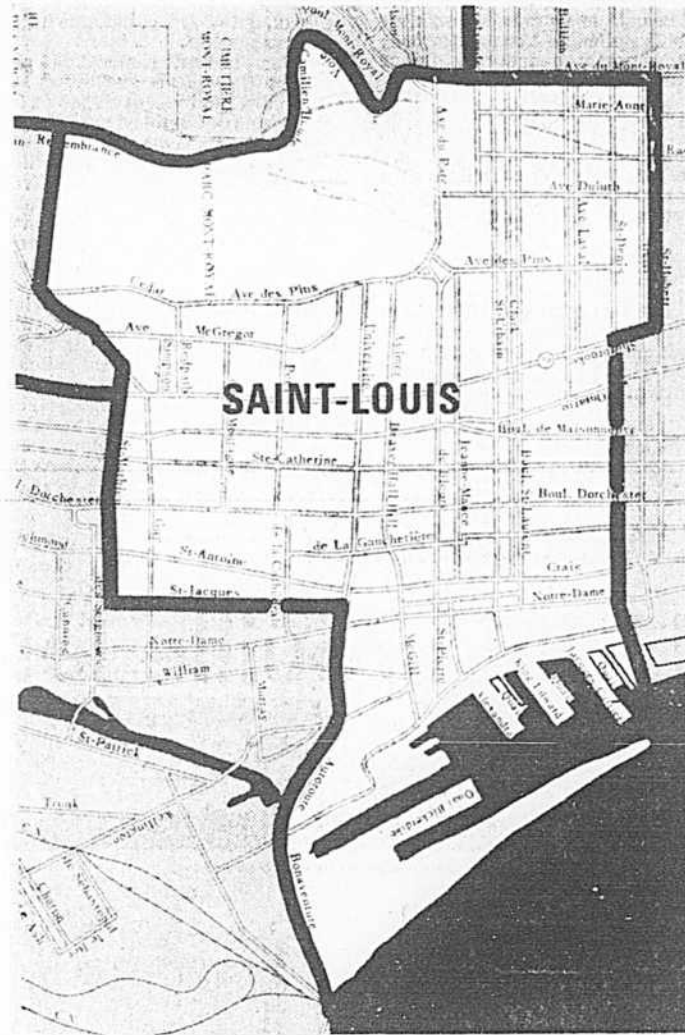
Animatrice radiophonique, journaliste puis coordinatrice des Fêtes Laurentiennes de la Saint-Jean cette année, Lyne Bourgeois axe surtout sa campagne sur les problèmes et les ghettos sociaux du comté. En grugeant le nord de Westmount, une partie du China



Harry BLANK



Lyne BOURGEOIS



Town, le sud de l'ancien comté de Saint-Jacques et en passant au passage la Petite Bourgogne, le comté de Saint-Louis affiche de frappants contrastes: des comple-

xes luxueux tels "LE Cartier", "Port Royal", les habitations détériorées du Plan Dozois, des taudis. Le programme que fait miroiter le candidat péquiste, dans les réu-

nions de cuisine organisées par les "chefs de quartier et par le porte-à-porte (plus systématique dans la Petite Bourgogne et le Faubourg à M'lasse), s'inspire directement des données socio-économiques du comté (surtout le secteur est).

La crise du logement arrive en tête de liste. Environ 59 p.c. des logements datent de plus de 25 ans et Saint-Louis détient le triste championnat des incendies au Québec (315 incendies en 1975). Le chômage y règne en maître dans les quartiers populaires. Près de 29 p.c. de la population est âgée de plus de 55 ans. On devine aisément le problème de pauvreté lorsque l'on constate que le revenu du chef de famille atteignait \$2,500 par année dans le quartier chinois, en 1971. Il s'élevait à \$4,184 dans le secteur borné par les rues Rachel, Mont-Royal, Saint-Laurent et Saint-Denis.

En outre, 71 p.c. des ménages se composent d'une ou deux personnes.

Ce chiffre-là fournit des indices quant au problème de solitude des personnes âgées peu fortunées et quant à l'existence de nombreuses familles monoparentales. Ce n'est pas pour rien que 51 p.c. des femmes du comté de Saint-Louis travaillent, comparativement à 33 p.c. pour l'ensemble de Montréal.

### L'UN a pas feutrés

Même si Harry Blank prétend que "ce comté n'a jamais voté bleu", un représentant commercial dans une maison de fourrures canadienne-française, Ben Talisman, s'est lancé dans la mêlée électorale sous la bannière de l'Union nationale. Agé de 65 ans, mais paraissant en avoir 40, M. Talisman est d'origine roumaine juive et vit à Côte-Saint-Luc. Il a décidé d'être candidat dans le comté de Saint-Louis à cause de la forte concentration de groupes ethniques.

"Je vais vous expliquer comment je perçois la loi 22, dit-il.

"Pour les groupes ethniques, ce n'est pas ce qu'est la loi qui importe, mais la façon de la leur faire avaler. Personne n'aime les dictateurs." M. Talisman ne mène pas moins une campagne à pas feutrés. Hormis des rencontres avec les porte-parole des groupes ethniques, et la publicité dans les journaux lus par ces communautés, il vise surtout les petits manufacturiers.

Ses affiches condensent tout son programme: changer la loi 22, pas de grève pour les enseignants, pas de grève pour les infirmières, plus d'emploi pour tout le monde, meilleurs logements, diminution des taxes, garderie. Son message préféré: "Pourquoi ne pas tenter un changement. Cela ne peut être pire que maintenant."

En 1973, le candidat unioniste avait recueilli 541 voix et en 1970, le candidat pourtant d'origine grec, Paul Zannis, n'avait guère passé la rampe avec 1,526 voix.

Fait significatif, le comté de Saint-Louis enregistrerait, en 1973, un taux d'abstention de 29 pour cent.



## TAILLON Lévesque est sûr de l'emporter; les libéraux également

par Claude-V. MARSOLAIS

Se basant sur deux sondages d'opinions dont l'un fraîchement réalisé, l'organisation péquiste du comté de Taillon se dit assurée de faire passer le chef du parti, René Lévesque, à l'élection du 15 novembre.

Tout aussi optimiste, l'organisation libérale se dit de son côté certaine que Fernand Blanchard prendra le comté.

En somme, rien n'est gagné pour personne dans ce comté de 65,000 électeurs qui constitue la circonscription la plus peuplée de la province.

Depuis 1973, le comté de Taillon s'est enrichi de 15,000 nouveaux électeurs qui sont venus s'installer dans la partie sud de Longueuil et dans la ville de Saint-Hubert. Les développements domiciliaires surgissent de toutes parts ce qui n'est pas sans créer des problèmes au niveau de l'alimentation en eau, des transports en commun et des loisirs.

La venue de ces nouveaux électeurs constitue la clé de l'issue du scrutin car aucune organisation de parti ne peut prédire avec certitude vers quelle formation politique ils dirigeront leur vote.

Le PQ croit ses chances meilleures en soulignant que la moyenne d'âge des électeurs du comté se situe à 27,2 ans, soit le groupe d'âge le plus favorable aux péquistes.

### Candidatures symboliques

Le candidat du Ralliement créditiste, M. Henri Bourassa, un employé de Radio-Canada, et le candidat du NPD-RMS, M. Jacques Beaudoin, prétendent de leur côté que le candidat à battre dans cette élection est bel et bien René Lévesque. M. Bourassa soutient qu'il y a actuellement une vague anti-libérale tandis que M. Beaudoin lutte contre le PQ parce qu'il représente le pire obstacle à la construction d'un véritable parti des travailleurs.

Ces deux partis ne cachent d'ailleurs pas qu'ils font surtout une lutte symbolique aux deux principales formations politiques.

Une candidature indépendante de dernière heure s'est également présentée. Il s'agit de M. Jacques Gendron, un gérant d'hôtel. Personne ne sait exactement ce qu'il vient faire dans cette campagne mais l'organisation péquiste soutient qu'il veut tout simplement leur nuire.

Du côté des unionistes, le candidat John De Souza mise sur le mécontentement des Néo-Québécois envers la loi 22 et sur l'insatisfaction généralisée de la population envers le régime Bourassa. M. De Souza, docteur en chimie à la Macdonald Tobacco, est entouré d'anciens militants créditistes dont le candidat de ce parti dans Taillon en 1973, M. Bernard Laplante.

En récupérant le vote des Néo-Québécois, l'UN pourrait minimiser les chances des Libéraux.

### Un gars du comté

Lors de la nomination de M. Fernand Blanchard comme candidat libéral, quelques militants de ce parti avaient soutenu que la lutte serait extrêmement difficile contre René Lévesque.

Malgré ce facteur défavorable, le Parti libéral mise sur le fait que M. Blanchard est un gars du comté et que l'organisation péquiste serait divisée. D'ailleurs, le candidat multiplie les contacts personnels avec les électeurs et



René LÉVESQUE

participe à de nombreuses assemblées de cuisine.

L'organisateur principal du candidat libéral, M. Normand Guérette, ne croit pas que le travail de M. Blanchard à titre d'organisateur de M. Guy Leduc, ex-député sorti dans les circonstances que l'on sait, lui nuise. "Il faudrait que nos adversaires soient à court d'arguments pour miser là-dessus. Nous, on veut faire une campagne propre."

Chez les péquistes, on signale que l'organisation, loin d'être divisée, n'a jamais été aussi bien rodée.

### Des incidents de toutes sortes

C'est vrai qu'on a emprunté trois ou quatre personnes de la permanence du parti avec le départ des principaux lieutenants de Guy Bisailon, qui sont allés l'aider dans le comté de Sainte-Marie. Mais tous les autres bénévoles sont des gens du comté. On y tenait d'autant plus qu'on ne voulait pas répéter les erreurs du passé", déclare M. Bertrand Bélanger.

Bien que le chef péquiste parcourt le Québec, l'organisation du PQ compte sur la présence de René Lévesque pendant plusieurs jours dans le comté où il rencontrera des assemblées de personnes spécialement choisies.

Quelques petits incidents ont salué parfois le passage du chef. Ainsi, samedi, René Lévesque est arrivé nez à nez avec des organisateurs libéraux lors d'une visite à un Club de l'âge d'or de Saint-Hubert et, dans la soirée, il a été témoin d'un incident impliquant un caméraman de Télé-Métropole et l'organisation d'un souper paroissial dans la paroisse de Saint-Jean-Vianney de Longueuil.

L'organisateur du souper communautaire aurait décidé de chasser journalistes et caméraman "manu militari" en prétextant qu'il n'y avait pas de place pour la politique.

Ces petits incidents demeurent des peccadilles à côté des actes quotidiens et parfois pénibles dont seraient l'objet plusieurs organisateurs péquistes. "Plusieurs personnes se sont fait suivre par des inconnus, quelques voitures ont été endommagées sans compter les nombreux appels de menace", soutient M. Bélanger.

Chez les Libéraux, on dit que Johnny Rougeau et Mad Dog Vichon rôdent dans le comté. C'est de bonne guerre!

## CHATEAUGUAY

# Les libéraux voudraient perdre qu'ils n'agiraient pas autrement

par Jean-Guy DUGUAY

Les libéraux voudraient perdre le comté de Châteauguay qu'ils n'agiraient pas autrement. Leur candidat, le député libéral sortant George Kennedy, a posé depuis quelques mois des gestes qui ont sidéré ses partisans les plus farouches et a eu des attitudes et des paroles qui les ont choqués.

Pourtant fort d'une majorité plus que confortable de 8,095 voix à l'élection de 1973, (17,152 voix contre 9,057 à son adversaire péquiste Roland Dussault, dans un comté à 45 pour cent anglophone) il s'est d'abord cru obligé de donner le coup d'envoi de sa campagne de façon très classique.

Après avoir annoncé son intention de se retirer de la vie politique, afin de mieux sentir d'où venait le vent et de pouvoir jauger la qualité de l'opposition à affronter lors d'une assemblée de mise en candidature, il devait revenir sur sa décision et se présenter de nouveau, au grand dam de ses adversaires.

### Un bon soldat qui marche au pas

Des quatre partisans qui avaient manifesté leur intention de lui succéder, trois se sont retirés tout juste avant le vote, et le quatrième s'est fait proprement remettre à sa place. Il n'a obtenu que 23 des 188 voix.

"Convention paquetée", disaient des partisans au sortir de la salle.

La touche finale à ce scénario, outre le fait que les organisateurs ne voulaient pas de journalistes à cette convention, a été le discours de M. Kennedy. Conséquent avec lui-même, il a déclaré à ses partisans: "J'ai toujours été un bon soldat. J'ai toujours marché au même pas que mes compagnons de peloton. Je suis toujours la consigne du parti et défends de mon mieux les prises de position du caucus libéral." Cette déclaration en a laissé plusieurs songeurs. Surtout après celle de la veille, à LA PRESSE, au sujet de la loi 22 et des tests d'aptitude linguistique, qui, justement, allait à l'encontre de la politique officielle du Parti libéral.

### Une absence regrettable

Les citoyens du comté se souviennent d'un autre événement survenu à la fin de février dernier. Prétextant un autre rendez-vous important, M. Kennedy avait laissé en plan plus de 500 personnes venues l'entendre parler des solutions envisagées par le gouvernement pour décongestionner le pont Mercier. Il avait laissé derrière lui une salle en colère et la mauvaise presse qu'il s'était suscitée à ce moment revient aujourd'hui le hanter.

Les quelque 200 citoyens réunis au

Centre culturel de Châteauguay pour une assemblée contradictoire organisée par la Ligue d'action civique, lundi dernier, n'ont pas, eux non plus, pris le désistement de M. Kennedy à la dernière minute. Il faut cependant admettre, à la décharge du candidat libéral, qu'il avait peut-être raison de craindre un noyautage de la part des militants péquistes.

### L'UN n'est pas dans la lutte

Le candidat de l'Union nationale, un unilingue anglophone, M. Ross Duggan, brillait lui aussi par son absence. Inconnu de la population du comté, personne ne le prend trop au sérieux. Même si on lui accorde quelques milliers de voix. Il a été nommé d'office à ce poste par le chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, et s'il a su se rallier l'organisation du parti, qui était prête et avait un candidat taille à la mesure du comté pour représenter l'Union nationale, il ne fait pas le poids. Le candidat unioniste à l'élection de 1973, J.G. Bourcier, n'avait obtenu que 743 votes.

Le candidat du Parti québécois a donc profité de la tribune libre que lui offraient si gentiment ses adversaires pour parler du problème du pont Mercier.

Le pont Mercier, le fameux pont Mercier, comme on dit dans le comté, est encore cette année le thème

principal de l'élection. Tout comme il l'avait été en 1973.

### Les autobus, le pont Mercier

Le candidat péquiste ne perd pas une seule chance d'en parler. Il faut admettre avec lui qu'il a l'occasion en or de susciter des réactions négatives contre le gouvernement libéral de la part des électeurs. Il sont en effet privés de transport par autobus vers Montréal depuis déjà quatre mois, à cause de la grève chez Métropolitain Provincial, et ils ont bien hâte de les voir rouler de nouveau, les autobus. Pont Mercier, autobus, transport en commun. Ces mots reviennent dans toutes les conversations.

Les quelques milliers de voix que pourrait obtenir le candidat unioniste, venant surtout des anglophones mécontents de la loi 22, pourraient signifier la défaite pour les libéraux.

Le Parti québécois est présent à toutes les manifestations de citoyens irrités par les problèmes de transport en commun et souvent se fait l'instigateur de manifestations.

Autoroute 30, transport en commun, pont Mercier: on entendra parler de ces problèmes dans Châteauguay. Celui qui apportera la solution la plus plausible remportera l'élection.

**NOUS SOMMES DES PLUS ACCUEILLANTS**  
 CHEZ VOTRE  
**MARCHÉ D'ALIMENTATION**  
**'équipe**  
 VENEZ LE CONSTATER!

**JAMBON**  
 DANS LA FESSE PRÊT-À-MANGER  
 ENVIRON 6 LB  
 COUENNE ET SURPLUS DE GRAS ENLEVÉS  
**GROS BOUT LB 78¢**

|   |  |
|---|--|
| <b>TRANCHES DE JAMBON</b><br>COUPE DU CENTRE<br>LB <b>1.28</b>            | <b>QUART DE JAMBON</b><br>BOUT DU JARRET<br>LB <b>88¢</b>                      |
| <b>BOEUF HACHÉ</b><br>ORDINAIRE<br>LB <b>58¢</b>                          | <b>JAMBON CUIT</b><br>TRANCHÉ HYGRADE<br>PQT 6 OZ <b>99¢</b>                   |
| <b>SAUCISSES FUMÉES</b><br>HYGRADE<br>PQT 1 LB <b>89¢</b>                 | <b>VIANDES CUITES</b><br>TRANCHÉES (4 VARIÉTÉS) HYGRADE<br>PQT 6 OZ <b>43¢</b> |
| <b>BOEUF FUMÉ</b><br>MARTIN<br>4 ENV. 2 OZ <b>1.29</b>                    | <b>PIZZA</b><br>TOUTE GARNIE BELLA VITA<br>18 OZ <b>1.59</b>                   |
| <b>FROMAGE CHEDDAR</b><br>CANADIEN DOUX MONT ST-HILAIRE<br>LB <b>1.69</b> | <b>FILET DE SOLE</b><br>CONGELÉ BOOTH<br>LB <b>1.59</b>                        |

**POUR VOTRE CONGÉLATEUR DOMESTIQUE**  
**SURLONGE DE BOEUF**  
 COMPLET — ENVIRON 28 LIVRES  
 BOEUF CANADA CATÉGORIE "A" RUBAN ROUGE  
 LB **1.24**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 6 NOV. 1976. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

**PETITS GÂTEAUX**  
**STUART**  
 BOÎTE FAMILIALE  
 PQT 8'S **69¢**

**JUS DE TOMATES**  
**BRIGHT**  
 CANADA DE FANTAISIE  
 4 BTES 19 OZ **1.00**

**PAPIER DE TOILETTE**  
**BONI**  
 BLANC OU ROSE  
 PQT DE 6 ROUL. **1.29**

**KIK-COLA**  
 RÉGION DE MONTRÉAL SEULEMENT  
 5 BOUTEILLE CONSIGNÉE 30 OZ **1.00**

**BOISSONS GAZEUSES**  
**"BONIMART"**  
 CANETTE ZIP TOP  
 8 BTES 19 OZ **1.00**

**KETCHUP**  
 AUX TOMATES  
**"HEINZ"**  
 BOUT. 15 OZ **59¢**

**FRUITS ET LÉGUMES REÇU FRAIS!**

**POMMES CORTLAND**  
 DU QUÉBEC  
 CANADA DE FANTAISIE  
 SAC 4 LB **99¢**

**ORANGES**  
 SUCRÉES ET JUTEUSES  
 DE LA FLORIDE GROSSEUR 125  
 18 POUR **79¢**

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>CHOUX-VERTS</b><br>DU QUÉBEC CANADA NO 1<br>LB <b>10¢</b> | <b>RADIS DE LA FLORIDE</b><br>2 SACS 6 OZ <b>29¢</b> | <b>CONCOMBRES</b><br>DE LA FLORIDE LONGS ET VERTS CANADA NO 1<br>2 POUR <b>29¢</b> |
|--|--|--|

**POUR UN SERVICE PERSONNEL FAITES ÉQUIPE AVEC L'ÉQUIPE**

**ENSEMBLES STÉRÉO Miida**  
 proposés À PRIX DE RABAIS  
 chez **FAUCHER**

Tous les appareils Miida sont garantis UN AN (pièces et main-d'œuvre gratuites). Service après-vente assuré, à domicile.

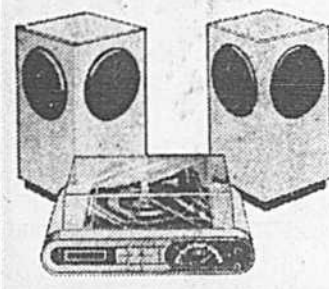
**ENSEMBLE STÉRÉO MIIDA 2057**



Cet ensemble comprend:  
 • Un ampli-tuner AM-FM à effet quadruphonique — Puissance efficace 15 watts sous 8 ohms.  
 • Un lecteur de cartouches 8 pistes.  
 • Une platine tourne-disque BSR à chargeur automatique tous disques. — Tête de lecture électromagnétique, dispositif antipatage, couvercle en matière plastique teintée.  
 • 2 enceintes acoustiques 8 po et 2 haut-parleurs de 3 po.

• 2 enceintes acoustiques renfermant 2 haut-parleurs de 8 po et 2 haut-parleurs de 3 po à suspension acoustique.  
 Et en plus...  
 • Un meuble porte-éléments stéréo.  
 • 3 disques 33 tours.  
 • 2 cartouches 8 pistes.

**LE TOUT, PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$319**



**ENSEMBLE STÉRÉO MIIDA 3066TL**

Cet ensemble comprend:  
 • Un ampli-tuner AM-FM à effet quadruphonique (puissance efficace 13 watts sous 8 ohms), combiné avec un lecteur de cartouches 8 pistes et une platine tourne-disque BSR à chargeur automatique tous disques. La platine est protégée par un couvercle en matière plastique transparente.  
 • 2 enceintes acoustiques TL22WHH qui renferment chacune un haut-parleur de 8 po et 2 haut-parleurs de 3 po.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



**ENSEMBLE STÉRÉO MIIDA 2071**

Cet ensemble comprend:  
 • Un ampli-tuner AM-FM à effet quadruphonique (puissance efficace 13 watts sous 8 ohms), combiné avec un lecteur de cartouches 8 pistes et une platine tourne-disque BSR à chargeur automatique tous disques. Celle-ci est protégée par un couvercle en matière plastique transparente.  
 • 2 enceintes acoustiques SP220 qui renferment chacune un haut-parleur de 8 po et un haut-parleur de 3 po.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



**DÉMONSTRATIONS au magasin JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI**  
 par un représentant de la firme Miida.

**ENSEMBLE STÉRÉO MIIDA 2081**

Cet ensemble comprend:  
 • Un ampli-tuner AM-FM à effet quadruphonique (puissance efficace 13 watts sous 8 ohms), combiné avec un lecteur de cartouches 8 pistes et une platine tourne-disque BSR à chargeur automatique tous disques.  
 • 2 enceintes acoustiques SP650W qui renferment chacune un haut-parleur de 8 po et un haut-parleur de 3 po.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



**FAITES RÉSERVER DES MAINTENANT VOS CARTELS DE NOËL ET DU PREMIER DE L'AN**

- Facilités de paiement
- Marchandise réservée sans frais moyennant acompte
- Livraison rapide et gratuite dans un rayon de 50 milles

48, boul. des Laurentides  
 Pont-Viau, Laval  
 Tél.: 384-0590



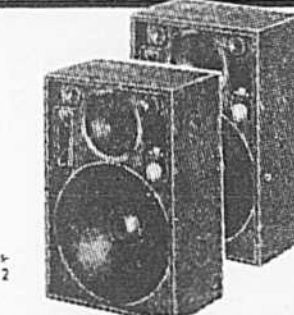
**FAUCHER VOUS PROPOSE DES CHÂÎNES STÉRÉO DE QUALITÉ KENWOOD À DES PRIX PLUS BAS QU'AILLEURS.**

**CHAÎNE STÉRÉO**

comprenant:

UN AMPLIFICATEUR KENWOOD KA 8300  
 Puissance efficace 2 x 20 W  
 UN TUNER AM-FM KENWOOD KT 7300  
 UNE PLATINE TOURNE-DISQUE SANSUI SR 525  
 Entraînement direct  
 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES SANSUI SP 7500X  
 Chaque enceinte renferme 3 haut-parleurs: 1 pour les fréquences basses, 1 pour les fréquences hautes, 1 pour les fréquences moyennes, 2 super-tweeters. Puissance admissible 130 W par canal.

ENSEMBLE GARANTI PENDANT 5 ANS  
 BAS PRIX DE FAUCHER  
**\$1,459**



**CHAÎNE STÉRÉO**

comprenant:

• UN AMPLI-TUNER KENWOOD KR 1400  
 — Puissance efficace 2 x 10 W. Garantie de 5 ans.  
 • UNE PLATINE TOURNE-DISQUE EDS 10M  
 • 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES EDS 1000

L'ensemble **\$299**



**CHAÎNE STÉRÉO**

comprenant:

• UN AMPLI-TUNER KENWOOD KR 3400  
 — Puissance efficace 2 x 22 W. Garantie de 5 ans.  
 • UNE PLATINE TOURNE-DISQUE EDS 10M  
 • 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES EDS 1000

L'ensemble **\$399**

**CHAÎNE STÉRÉO**

comprenant:

• UN AMPLI-TUNER KENWOOD KR 2400  
 — Puissance efficace 2 x 15 W. Garantie de 5 ans.  
 • UNE PLATINE TOURNE-DISQUE EDS 10M  
 • 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES EDS 1000

L'ensemble **\$349**

**CHAÎNE STÉRÉO**

comprenant:

• UN AMPLI KENWOOD KA 3550  
 — Puissance efficace 2 x 40 W. Garantie de 5 ans.  
 • UNE PLATINE TOURNE-DISQUE EDS 10M  
 • 2 ENCEINTES ACOUSTIQUES EDS 2000  
 — Puissance admissible 10 W par canal.

L'ensemble **\$399**

Tuner AM-FM Kenwood \$179



48, boul. des Laurentides  
 Pont-Viau, Laval  
 Tel. 384-0590

**SOLDE D'AMPLI-TUNERS KENWOOD modèles 1976 — QUANTITÉS LIMITÉES**

|  |       |
|--|-------|
| 10 du modèle KR 1400 — Puissance efficace 2 x 10 W. Garantie de 5 ans. | \$165 |
| 8 du modèle KR 2400 — Puissance efficace 2 x 15 W. Garantie de 5 ans.  | \$205 |
| 4 du modèle KR 7400 — Puissance efficace 2 x 53 W. Garantie de 5 ans.  | \$480 |
| 3 du modèle KA 1400 — Puissance efficace 2 x 15 W. Garantie de 5 ans.  | \$145 |
| 2 du modèle KR 5400 — Puissance efficace 2 x 35 W. Garantie de 5 ans.  | \$365 |

# GRAND SOLDE



**TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF** entièrement transistorisé à écran 14 po  
**PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$339**

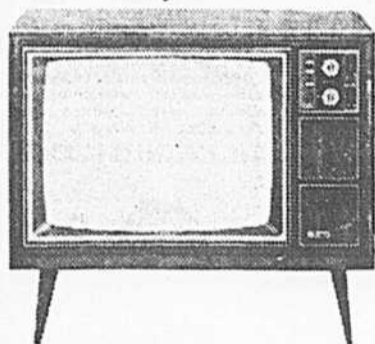
Service après-vente GRATUIT à domicile pendant un an.

DE TÉLÉVISEURS ET ORGUES À PRIX D'AUBAINES CHEZ

# FAUCHER



Choix de **TÉLÉVISEURS "NOIR ET BLANC"** ENTièrement transistorisés à écran 17 po  
**PRIX SPÉCIAUX DE FAUCHER à compter de \$149**



**TÉLÉVISEUR COULEUR WESTINGHOUSE** à écran 26 po

Modèle Lindsay, 26 TKC 50 - Châssis transistorisé. Lampe-écran d'une brillance exceptionnelle. Meuble de style contemporain, fini simili-noyer.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$589**  
 Service 1 an gratuit

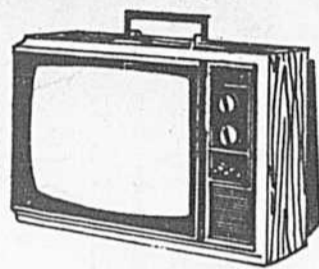


**TÉLÉVISEUR COULEUR ZENITH Chromacolor II**

à écran 26 po, avec télécommande "Zoom Space Command 1000"

Modèle PANORAMA IV SH2541X — Meuble de forme concave ultramoderne, design très élégant. Dessus et côtés imitation polissandre veiné. Châssis ENTièrement transistorisé 300 V. Tube-image qui donne une image couleur d'une excellente luminosité. SENTINELLE-COULEUR, nouveau système automatique de réglage d'image qui regroupe 5 circuits afin de les faire travailler en harmonie parfaite.

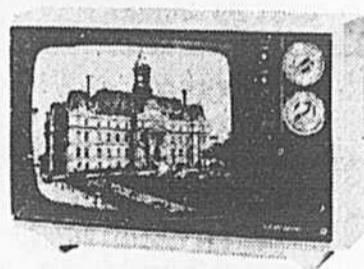
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



**TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF** entièrement transistorisé à écran 20 po

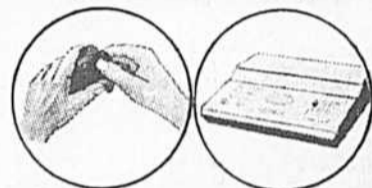
**PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$429**

Service après-vente GRATUIT A DOMICILE pendant un an.



Choix de **TÉLÉVISEURS "NOIR ET BLANC"** PORTATIFS à écran 12 po

**PRIX SPÉCIAUX DE FAUCHER à compter de \$99**



**NOUVEAUTÉ AGS Jeu TVG-101**

S'adaptant à tous les téléviseurs (couleur ou noir et blanc), il permet de jouer à quatre jeux différents: tennis, hockey, squash ou handball. Il vous promet des heures de divertissement.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$6650**

## ORGUES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES ORCANA • MAGNUS • EKO

Modèles 1975 et 1976 À PRIX DE SOLDE

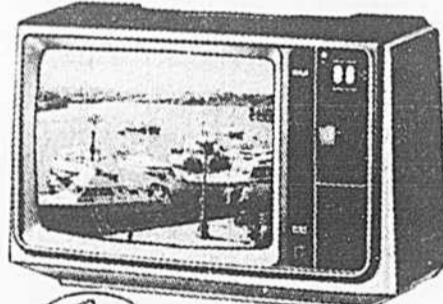


### ORGUES ÉLECTRIQUES

| MODELE | GENRE     | QUANTITÉ | PRIX    |
|--------|-----------|----------|---------|
| 15     | TABLE     | 5        | \$34.95 |
| 1805   | TABLE     | 5        | \$34.95 |
| 2512   | CONSOLE   | 5        | \$74.95 |
| 2012   | CONSOLE   | 1        | \$74.95 |
| 912P   | SUR PIEDS | 4        | \$134   |
| 750    | CONSOLE   | 1        | \$229   |
| 772    | CONSOLE   | 2        | \$259   |

### ORGUES ÉLECTRONIQUES

| MODÈLES | GENRE   | QUANTITÉ | PRIX   |
|---------|---------|----------|--------|
| 300     | CONSOLE | 6        | \$279  |
| 1500    | CONSOLE | 6        | \$419  |
| 1600    | CONSOLE | 4        | \$599  |
| 1400    | CONSOLE | 1        | \$1050 |
| 1800    | CONSOLE | 1        | \$1089 |
| 1900    | CONSOLE | 1        | \$1725 |

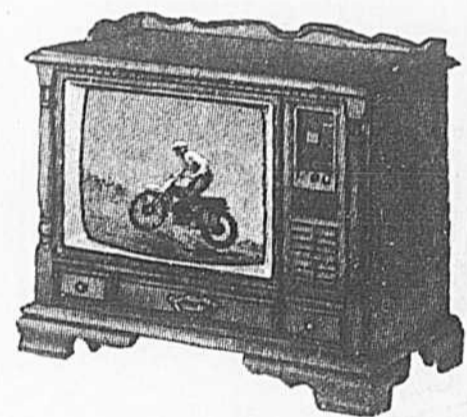


**TÉLÉVISEUR COULEUR PORTATIF RCA**

"ColorTrak XL-100" à écran 20 po

CFU-478R — Châssis de 30,000 volts, ENTièrement transistorisé et doté du nouveau système "ColorTrak" de RCA, véritable "génie de la couleur" qui repère et corrige le signal couleur avant sa retransmission sur l'écran, ce qui lui permet de présenter des couleurs plus vives et plus naturelles que jamais. Sélecteur électronique des canaux VHF et UHF. Réglage automatique des couleurs, des teintes, de la luminosité et du contraste. Coffret en plastique résistant (imitation noyer ou noir et blanc). Commande électronique à distance.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

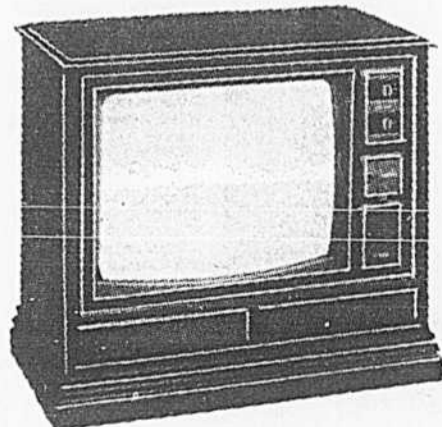


**TÉLÉVISEUR COULEUR**

**ColorTrak RCA** à écran 26 po

CGA-794 — Châssis ENTièrement transistorisé. "Repérage" automatique contraste/couleurs. Réglage automatique de la luminosité suivant la lumière ambiante. Dispositifs d'accord VHF et UHF transistorisés. Accord précis automatique. Meuble de style colonial en bois de placage érable. Roulettes sphériques dissimulées.

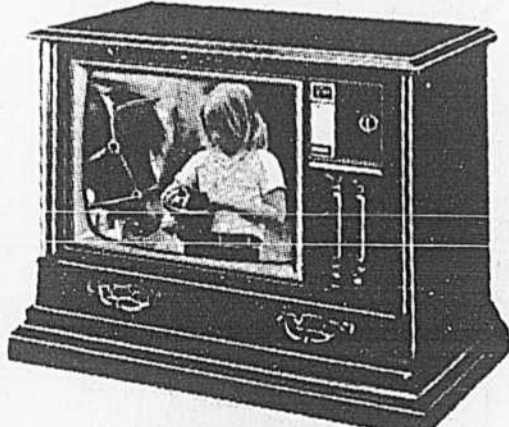
À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



**TÉLÉVISEUR COULEUR MODULAR 4 PHILIPS** modèle 1977 à écran 26 po

Modèle 26CD457 — Châssis entièrement transistorisé à quatre circuits facilement amovibles. Meuble de style contemporain. Sélecteurs UHF et VHF jumelés.

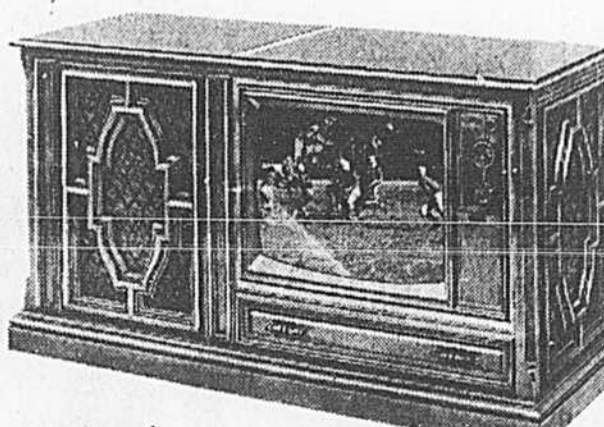
**PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$689**



**TÉLÉVISEUR COULEUR WESTINGHOUSE CT-100 CONSTELLATION** À ÉCRAN 26 po

Modèle 26VKC65 — Modèle à l'ébénisterie très soignée, en bois dur sculpté à la main et plaqué pacanier. Monté sur roulettes.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



**COMBINÉ STÉRÉO-TÉLÉCOULEUR À ÉCRAN 22 PO FLEETWOOD**

Modèle I-C-2699 — Téléviseur à châssis transistorisé. Récepteur AM/FM/HF stéréo avec amplificateur incorporé et platine automatique Garrard. Meuble de style méditerranéen monté sur roulettes.

**PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER \$769**



Pour votre protection, nous sommes membre de la corporation des marchands de meubles du Québec.

Marchandise réservée sans frais moyennant acompte. Livraison rapide et gratuite dans un rayon de 50 milles.



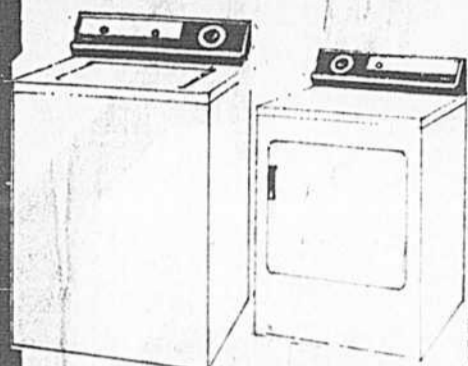
48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval  
 Tél.: 384-0590

# PETITS APPAREILS À PRIX DE RABAIS

- |  |                          |                                       |                           |
|--|--------------------------|---------------------------------------|---------------------------|
| Cafetière PHILIPS, 12 tasses, modèle HD-5135 | <b>\$38<sup>95</sup></b> | Grille-pain PROCTOR, modèle 22396     | <b>\$17<sup>95</sup></b>  |
| Ensemble CREUSET, 5 pièces                   | <b>\$49<sup>95</sup></b> | Malaxeur SUNBEAM, modèle HMD9W        | <b>\$28<sup>95</sup></b>  |
| Ensemble à fondue ASTÉRIX, modèle 7450       | <b>\$ 9<sup>95</sup></b> | Malaxeur BRAUN, modèle KM-321         | <b>\$12<sup>9</sup></b>   |
| "Little Mac" PHILIPS, modèle KB-5501         | <b>\$21<sup>95</sup></b> | Hachoir à viande BRAUN, modèle KGZ-2  | <b>\$ 49<sup>95</sup></b> |
| Gril express S.E.B., modèle 1000             | <b>\$44<sup>95</sup></b> | Hachoir à légumes BRAUN, modèle KS-32 | <b>\$46<sup>95</sup></b>  |
| Moulin à café S.E.B., modèle 130             | <b>\$15<sup>95</sup></b> | Mélangeur BRAUN, modèle KX-32         | <b>\$24<sup>95</sup></b>  |

# FAUCHER

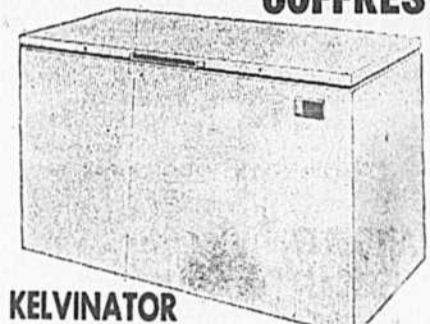
le seul vrai roi des bas prix, vous propose à prix d'aubaines les meilleurs appareils électroménagers. FAITES RÉSERVER DÈS MAINTENANT VOS CADEAUX DE NOËL ET DU PREMIER DE L'AN



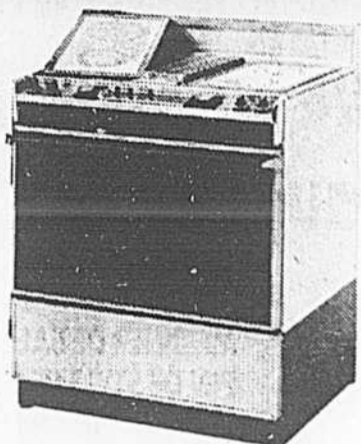
## APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS À PRIX SPÉCIAUX

- |  |              |   |              |
|--|--------------|---|--------------|
| Ensemble RCA, machine à laver WAG 690, séchoir DEG-790.              | <b>\$579</b> | Ensemble Moffat, machine à laver MWM-4155, séchoir MDA-4033.                | <b>\$589</b> |
| Ensemble Moffat-McClary, machine à laver MWM-4175, séchoir YDA-4175. | <b>\$679</b> | Ensemble Kelvinator, machine à laver KW-61, séchoir KD-61.                  | <b>\$529</b> |
| Ensemble Kelvinator, machine à laver KW-63, séchoir KD-63.           | <b>\$669</b> | Ensemble RCA, machine à laver WXC-590, séchoir DEG-590.                     | <b>\$539</b> |
| Ensemble McClary, machine à laver YHM-4126, séchoir YDA-4116.        | <b>\$549</b> | Ensemble Roy "Perfection", machine à laver WDS-18, séchoir DTS-11.          | <b>\$579</b> |
| Ensemble McClary, machine à laver YHM-4145, séchoir YDA-4245.        | <b>\$579</b> | Ensemble Westinghouse "Continental", machine à laver LA-885, séchoir DE885. | <b>\$739</b> |
| Ensemble Kelvinator, machine à laver KW-62, séchoir KD-62.           | <b>\$579</b> | Ensemble Westinghouse "Clarity", machine à laver LA-476, séchoir DE-476.    | <b>\$619</b> |

## CONGÉLATEURS COFFRES



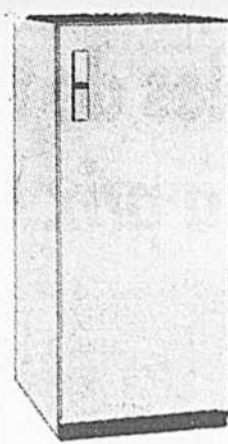
- KELVINATOR**
- |                           |                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Modèle 15 pi <sup>3</sup> | Modèle 18 pi <sup>3</sup> | Modèle 23 pi <sup>3</sup> |
| <b>\$279</b>              | <b>\$299</b>              | <b>\$299</b>              |
- Modèle armoire 16 pi<sup>3</sup> **\$379**
- Modèle 8 pi<sup>3</sup>
- WESTINGHOUSE**
- |     |  |  |
|-----|--|--|
| ROY | Modèle 15 pi <sup>3</sup> <b>\$289</b> | Modèle 18 pi <sup>3</sup> <b>\$299</b> |
| RCA | Modèle 15 pi <sup>3</sup> <b>\$289</b> | Modèle 20 pi <sup>3</sup> <b>\$309</b> |



## CUISINIÈRE JENN-AIR, modèle de luxe.

Modèle 4790 EGR ou 4770 EGR — Ventilation par air pulsé. Four autonettoyant catalytique. Surface de cuisson amovible et pouvant être remplacée par un gril type «barbecue». Four à isolation thermique. Panneau de commandes horizontal, à portée de la main. Four muni d'un système de réchauffement accéléré par air pulsé. Porte de four «design» munie d'un grand hublot. Carrosserie blanche, vert avocat, or moisson ou cuivre.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



## RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR 11,5 pi<sup>3</sup> DANBY/IGNIS

Modèle 224 — Dégivrage automatique commandé par un bouton-poussoir. Compartiment congélateur à 10°F qui peut conserver les aliments en parfaite congélation pendant un mois. 4 clayettes coulissantes. 2 bacs pour la conservation des légumes et des fruits. Porte-étages comprennent un casier à œufs. Ouverture à droite ou à gauche. Carrosserie blanche.

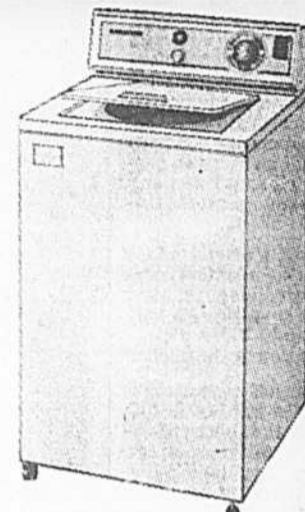
BAS PRIX DE FAUCHER **\$249**

## MACHINE À LAYER essoreuse centrifuge automatique SANYO

Modèle SW7001P — De faible encombrement, cette nouvelle machine à laver-essoreuse centrifuge entièrement automatique Sanyo est idéale pour petit appartement. Capacité 7 lb. Il suffit de régler le bouton de programmation et l'appareil lave, rince, se vide, essore par centrifugation, puis s'arrête. Lavage à fond et en douceur. Se raccorde rapidement à tout robinet et se branche sur toute prise de 110v. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER

**\$269**



## ENSEMBLE ROY RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE, 15 pi<sup>3</sup> ROY

Modèle RFD 15 — Compartiment congélateur de grande capacité. Dans le compartiment réfrigérateur: des clayette réglables et 2 bacs à légumes et fruits. Deux portes-étages comprenant 7 balconnets, un casier à fromage, un garde-beurre réglable 3 températures et 2 casiers à œufs. Carrosserie rouge.

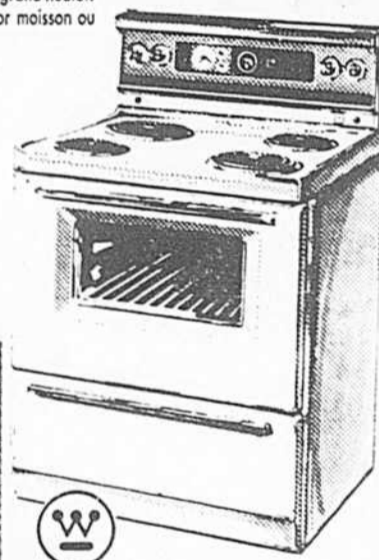
## CUISINIÈRE large de 30 po. ROY

Modèle CR 343B — Tableau de commande surélevé à panneau de verre. Pendule programmatrice de cuisson au four. Table de cuisson à rebord. 4 éléments chauffants spirales dont un, ayant un diamètre de 8 po., est à chauffe rapide. Porte de four dotée d'un hublot. Tiroir de rangement. Carrosserie rouge.

LES 2 APPAREILS,

**\$819**

S'obtiennent aussi avec carrosserie or moisson, vert avocat ou blanche.



## CUISINIÈRE À FOUR AUTONETTOYANT LARGE DE 30 po. WESTINGHOUSE

Modèle KF-634 — Plan de travail recouvert d'émail vitrifié. Quatre éléments de cuisson amovibles. Prise auxiliaire minuterie. Rôtisserie "Speed broil". Réglage de la chaleur par rhéostats. Porte de four munie d'un grand hublot. Éclairage à l'intérieur du four. Panneau de commandes éclairé.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

**\$379**

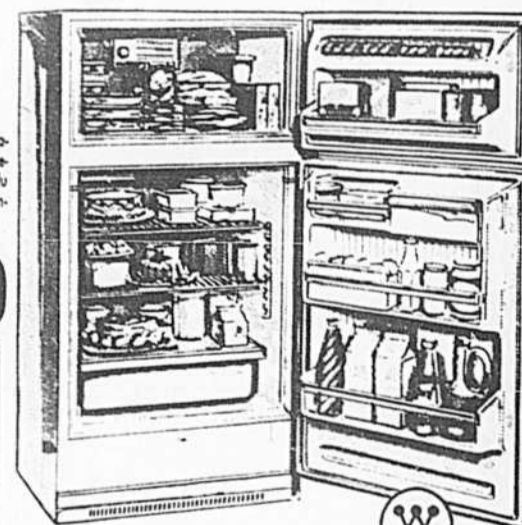


## RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE WESTINGHOUSE

Capacité de 15 pi<sup>3</sup> Modèle RT-150 — Modèle compact, large de 30 po. 2 clayettes réglables. Plusieurs clayettes fixes. Bacs à fruits et légumes jumelés. Garde-beurre. Oeufrier. Monté sur roulettes. Carrosserie blanche, avocat ou or. Porte s'ouvrant à droite ou à gauche.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

**\$499**

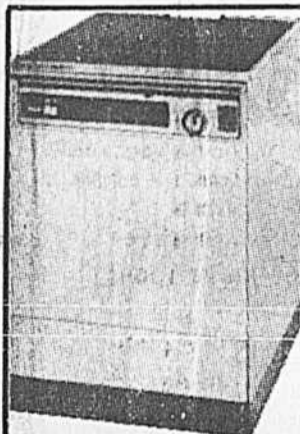


## RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE, Capacité de 13,1 pi<sup>3</sup> WESTINGHOUSE

Modèle RT-132R — Congélateur d'une capacité de 3,5 pi<sup>3</sup>. Bac à légumes pleine largeur. 2 clayettes réglables. Porte-œufs. Distributeur de boîtes de jus. Garde-beurre. Oeufrier. Ferme-portes magnétiques. Carrosserie blanche, or ou avocat.

BAS PRIX DE FAUCHER

**\$399**



## LAVE-VAISSELLE ADAPTABLE RCA

Modèle LXG 75 — Fonctionnement à 2 boutons-poussoirs. Système de gijoux à 2 niveaux. 4 cycles: double lavage produisant une action énergique et ruisante, lavage simple pour vaisselle légèrement souillée, rinçage d'attente pour lavage différé, rinçage-séchage. Broyeur d'aliments mous. Distributeurs automatiques jumelés de produits lessivés. Panier à couverts. Porte antibasculante. Dessus en Micarta, matière qui résiste aux égratignures et aux taches. Carrosserie blanche. Peut être installé facilement (aucun nécessaire requis).

BAS PRIX DE FAUCHER

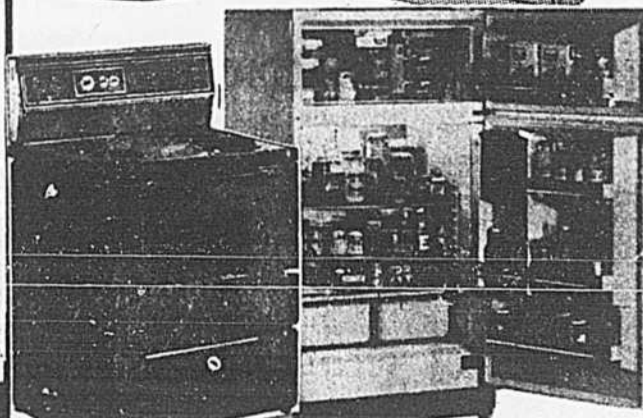
**\$329**

Carrosserie de ton ou moyennant un supplément de \$10.

## Vaste choix de LAVE-VAISSELLE en SOLDE

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <b>RCA ENCASTRÉS</b>                                | <b>ROY</b>   | <b>MOFFAT</b>                                  |
| Modèle LXG 75 Carrosserie blanche <b>\$369</b>      | Modèle SU 3557 <b>\$369</b>                        | Modèle MKB 1145 <b>\$349</b>                   |
| Modèle LXG 80 Carrosserie blanche <b>\$319</b>      | Modèle LC1 70 Carrosserie or noisette <b>\$369</b> | Modèle MKB 1175 <b>\$399</b>                   |
| Supplément pour couleur.                            |  | Modèle MKB 1195 <b>\$419</b>                   |
| <b>ADAPTABLES ROY</b>                               | <b>KELVINATOR</b>                                  | <b>WESTINGHOUSE</b>                            |
| Modèle SC 23 C1 Carrosserie or moisson <b>\$309</b> | Modèle C 680 Carrosserie blanche <b>\$419</b>      | Modèle SC 310 Carrosserie blanche <b>\$359</b> |
| Modèle SC 24 CA Carrosserie blanche <b>\$349</b>    | Modèle C 640 Carrosserie blanche <b>\$349</b>      | Modèle MKC 1145 <b>\$359</b>                   |
| Modèle SC 23 S7 Carrosserie blanche <b>\$399</b>    | Modèle C 600 Carrosserie blanche <b>\$409</b>      | Modèle MKC 1175 <b>\$459</b>                   |
| Supplément pour couleur.                            | Supplément pour couleur.                           | Modèle MKC 1195 <b>\$459</b>                   |

Faucher vous propose également à bas prix la gamme complète des lave-vaisselle Maytag. LAVE-VAISSELLE ADAPTABLES BELANGER. Bros piqueur à jet rapide. Curve et contre-porte revêtues d'émail vitrifié. Cordons d'alimentation extensibles. Distributeur de produits de rinçage. Dessus servant de planche à découper.



## ENSEMBLE McCLARY

### CUISINIÈRE large de 30 po McCLARY

Modèle YSM 3025 — Tableau de commande revêtu d'émail vitrifié. Prise chronométrée pour petits appareils ménagers. Table de cuisson à rebord. Éléments chauffants amovibles. Four doté d'une porte amovible avec petit hublot. Tiroir de rangement. Carrosserie blanche. Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur.

### RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR SANS GIVRE, 15 pi<sup>3</sup> McCLARY

Modèle YZF 1525 — Capacité du compartiment congélateur: 143 lb d'aliments congelés. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables sur 10 positions. 2 bacs à légumes et fruits. Deux porte-étages comprennent des balconnets, un casier à œufs amovible, des casiers à beurre et fromage. Carrosserie blanche. Supplément de \$10 pour carrosserie de couleur.

LES 2 APPAREILS ENSEMBLE

**\$699**

## HUMIDIFICATEURS



### COLEMAN

- |                    |                          |                     |                           |
|--------------------|--------------------------|---------------------|---------------------------|
| Modèle 3615        | PRIX                     | Modèle AH 240       | <b>\$104<sup>95</sup></b> |
| Modèle 3616        | «FAUCHER»                | Modèle AH 261       | <b>\$111<sup>95</sup></b> |
| <b>ELECTROHOME</b> |                          | Modèle AH 271       | <b>\$109<sup>95</sup></b> |
| Modèle H 22        | <b>\$21<sup>95</sup></b> | Modèle AH 281       | <b>\$129<sup>95</sup></b> |
| Modèle AH 105      | <b>\$74<sup>95</sup></b> | Modèle WESTINGHOUSE |                           |
| Modèle AH 112      | <b>\$97<sup>95</sup></b> | Modèle HD 093       | <b>\$54<sup>95</sup></b>  |

MARCHANDISE réservée sans frais moyennant acompte.

LIVRAISON RAPIDE ET GRATUITE dans un rayon de 50 miles.



48, boul. des Laurentides, Pont-Viau, Laval Tél.: 384-0590

# Ottawa n'a pas attendu la fin des négociations Zones de pêche: 200 milles dès le 1er janvier

par Lionel DESJARDINS

de notre bureau d'Ottawa  
Quoique les négociations avec les États-Unis, la France et le Danemark ne soient pas terminées, le Canada vient d'annoncer officiellement sa décision de porter à 200 milles les limites de ses zones de pêche.

Le ministère des Affaires extérieures reste confiant qu'un accord pourra intervenir avant le premier janvier, date d'entrée en vigueur des nouvelles zones de pêche. Même si un accord n'intervenait pas avec ces pays avant cette date, le Canada étendra malgré tout sa zone de pêche, précise les hauts fonctionnaires du ministère.

La décision d'Ottawa d'étendre ses limites de pêche a été annoncée le 4 juin dernier, mais aucun geste juridique n'avait encore été pris. Le gouvernement a donc publié lundi un ordre en conseil en ce sens dans une édition spéciale de la Gazette du Canada.

Ottawa s'attend néanmoins à une réaction négative de certains pays. Ainsi l'Union soviétique a toujours rejeté l'idée d'étendre les zones de pêche.

Toutefois des négociations bilatérales sur les contingents de pêche résultant de cette extension ont déjà été conclues avec Moscou, souligne-t-on au ministère des Affaires extérieures.

**Critiques pour la forme**  
Certains fonctionnaires estiment par contre que les critiques qui pourront être logées ne le seront que pour la forme puisque la décision de prolonger les limites de pêche a déjà été prise par un certain nombre de pays occidentaux.

Une loi du Congrès des États-Unis a été adoptée prévoyant l'extension des limites de pêche à 200 milles à compter du premier mars prochain. La Communauté économique européenne et la Norvège ont également pris une décision en ce sens qui entrera en vigueur le premier janvier.

Le Mexique a une zone de pêche de 200 milles depuis juin dernier.

Le principal problème de juridiction découle de la présence des îles françaises de Saint Pierre et Miquelon près de Terre-Neuve.

En étendant à 200 milles les limites de pêche sous juridiction canadienne, Ottawa isole complètement les pêcheurs de ces deux îles. Par contre, la France peut également alléguer une zone de pêche de 200 milles. Les deux pays négocient donc un accord qui préserverait les droits des pêcheurs français et canadiens. Le ministre des Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a d'ailleurs eu des entretiens à ce sujet avec les autorités françaises au cours de son présent séjour à Paris.

Avec les États-Unis, les négociations semblent être assez avancées. Les deux pays discutent depuis plusieurs années des frontières maritimes, indiquent des hauts-fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures.

**Industrie menacée**  
Par ailleurs, Ottawa estime qu'il est urgent d'établir dès le début de 1977 de nouvelles limites de pêche parce que l'industrie de la pêche canadienne est sérieusement menacée par la diminution des stocks de poissons particulièrement sur la Côte est.

La forte demande de poissons depuis quelques années a fait diminuer de 40 pour cent nos réserves de poissons commerciaux, indiquent des représentants du ministère des Pêcheries.

Ainsi depuis 1968, nos réserves d'aiglefin ont diminué de 80 pour cent alors que celles de morues diminuaient de 40 pour cent.

A cause de cette diminution de la pêche, le gouvernement fédéral a dû déboursé quelque \$80 millions en aide aux pêcheurs de la Côte est au cours de l'an dernier, estime le ministère des Pêcheries.

Avec l'établissement des nouvelles limites de pêche,

Ottawa prévoit être mieux en mesure de préserver les ressources maritimes et d'ainsi aider les pêcheurs canadiens.

Des contingents ont déjà été négociés avec l'Union soviétique, la Pologne, l'Espagne, le Portu-

gal et la Norvège. Ces cinq pays représentent 85 pour cent des prises faites par des navires étrangers dans les eaux de la Côte est.

De plus, tous les bateaux de pêche étrangers entrant dans la zone de 200

milles devront être munis d'un permis de pêche du gouvernement fédéral. Ottawa compte ainsi diminuer la présence des flottes étrangères dans les zones de pêche.

**Avant 10 ans**  
Le gouvernement fédé-

ral espère que grâce à ces mesures, 1977 marquera un tournant et que les réserves de pêche s'amélioreront. Les premiers signes positifs ne devraient apparaître avant trois ans, indiquent toutefois les responsables fédéraux.

Mais avant dix ans, la situation devrait être revenue normale.

En décrétant une limite de 200 milles, Ottawa ajoute à sa juridiction plus de 500,000 milles carrés au large des Côtes est et que- que 28,000 milles au large

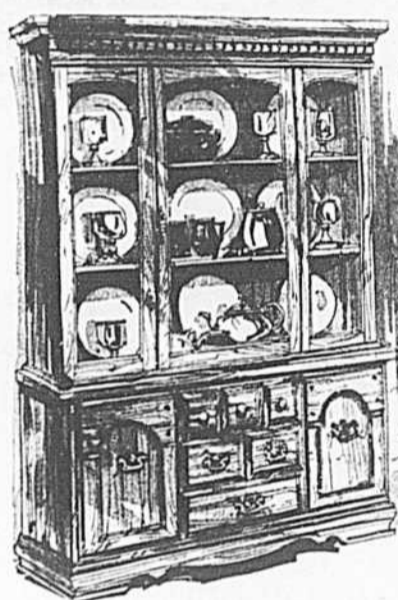
de la Colombie Britannique.

A compter du premier janvier, cette nouvelle juridiction ne s'étendra qu'aux droits de pêche. Ottawa étudie la possibilité d'étendre sa juridiction

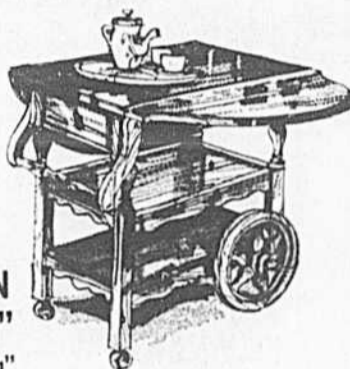
à la surveillance écologique par la suite.

Il n'est pas encore question d'étendre cette juridiction aux richesses minières sous-marines, indiquent par contre les fonctionnaires fédéraux.

## FAUCHER vous propose un vaste choix de meubles de tous les styles, toujours à prix d'aubaines!



**MOBILIER DE SALLE À MANGER EN PIN DE STYLE "EARLY AMERICAN"**  
Une création "North Carolina"



**PLATEAU À THÉ ROULANT DE STYLE COLONIAL**

Muni de tablettes et d'un tiroir. Érable peint, couleur noir de muscade

**PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER**

**\$109<sup>95</sup>**

Ce mobilier comprend une table ovale de 42 x 58 po qui peut s'élargir à 70 po, trois chaises et un fauteuil. Le piétement de la table se compose de poteaux sculptés autour. Les chaises et le fauteuil ont également un piétement robuste et disposent de hauts dossiers et de coussins rembourrés de caoutchouc mousse et recouverts de tissu lavable et caoutchouté.

**"BAS PRIX DE FAUCHER"**

**\$379<sup>95</sup>**

Le buffet mesure 50 x 16 x 27 po. Il est muni de trois tiroirs au centre et, à chaque extrémité, de portes dissimulant tablettes et tiroirs qui sont assemblés à queue d'aronde et coulissent sur un guide central en métal.

Le vaisselier mesure 52 x 14 x 50 po. et est muni de trois tablettes, d'une porte vitrée et de l'éclairage intérieur. Les panneaux des extrémités sont également vitrés.

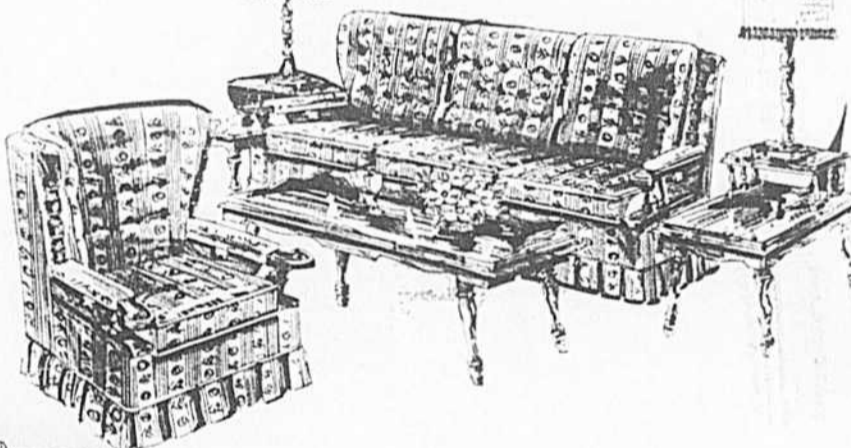
**\$159<sup>95</sup>**

### MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR

Le vaste canapé accueille confortablement trois personnes. Le fauteuil à bascule à dossier haut, qui pivote en outre sur son socle, complète l'ensemble. Les deux pièces sont dotées d'un haut dossier galbé qui procure un confort exemplaire. Châssis à ressorts "spring edge" à rebord souple. Les dossiers sont capitonnés et les coussins rembourrés de dacron très épais (environ 6 po) sont contenus dans des enveloppes munies de fermetures à glissière. Les deux pièces sont ornées de pièces de bois rapportées au fini et recouvertes de tissu polypropylène pratiquement inusable.

**\$399<sup>95</sup>**

**PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER**



### MOBILIER DE CHAMBRE À COUCHER 4 pièces

La commode basse mesure 66 x 32 x 19 po. Elle est munie de 9 tiroirs répartis sur trois rangs. Le devant possède des surfaces découpées et sculptées aux formes curvilignes. Les tiroirs sont assemblés à queue d'aronde et dotés d'une protection contre la poussière. Cette commode est surmontée d'une large glace ornée d'un cadre à bord découpé. La commode haute à cinq tiroirs mesure 38 x 48 x 20 po. Elle est pourvue de toutes les caractéristiques de la commode basse. L'ensemble se complète d'une tête de lit qui s'obtient en largeurs de 54 ou 60 po.

**BAS PRIX DE FAUCHER**

Tables de chevet moyennant supplément

**\$529<sup>95</sup>**

### MOBILIER DE CUISINE DE STYLE COLONIAL 5 pièces

La table possède un plateau à bord découpé qui mesure 36 x 48 po et peut s'élargir à 60 po au moyen d'une rallonge escamotable. Elle est montée sur un piétement composé de poteaux massifs, sculptés au tour, robustes et durables. Les quatre chaises qui complètent l'ensemble ont un haut dossier et un piétement assorti à celui de la table. Toutes les pièces sont en bois massif fini érable.

**PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER**

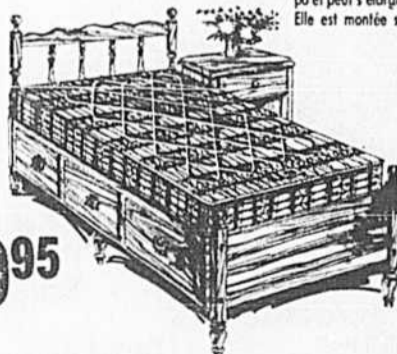
**\$259<sup>95</sup>**



### LIT STYLE BATEAU

En érable de style colonial canadien. Muni de trois tiroirs. Complet, avec un matelas à ressorts de première qualité. Pour livraison immédiate.

**BAS PRIX DE FAUCHER \$159<sup>95</sup>**



**FAUCHER S'AGRANDIT: Le 10 novembre, à notre magasin de Laval, ouverture de la nouvelle boutique de mobiliers modernes "FAUCHER PLUS", qui occupera une superficie de 12 000 pieds carrés.**



Pour votre protection... nous sommes membres de la corporation des marchands de meubles du Québec.

● Stationnement facile et gratuit

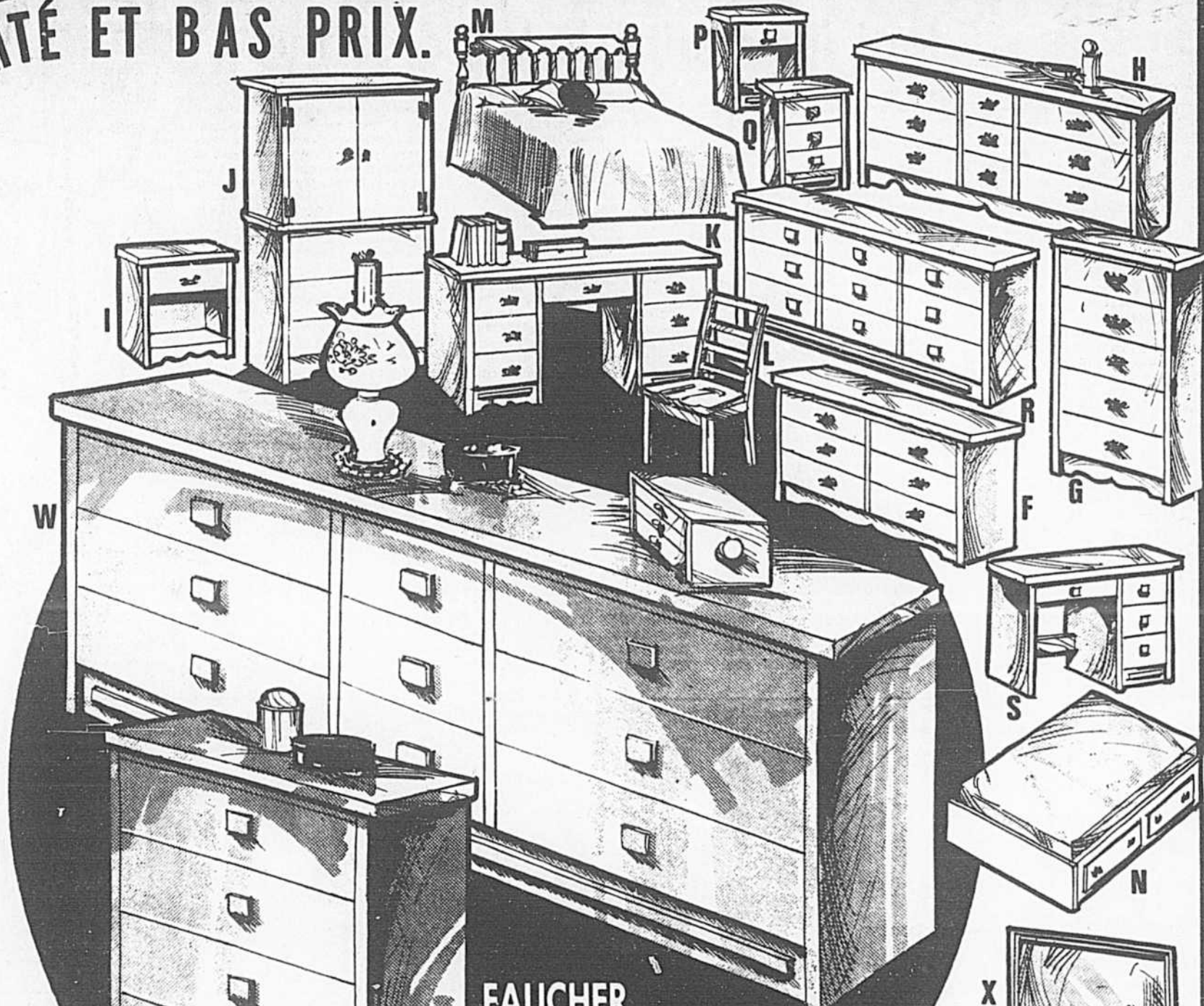
● Livraison gratuite dans un rayon de 50 milles.

48, boul. des LAURENTIDES, Pont-Viau, Laval  
Tél.: 384-0590



# LE VRAI SPÉCIALISTE DES MEUBLES NON PEINTS C'EST FAUCHER

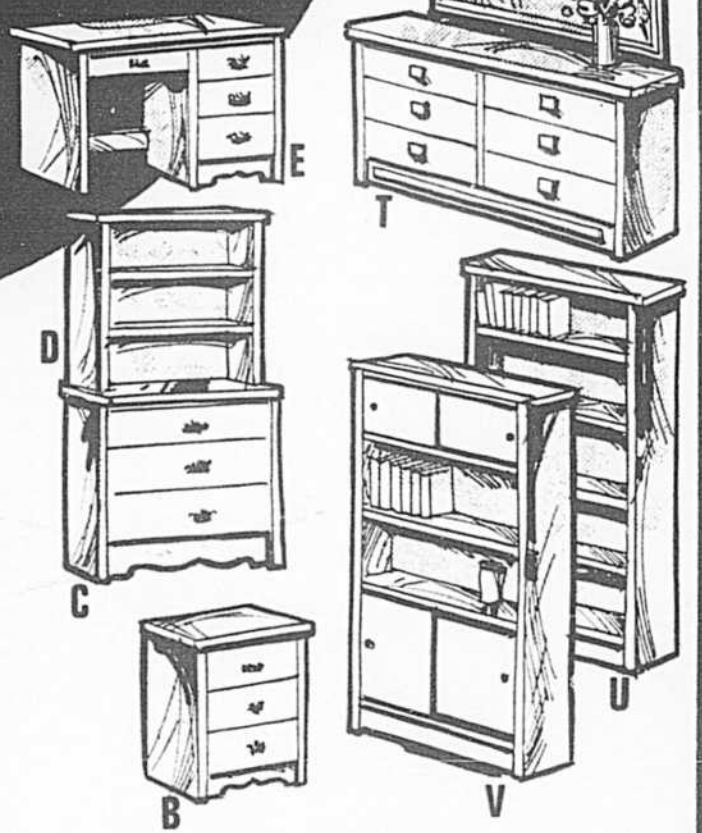
QUI VOUS OFFRE TOUJOURS CHOIX, QUALITÉ ET BAS PRIX.



FAITES RÉSERVER  
DÈS MAINTENANT  
VOS CADEAUX  
DE NOËL ET  
DU PREMIER  
DE L'AN



**FAUCHER S'AGRANDIT:**  
Le 10 novembre, à notre magasin de Laval, ouverture de la nouvelle boutique de mobiliers modernes "FAUCHER PLUS", qui occupe une superficie de 12,000 pieds carrés.



**SÉRIE DE STYLE COLONIAL**  
Meubles en bois avec poignées et ornements en métal.

Marchandise réservée sans frais moyennant acompte.  
Livraison rapide et gratuite dans un rayon de 50 milles.  
Pour votre protection, nous sommes membre de la Corporation des marchands de meubles du Québec

- A—Commode basse. La partie centrale contient des portes, les extrémités des tiroirs. Dimensions: 30x66x16 po. **\$79<sup>95</sup>**
- B—Table de chevet à trois tiroirs. Dimensions: 22x16x14 po. **\$24<sup>95</sup>**
- C—Petite commode à trois tiroirs. Dimensions: 30x24x16 po. **\$34<sup>95</sup>**
- D—Vaisselier. Contient deux tablettes. Dimensions: 30x24x9 po. **\$19<sup>95</sup>**
- E—Bureau à un caisson, muni de quatre tiroirs. Dimensions: 30x36x16 po. **\$41<sup>95</sup>**
- F—Commode à six tiroirs. Dimensions: 30x45x16 po. **\$54<sup>95</sup>**
- G—Commode haute, à cinq tiroirs. Dimensions: 45x24x16 po. **\$51<sup>95</sup>**
- H—Commode basse à 9 tiroirs. Les tiroirs de la partie centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: 30x58 1/2x16 po. **\$67<sup>95</sup>**
- I—Table de chevet à un tiroir. Dimensions: 22x16x14 po. **\$18<sup>95</sup>**
- J—Commode-armoires. La partie supérieure contient deux portes dissimulant des tablettes, celle du bas contient trois tiroirs. Dimensions: 53 1/2x30x16 po. **\$69<sup>95</sup>**
- K—Bureau à deux caissons, contenant sept tiroirs, dont un tiroir de grande dimension. Dimensions: 30x48x16 po. **\$52<sup>95</sup>**
- L—Chaise pour bureau. **\$15<sup>95</sup>**
- M—Tête de lit. S'obtient en largeurs de 39 ou 54 po. **\$21<sup>95</sup> à \$24<sup>95</sup>**
- N—Lit, style bateau, contenant deux tiroirs. Dimensions: 12x76x41 po. **\$69<sup>95</sup>**
- O—Commode haute à 5 tiroirs. Dimensions: 45 1/2x24x16 po. **\$49<sup>95</sup>**
- P—Table de chevet à un tiroir. Dimensions: 22x16x14 po. **\$18<sup>95</sup>**
- Q—Commode à quatre tiroirs. Dimensions: 30x24x16 po. **\$24<sup>95</sup>**
- R—Commode basse à 9 tiroirs. Dimensions: 30x66x16 po. **\$69<sup>95</sup>**
- S—Bureau à un caisson, contenant quatre tiroirs. Dimensions: 30x45x16 po. **\$39<sup>95</sup>**
- T—Commode à six tiroirs répartis sur deux rangs. Dimensions: 30x45x16 po. **\$52<sup>95</sup>**
- U—Étagère-bibliothèque à 5 rayons. Dimensions: 72x32x12 po. **\$49<sup>95</sup>**
- V—Étagère-bibliothèque. Munie de portes coulissantes. Dimensions: 72x32x12 po. **\$54<sup>95</sup>**
- W—Commode basse à 9 tiroirs. Les tiroirs de la partie centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: 30x58 1/2x16 po. **\$64<sup>95</sup>**
- X—Grande glace encadrée. S'obtient en deux formats: 20x40 po. ou 42x32 po. **\$18<sup>95</sup> à \$20<sup>95</sup>**

Pont-Viau  
**Roi**  
DES BAS PRIX  
48, boul. des LAURENTIDES,  
Pont-Viau, Laval  
Tél.: 384-0590

**SÉRIE DE STYLE MODERNE. Meubles en bois non peint, à poignées en bois.**

- O—Commode haute à 5 tiroirs. Dimensions: 45 1/2x24x16 po. **\$49<sup>95</sup>**
- P—Table de chevet à un tiroir. Dimensions: 22x16x14 po. **\$18<sup>95</sup>**
- Q—Commode à quatre tiroirs. Dimensions: 30x24x16 po. **\$24<sup>95</sup>**
- R—Commode basse à 9 tiroirs. Dimensions: 30x66x16 po. **\$69<sup>95</sup>**
- S—Bureau à un caisson, contenant quatre tiroirs. Dimensions: 30x45x16 po. **\$39<sup>95</sup>**
- T—Commode à six tiroirs répartis sur deux rangs. Dimensions: 30x45x16 po. **\$52<sup>95</sup>**
- U—Étagère-bibliothèque à 5 rayons. Dimensions: 72x32x12 po. **\$49<sup>95</sup>**
- V—Étagère-bibliothèque. Munie de portes coulissantes. Dimensions: 72x32x12 po. **\$54<sup>95</sup>**
- W—Commode basse à 9 tiroirs. Les tiroirs de la partie centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: 30x58 1/2x16 po. **\$64<sup>95</sup>**
- X—Grande glace encadrée. S'obtient en deux formats: 20x40 po. ou 42x32 po. **\$18<sup>95</sup> à \$20<sup>95</sup>**

# Mécaniciennes, soudeuses et pompières... ainsi le veulent les droits de la personne

par Gilles NORMAND

La femme est tellement devenue "l'égale" de l'homme qu'on lui offre maintenant des emplois comme débardeurs, cheminots, laveuses de vitres sur de hauts échafaudages, mécaniciennes, débosseuses, soudeuses, opératrices de machinerie lourde, etc... Autrement dit, la femme peut maintenant exercer toute profession, tout métier.

C'est heureux mais, en contre-poids, des hommes se voient offrir des postes d'essayeurs de robes, de modèles ou mannequins féminins, de danseurs-serveurs nus, de tricoteurs, ou encore de commis dactylo "intelligents".

Vous l'aurez sans doute remarqué, c'est le monde à l'envers, le nouveau visage des petites annonces des journaux qui ont été contraints de satisfaire aux exigences de la Charte des droits et libertés de la personne, comme c'est le cas pour LA PRESSE et Montréal-Matin.

Et la perspicacité qui caractérise les démarches de la Commission des droits de la personne pour veiller à l'application des articles 10 et 11 de cette loi adoptée le 27 juin 1975, par l'Assemblée nationale du Québec, nous fait songer qu'il est encore heureux que les pompiers de Montréal, règle générale, ne recrutent pas leurs membres via les annonces des jour-

naux. Sinon, on risquerait fort de se retrouver avec des "pompières"...

## Articles 10 et 11

L'article 10 de la loi 50 décrète ce qui suit: "Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice en pleine égalité, des droits et des libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'état civil, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale ou la condition sociale."

"Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit."

Et voici l'article 11 de la même Charte des droits et libertés de la personne: "Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet."

Il s'en est donc suivi qu'un an et un mois après l'adoption de la Charte, soit le 26 juillet 1976, le président de la Commission des droits de la personne, Me René Hurlbut, avisait LA PRESSE de ne pas faire de discrimination.

"Comme nous ne croyions pas faire de discrimination, nous avons laissé les choses continuer comme auparavant", nous a dit M. Gaston Bélanger, directeur des

services de la publicité et des petites annonces du journal.

Le 12 octobre dernier, Me Bertrand Roy, avocat au service des enquêtes de la Commission, exprimait l'opinion que LA PRESSE n'avait pas respecté la Charte, dans son édition du 29 septembre.

Par la même occasion, la Commission fait part au journal de cinq suggestions qu'elle dit s'attendre à voir mises en application dans les quinze jours. Deux de ces "suggestions" disent ce qui suit:

— "utiliser le mot 'personne', par exemple, au lieu des mots 'homme' ou 'femme' lorsque possible, soit dans le texte des 'annonces classées', soit dans la rubrique 'Carrières et professions';

— "sous le titre 'Carrières et professions' reproduire le texte suivant: 'Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes'".

## Situations cocasses

Depuis quelques jours donc, les petites annonces sont imprimées conformément aux exigences de la Commission, avec le résultat que cela ne peut faire autrement qu'engendrer des situations pour le moins cocasses.

Me Benoit Gonthier, du Centre communautaire juridique, qui a entrepris de se pencher sur la Charte de ses modalités d'application, nous dit avoir reçu, il y a quelques jours, la visite d'un

homme travaillant habituellement comme garçon de table. Ce dernier, après avoir vu l'annonce disait que l'on avait besoin de "serveur-serveuse", est allé solliciter l'emploi pour apprendre qu'on n'avait besoin d'aucun homme, que l'on cherchait une serveuse mais que la loi 50 obligeait maintenant à demander les deux pour éviter toute discrimination.

"Imaginez donc la belle affaire. C'est là un bel exemple de choses pas pensées plus loin que son nez, un exposé de grands principes à toutes fins utiles inapplicable. A mon avis, on ne peut contraindre un employeur à prendre indifféremment des personnes de l'un ou l'autre sexe, sans tenir compte de ses besoins", souligne Me Gonthier.

Ces dispositions de la loi, toujours selon Me Gonthier, vont à l'encontre de la libre entreprise et, "si elles obligent à faire courir inutilement des gens dont on n'a aucun besoin, elles se prêtent ni plus ni moins à de la fausse représentation".

L'avocat du Centre communautaire juridique de Montréal est d'avis qu'on aurait dû prévoir une autre disposition à l'effet qu'aucun employeur ne serait accusé de discrimination pour avoir requis le personnel qui lui convient.

"Je ne vais pas laisser ça là, je vais étudier plus à fond le dossier", nous a assuré Me Gonthier.

**MATIN**  
CHER BIEN

Électrique  
Artement

Mécanicien(ne)  
Électricien(ne)  
automobile

demande  
Avec expérience.  
Bonnes conditions.

Préposé(e) à  
l'expédition/réception  
gardiennage d'entrepôt  
Personne mariée mature  
Pour distributeur national de mar-  
chandises généraliste. Age sans im-  
portance. Doit être capable de l'an-  
glais. Excellent...  
Cherchez...

**MÉCANICIEN (NE)**  
de  
**MACHINES FIXES**

5<sup>e</sup> classe  
Goodyear, 2710 Des Sources Dal-  
lora des Ormeaux, 684-9532

**MÉCANICIEN(NE)**  
POUR COMPAGNIE DE CONS-  
TRUCTION, TRAVAIL PERMA-  
NENT.  
140 DES LAURIER S  
331-7941

**MÉCANICIEN(NE)** et personne  
pour travail de service. Station  
Service, 273-7275.

**MÉCANICIEN(NE)** demande.  
pour compagnie de transport. Pos-  
sédant connaissance générale-mé-  
canique. Bon salaire pour person-  
ne qualifiée. 364-2517 demandez  
Jean.

**MÉCANICIEN(NE)**  
Équipement d'usine  
Minimum 3 ans d'expérience dans  
la mécanique de maintenance et  
en réparations de machinerie.  
Veuillez vous adresser à M. Marc  
Industriel, Bou-  
levard Clam-  
art, 661.

**CONTRAMAÎTRE (ESSE)  
D'ÉBÉNISTERIE**

Nous sommes à la re-  
cherche d'un(e) contre-  
maître (esse) bilingue  
ayant une bonne expé-  
rience dans l'ébénisterie.

**PERSONNE** pour poser bardeaux,  
avec expérience, s'adresser: 8490  
Lafrenoy, S.I.L. Édouard

**PERSONNE** demandée pour de-  
bâlage, 684-1663

**PERSONNE** pour désossage de  
boeuf, avec expérience. Faire ap-  
plication 2946 Rouen M. Wiesberg,  
527-9301.

**PERSONNE** pour désossage de  
boeuf, avec expérience. Faire ap-  
plication 2946 Rouen M. Wiesberg,  
527-9301.

**PLOMBIER**

Pour hôtel au centre-ville de Mon-  
tréal, avec expérience en plomberie  
et chauffage, position perma-  
nente, bon salaire et avantages so-  
ciaux, pour rendez-vous 878-2503.

**POSEUR(ESSE)** de bardeau d'as-  
phalte, à laiture demandé, avec  
expérience, ainsi que couvreur,  
(se) en travaux avec expérience,  
522-4586

**PRESSIER OFFSE**  
pressier demande pour m-  
1250. Expérience necess-  
travail avec encre  
rendez

**ERRATUM**  
L'annonce de **TOURBEC**  
parution samedi le 30 octobre dans la section Vacances Voyages  
le prix du "SPECIAL AUTOMNE EN MARTINIQUE"  
**AURAIT DU SE LIRE \$431**  
et non \$421 tel qu'annoncé

**la presse**

**Livraison à domicile**

**285-6911**

du lundi au vendredi, 8 h à 18 h, à 19 h, 30  
les samedi, 9 h à 18 h.

**LIQUIDATION**

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DU CENTRE DE MATELAS UNIVERSEL INC. Syndic: Jean-Guy Saint-Georges. Valeur totale à l'inventaire: \$367,221.37

TOUT LE STOCK PROVENANT DE LA FAILLITE CI-DESSUS SERA VENDU AU PUBLIC DANS LES ENTREPÔTS DE LA COMPAGNIE EN FAILLITE, 505, avenue Broadway, Montréal-Est. Les prix indiqués sur cette annonce sont ceux qui figurent sur l'inventaire du syndic.

| DESCRIPTION                            | LIQUIDATION      |
|--|------------------|
| Lit pliant Singer, Rég. \$99.00        | \$59             |
| Hide-a-Bed Labelle, Rég. \$319.00      | \$191.40         |
| Lazyboy Eltra "avec vibreur"           | \$89             |
| Lit de cuivre Bagot 54", Rég. \$399.95 | \$239.97         |
| "Inflate-a-Bed"                        | \$44 et plus     |
| Beverly Kira Pratic 74"                | \$395.40         |
| Sommier et matelas, Rég. \$695.00      | \$500 chacune    |
| Tête de lit                            | Spéciale \$39.99 |
| Plaques murales, Artisans assortis     |                  |

**SERTA MONTROSE  
SOMMIER ET MATELAS**

Prix courant \$189  
Prix de liquidation **\$113.40**

Lit rond "perm foam"  
8 morceaux  
Prix courant \$1,399  
PRIX DE LIQUIDATION **\$499.00**

Heures d'ouverture:  
Jeu: 9 à 21h, ven: 9 à 21h, sam: 9 à 17h. Heures d'ouverture ordinaire la semaine suivante.

1 endroit seulement  
505, av. Broadway  
Montréal-Est  
angle Sherbrooke est

Suivre le boul. Métropolitain vers l'est jusqu'à la sortie Saint-Jean-Baptiste, la première rue sur la voie de service est Broadway.

**Grovers**

**RÉORGANISATION**

**GRANDE VENTE**

**RABAIS JUSQU'À 70%**

Qui... nous nous réorganisons... parce que Dylex Ltée a acheté les magasins Grovers. Plus de \$2,000,000.00 de marchandises doivent être vendues immédiatement A DES PRIX INCROYABLEMENT BAS Jusqu'à 70% d'escompte. Venez profiter de ces ventes C'EST L'ANNEE DE L'HOMME CHEZ GROVERS.

|   |   |  |
|---|---|--|
| <p><b>COMPLETS POUR HOMMES</b><br/>ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$90.00</p> <p><b>\$69.99</b> et plus</p> <p>Prix rég. jusqu'à \$160.00</p> | <p><b>VESTONS SPORT POUR HOMMES</b><br/>ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$55.00</p> <p><b>\$29.99</b> et plus</p> <p>Prix rég. jusqu'à \$85.00</p> | <p><b>PANTALONS DE TOILETTE POUR HOMMES</b><br/>ÉCONOMISEZ \$15.00</p> <p><b>\$14.99</b> et plus</p> <p>Prix rég. \$30.00</p>          |
| <p><b>CHEMISES DE TOILETTE</b><br/>ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$8.00</p> <p><b>\$6.99</b></p> <p>Prix rég. jusqu'à \$15.00</p>            | <p><b>CHANDAILS</b><br/>ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$16.00</p> <p><b>\$7.99</b> et plus</p> <p>Prix rég. jusqu'à \$24.00</p>                  | <p><b>CHEMISES SPORT ET TRICOTÉES</b><br/>ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$16.00</p> <p><b>\$7.99</b> et plus</p> <p>Prix rég. jusqu'à \$24.00</p> |
| <p><b>PALETOT</b><br/>ÉCONOMISEZ JUSQU'À \$60.00</p> <p><b>\$69.99</b> et plus</p> <p>Prix rég. jusqu'à \$130.00</p>              | <p><b>MANTEAUX TOUT TEMPS DOUBLURE AMOVIBLE</b><br/>ÉCONOMISEZ \$45.00</p> <p><b>\$49.99</b></p> <p>Prix rég. \$95.00</p>             | <p><b>MANTEAUX DE CUIR</b><br/>ÉCONOMISEZ \$50.00</p> <p><b>\$99.99</b> et plus</p> <p>Prix rég. \$150.00</p>                          |

**KISBER** CIE LTEE

Encanteurs • Liquidateurs • Évaluateurs

Aussi, un grand choix de nombreux autres articles en réduction jusqu'à 70%. Les quantités sont limitées sur les articles mentionnés.

CENTRE COMMERCIAL DORVAL • PLACE BONAVENTURE • PLACE VERSAILLES  
CENTRE COMMERCIAL NORMANDIE • 1101 EST, RUE STE-CATHERINE • PLACE LONGUEUIL  
CENTRE COMMERCIAL CHATEAUGUAY • CENTRE LAVAL • LES GALERIES RIVE NORD

Master Charge

CHARGE X

# CHEZ **dionne**

## LES Viandes

FONT LE REPAS!

**ÉPAULE DE PORC**  
Fumée sans jarret genre Picnic  
Le Boucan



**89¢** lb

**PORC FRAIS HACHÉ**  
PRODUIT DÉCONGELÉ

**89¢** lb

**SAUCISSE FRAÎCHE**  
PORC ET BOEUF  
En vrac  
TAILLEFER

**79¢** lb

**POULETS CONGELÉS**  
CANADA CATÉGORIE UTILITÉ  
de 2 à 4 lb



**55¢** Lb

**JAMBON DANS LA FESSE**  
PRÊT À MANGER LE BOUCAN  
Couenne et surplus de gras enlevés

LES DEUX BOUTS



**95¢** lb

**BOEUF HACHÉ**  
mi-maigre

**78¢** lb

**TOURTIÈRES**  
TAILLEFER  
16 oz

**99¢** ch.

**BACON À DÉJEUNER**  
Jubilée Canada Packers  
BAS PRIX

**\$1.29** paquet de 16 oz

**FOIE DE BOEUF**  
tranché,  
produit décongelé

**35¢** lb

**HAUT DE PATTES DE PORC**  
charnues,  
produit décongelé

**55¢** lb

**SAVEUR et FRAÎCHEUR AU RAYON des FRUITS et LÉGUMES**

**RAISIN**  
Empereur de Californie  
CANADA NO 1



**38¢** lb

**BANANES IMPORTÉES**

**18¢** lb

**RADIS IMPORTÉS**  
Cello de 16 oz

**29¢**

**CONCOMBRES IMPORTÉS DE FLORIDE**  
Canada no 1

**19¢** ch.

**PLANTES VERTES**  
Pot de 2 1/2"

**49¢** ch.

**EN VEDETTE au RAYON de L'ÉPICERIE**

**CAFÉ MAXWELL HOUSE**  
Sac de 1 lb

**\$1.69**

**MARGARINE 100% VÉGÉTALE**  
BLANCHET  
PAQUET ALUMINIUM

**3** PAQUET 1 LB **\$1**

**KETCHUP HEINZ**  
Bout.: 25 oz

**79¢**

**JUS DE TOMATE**  
CANADA DE FANTAISIE  
HEINZ  
Bte: 19 oz

**29¢**

**CHAUSSONS ASSORTIS PILLSBURY**  
Paquet de 13 oz

**81¢**

**PAPIER DE TOILETTE**  
COULEURS VARIÉES  
LADY SCOTT  
Paquet de 4 rouleaux

**\$1.09**

**DÎNER NOUILLES AUX OEUF ET FROMAGE KRAFT**

**3** BOÎTES 6 1/4 OZ **\$1**

**YOGOURT SILHOUETTE FRUITS ASSORTIS**  
DELISLE  
Cont. 16 oz

**59¢**

**BISCUITS MALLOW**  
WESTON  
Sac de 14 oz

**99¢**

**DÉSODORISANT SOLIDE**  
(Parfums variés)  
AIRWICK  
5 oz

**69¢**

**EAU DE JAVEL**  
JAVEX  
Cont. 64 oz

**59¢**

**LITIÈRE À CHAT**  
(Couleur blanche)  
CARE  
Sac de 12 1/2 lb

**\$1.59**

**NOURRITURE POUR CHIENS**  
(boeuf, poulet et foie)  
DR BALLARD  
3 BOÎTES 25 1/2 OZ

**\$1**

**PAPIER FACIAL JAUNE OU BLANC**  
SCOTTIES  
Boite de 200's

**55¢**

**PATATES SURGELÉES**  
Coupe régulière ou frisée  
McCAINS  
Sac de 2 lb

**69¢**

# Jamieson discutera à Paris de la possibilité d'achat des plans d'un brise-glace nucléaire



Don JAMIESON

par Jacques BOUCHARD

PARIS (PC) — Les autorités françaises vont discuter avec le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, en visite officielle à Paris, de la possibilité de vendre au Canada les plans pour la fabrication d'un brise-glace nucléaire.

C'est ce qu'a révélé, hier, lors de la première journée de la visite officielle de M. Jamieson à Paris, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères du Quai d'Orsay.

Si le gouvernement canadien décidait d'adhérer à ce genre de navigation, le brise-glace nucléaire serait cependant fabriqué au Canada selon la méthode mise au point par les scientifiques français.

Par ailleurs, au cours d'un déjeuner avec la presse, hier midi, au Centre culturel canadien à Paris, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada a fait un tour d'horizon des sujets qui seront abordés au cours de ces rencontres de deux jours. Allant de la limitation des armées nucléaires, des droits de pêche sur les côtes canadiennes dont la zone sera portée de 12 à 200 milles, de la conférence Nord-Sud sur un nouvel ordre économique mondial etc.

Les relations économiques

M. Jamieson a fait état des bonnes relations politiques qui unissent le Canada et la France, mais il a déploré que les relations commerciales entre les deux pays ne soient pas plus considérables.

Pour les deux pays, selon différentes sources d'information, ces relations économiques sur le plan du marché extérieur, soit des exportations, représente pour l'un et l'autre environ 1 pour cent du total des activités économiques à l'étranger.

Lors de la première journée de son séjour, le ministre canadien a rencontré à deux reprises, en séance de travail, M. Louis de Guiringaud, qui a d'ailleurs offert un dîner en l'honneur de son hôte canadien.

M. de Guiringaud

Le ministre français a souligné au cours de cette rencontre que l'accord signé par le Canada avec la Communauté européenne, et "le travail de notre commission mixte de coopération économique et industrielle ainsi que les efforts de nos industriels français et canadiens doivent contribuer au développement de nos échanges".

"Ceux-ci doivent être à la mesure du niveau élevé de technologie auquel se situent nos deux pays. Je suis convaincu qu'entre deux nations qui ont des relations aussi confiantes, les solutions se dégageront puisque la volonté mutuelle est évidente de résoudre les problèmes", a fait valoir M. Guiringaud.

"Le Canada exerce ses activités diplomatiques, économiques et culturelles dans presque toutes les parties du monde et joue un rôle dans la discussion de nombreux problèmes internationaux importants."

Sa récente élection au conseil de sécurité des Nations unies en est le symbole et offrira ainsi à nos deux pays l'occasion d'une collaboration fructueuse et quotidienne dans la recherche de solutions aux problèmes internationaux", a souligné le ministre des Affaires étrangères de France.

Pour M. de Guiringaud, "dans le monde incertain et trouble où nous vivons, nos deux Etats ont une vocation manifeste à se consulter, à s'entendre, à coopérer. Le Canada et la France doivent contribuer au dialogue entre nations industrialisées et nations en développement, être les artisans d'une meilleure compréhension entre le continent américain et le continent européen, se consacrer au rapprochement entre les pays qu'unit l'usage d'une même langue".

En terrain neutre  
Aujourd'hui, M. Jamieson aura des entretiens avec le premier ministre Raymond Barre et une autre rencontre avec M. de Guiringaud en plus de rencontrer le délégué général du Québec à Paris,

M. François Cloutier, en terrain neutre, soit à l'hôtel Crillon et non à l'ambassade canadienne et ni à la délégation générale du Québec.

Giscard ne reçoit pas  
Contrairement à ce qui avait été prévu par l'ambassade canadienne, M. Jamieson n'aura pas d'entretien avec le président

de la république, M. Valéry Giscard d'Estaing, a précisé un porte-parole du Quai d'Orsay.  
A l'ambassade, un autre porte-parole a fait savoir

que l'Elysée avait mentionné qu'on cherchait un emploi du temps pour cette rencontre, ce qui veut dire en clair dans le langage diplomatique que la

réponse est effectivement négative.  
Ce qui n'empêche pas M. Jamieson de s'entretenir du voyage officiel que le président de la république

doit effectuer au Canada fin avril ou début mai, tout dépendant des événements politiques du moment, aussi bien au Canada qu'en France.

BEAVER home centre

## LE CASTOR bricoleur



### Panneaux décoratifs 4' x 8'

Pourquoi ne pas recouvrir vos murs de ces jolies reproductions similaires. Ils ne coûtent qu'une fraction du coût du bois véritable. Nous offrons un grand choix de motifs. Profitez du prix et rénovez cette pièce.

|         |                 |         |
|---------|-----------------|---------|
| Coloris | Orme rustique   | 499 ch. |
| 399 ch. | Bouleau naturel |         |
|         | Bouleau antique | 629 ch. |

Épinette de bonne qualité **32¢**  
K.D. #1 1" x 2" x 8"  
Un bon choix pour tout projet de bricolage. Visitez le Castor Bricoleur de votre voisinage.

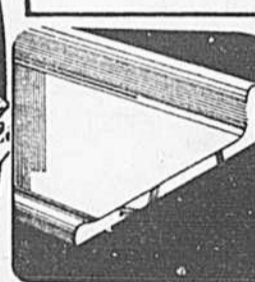
Bardeaux en cèdre #10/10 **299** paquet  
Recouvrement d'aspénite 4' x 8' x 1/4" **479**



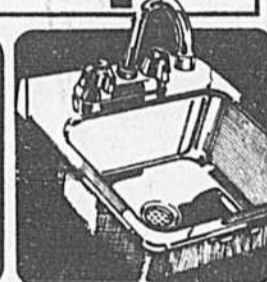
### Papier peint "Expression" "International"

Un assortiment incroyable de motifs, couleurs et dessins. Il y en a pour vous! A ce bas prix, vous pouvez recouvrir autant de pièces que vous le désirez. Voyez les au Castor Bricoleur!

Pré-encollée en vinyle motifs en magasin rouleau double **459**



Dessus de comptoirs  
Arborite facile à nettoyer. Choix de 8' ou 10' de longueur.

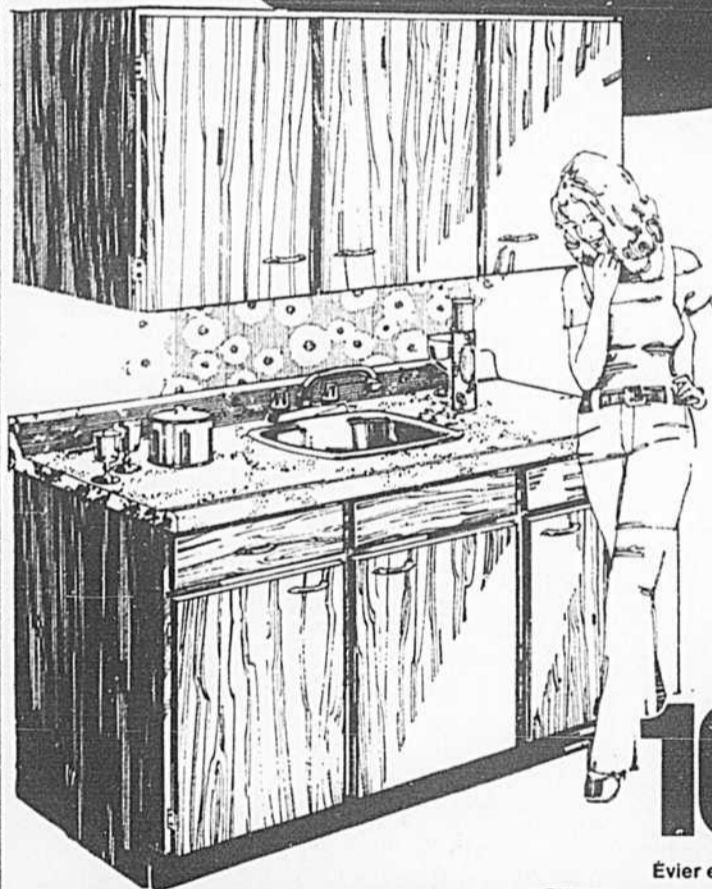


Evier de bar  
Evier en acier inoxydable; sans joint, avec robinets à coins arrondis et fond à drainage complet.

**2840**

**3550** **3688**

## VENTE de décoration et d'amélioration



### Armoires 54" de cuisine

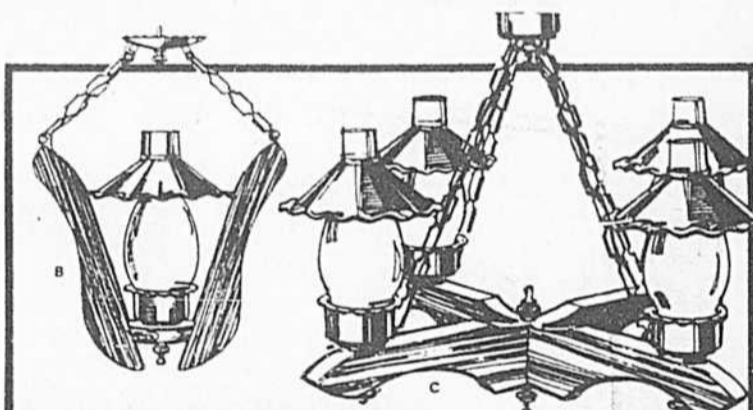
Un jeu d'armoires pratique et joli. Elles sont prêtes à peindre ou à teindre à votre goût. Vous n'aurez plus à vous plaindre du manque d'espace de rangement.

Section du haut **5840**

Section du bas **12500**

**16900**

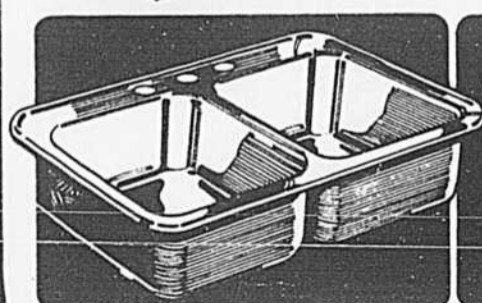
L'ensemble du haut et du bas  
Evier et robinet en sus



### Lampes coloniales

Une brillante idée pour la décoration! Elles donnent juste la touche nécessaire pour cet accent colonial très à la mode. Dômes éfilés similitudineux avec fini colonial noyer. Verre gravé et globe transparent.

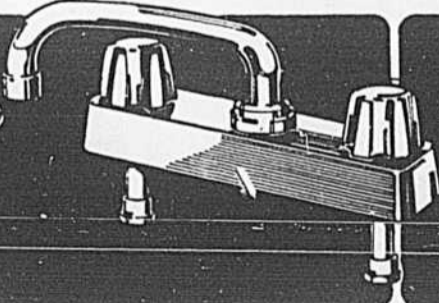
Style mural modèle #100 **999**  
Style pendentif modèle #101 **1499**  
Chandelier 4 ampoules modèle #104 **4599**



### Evier double

Evier en acier inoxydable à 3 trous et 2 passoires. Rebord tout le tour.

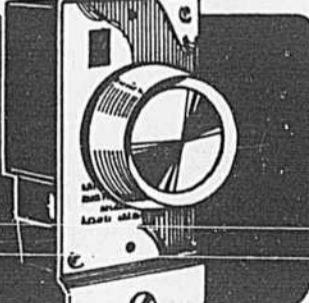
**4999**



### Robinet de cuisine

Robinet allongé avec manettes métalliques (Corona). 8" c. à c.

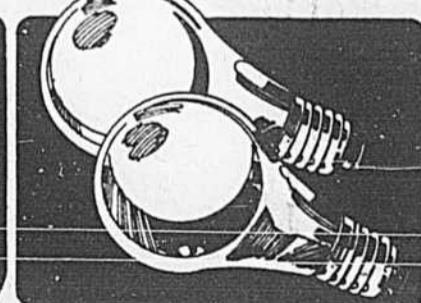
**1598** Modèle #2160



### Gradateur de lumière

Gradateur de 600 watts pour l'intensité d'éclairage désiré. Garantie d'un an. Approuvé A.C. NOR.

**399**



### Ampoules Econo Lite

Profitez de cette offre. En paquets de 4 de 60 ou 100 watts.

**79¢**

Prix en vigueur jusqu'au 13 novembre. Quantités limitées.

## PRÉPAREZ-VOUS POUR L'HIVER!

Le Castor a en magasin les souffleuses à neige modèle 1977 de marque «TORO».

Passez nous voir!

## Ottawa crée un comité chargé d'étudier le financement de la recherche universitaire

OTTAWA (d'après CP) — Le ministère fédéral des Sciences et de la Technologie révèle qu'un comité consultatif fédéral-provincial a été formé pour étudier le financement de la recherche universitaire. Le Comité canadien sur le financement universitaire échangera des informations et fera des recommandations sur les politiques, les programmes et les procédures affectant le financement de la recherche dans les universités. L'organisme de 20 membres sera présidé par le doc-

teur Maurice Leclair, le secrétaire du ministère des Sciences. Le gouvernement fédéral sera représenté par neuf autres membres, dont les présidents du Conseil de la recherche médicale, du Conseil national de la recherche et du Conseil des arts.

Les dix représentants provinciaux seront soit les sous-ministres responsables des universités, les recteurs de ces institutions ou des porte-parole des conseils universitaires.

## Joe Clark ne veut pas servir de cible à des libéraux "désespérés"

OTTAWA (d'après CP) — Le chef de l'opposition, Joe Clark, a déclaré hier qu'il tenterait de garder secret tout conflit d'intérêts dans lequel seraient impliqués des députés conservateurs. M. Clark a confirmé

qu'il avait demandé à ses députés de lui faire part "confidentiellement" de toute transaction d'affaires avec le gouvernement, qui serait susceptible d'embarrasser le parti. Le chef conservateur n'a aucunement l'intention de

rendre ces renseignements publics, car il n'est intéressé qu'à en prendre connaissance pour sa propre gouverne. M. Clark a fait ces commentaires à la suite de révélations selon lesquelles le député conservateur

de Calgary-sud, Peter Bawden, avait été impliqué dans plusieurs transactions avec le gouvernement libéral depuis son élection en 1972.

### Lettre confidentielle

Peu de temps après, M. Clark a écrit une lettre confidentielle à ses députés leur demandant de lui faire part de tout contact avec des compagnies ou organismes qui effectuent des transactions importantes avec le gouvernement.

M. Clark a expliqué qu'il voulait obtenir de tels renseignements parce qu'il est persuadé que le gouvernement consulte toutes ses filières pour trouver des renseignements pouvant causer de l'embarras au Parti conservateur.

Le chef conservateur a souligné que son parti se devait d'être prêt à contrer toute attaque des libéraux parce que le gouvernement est "dans une situation désespérée".

Egalement, le PC croit que les libéraux ont transmis des informations au sujet du cas de M. Bawden à des journalistes.

### Knowles

Plus tôt aux Communes, le leader parlementaire des néo-démocrates, Stanley Knowles, a tenté sans succès de faire approuver par la Chambre une motion visant à réferer les transactions impliquant M. Bawden à un comité pour fins d'enquête.

Le député conservateur s'est révélé aux Communes lundi que la société Emden, dont il est le seul actionnaire, avait récemment vendu un avion à la Gendarmerie royale canadienne au coût de \$120,000 et d'un échange.

Emden est également propriétaire d'un hangar à l'aéroport international de Calgary, qui est loué au ministère fédéral des Transports.

Cette compagnie a également une filiale, Business Flights, qui fournit un service de poste à essence et des hangars au gouvernement ainsi qu'à d'autres compagnies.

M. Bawden a déclaré qu'il avait demandé l'avis du président de la Chambre, James Jerome, avant de procéder à la vente de l'avion à la GRC.

M. Jerome lui aurait déclaré qu'il n'enfreignait aucune loi parce qu'Emden était une compagnie privée et que ce n'était pas le député lui-même qui procédait à la vente.

## Lyon l'emporte

WINNIPEG (d'après CP) — Sterling Lyon, qui a été élu chef du Parti progressiste-conservateur du Manitoba en décembre dernier, a remporté la victoire hier lors d'une élection partielle dans un bastion tory, Souris-Killarney.

Avec les deux tiers de votes dévoués, M. Lyon détenait une forte avance sur ses adversaires, ayant amassé plus de votes que les deux autres candidats ensemble.

La victoire de M. Lyon ne change pas la composition de l'assemblée législative, qui s'établissait à 31 néo-démocrates, 23 conservateurs et trois libéraux avant l'élection partielle.

Le scrutin a eu lieu pour combler la vacance créée par la mort du député Earl McKellar.

C'est l'association conservatrice de Souris-Killarney qui a invité M. Lyon à tenter sa chance pour succéder au député décédé.

Même si des problèmes locaux ont été abordés au cours de la campagne, celle-ci a eu surtout une envergure provinciale.

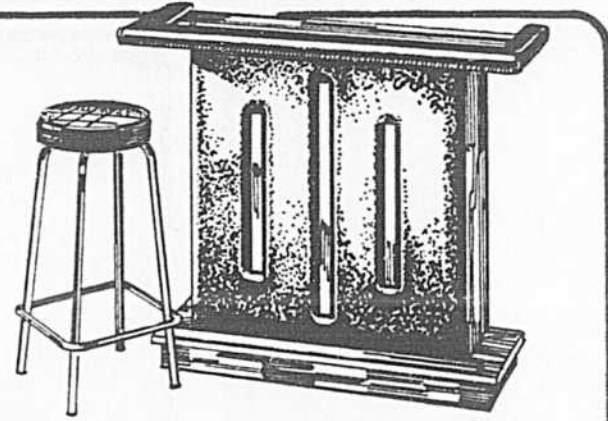
M. Lyon a déclaré, entre autres, que le PC était le seul parti capable de déloger les néo-démocrates du pouvoir.

Il s'agissait de la quatrième élection partielle depuis les élections générales de 1973. Le Nouveau parti démocratique en a remporté une aux dépens des libéraux, tandis que les conservateurs conservaient un siège, et en enlevaient un aux libéraux et un aux néo-démocrates.



BEAVER home centre

# LE CASTOR bricoleur



### Bar attrayant

Tres joli bar à recouvrement noir Palma en façade et aux appui-bras. Dessus, côtés et base en blocs de palissandre. Accents de chrome. Tabouret assorti.

**142<sup>99</sup>**  
48" x 17" x 41" H.

**16<sup>99</sup>** Tabouret  
Modèle no 10

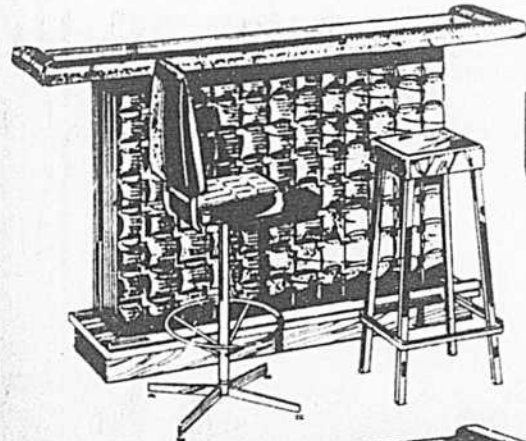
### Bar coussiné

Assoyez-vous à votre bar et détendez-vous. Recouvrement attrayant de ton bronze donnant un effet de bon goût. Dessus à cercles pour y déposer les verres. Un tel bar est plus qu'une décoration pour toute salle de jeux. 48" x 15" x 40" de haut.

**189<sup>99</sup>**

Tabouret  
Modèle no 40  
**35**

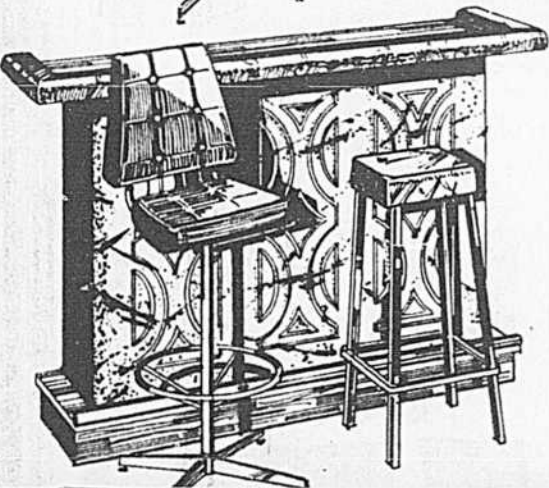
## Un bar pour tous les goûts...



### Bar de ton noisette

Voici un bar attrayant à recouvrement de ton noisette. Le dessus est en Makoru de même ton. 72" x 18" x 40" H.

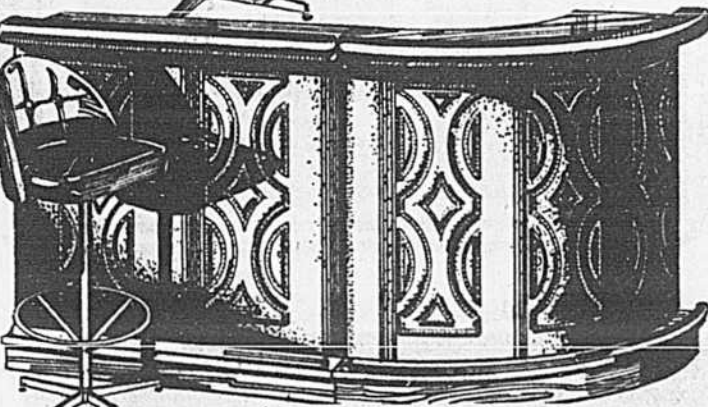
**184<sup>99</sup>** Tabouret noir pivotant  
Modèle no 39  
**79<sup>99</sup>**



### Bar style aztèque

Recouvrement très attrayant de ton brun, Ranchyde Aztec naturel. Dessus simili-ais de boucher.

**174<sup>99</sup>** 60" x 17" x 41" H.  
Tabouret pivotant  
Modèle no 39  
**79<sup>99</sup>** Siège carré  
Modèle no 43  
**35<sup>99</sup>**



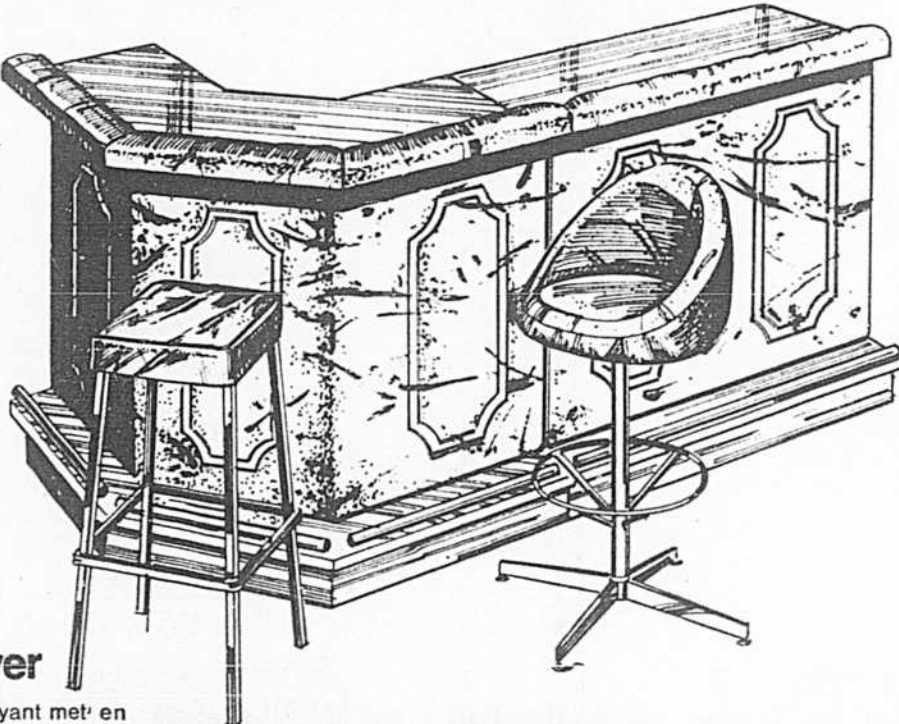
### Bar à dessus noyer

Le dessus noyer attrayant met en valeur le recouvrement chaud noir Palma. Tout indiqué pour les réunions, etc.

**295<sup>00</sup>** ensemble  
2 pièces

Comprenant:  
Section droite 40" x 18" x 41" H. Section courbe: 52" x 18" x 41" H.

Modèle no 42  
Tabouret 42" **72<sup>99</sup>**



### Bar ton Sand Ranchyde

Un bar très attrayant avec dessus, côtés et base simili-ais de boucher. Façade et appui-bras coussinés de mousse; pose-pieds chromé. Recouvrement similicuir.

### Ensemble 2 pièces

Comprenant:  
Section droite 40" x 18" x 41" H.

Section courbe 52" x 18" x 41" H.

**295<sup>00</sup>**

Tabouret assorti  
Modèle no 43

**35<sup>99</sup>**  
Tabouret pivotant  
Modèle no 55

**89<sup>99</sup>**

Prix en vigueur jusqu'au 6 novembre, quantités limitées.



**VILLE D'ANJOU**  
7200 des Honoraires  
(Adjoncté aux Galeries d'Anjou)



**LAVAL**  
1655, rue Le Corbusier  
(en face du Centre Laval)

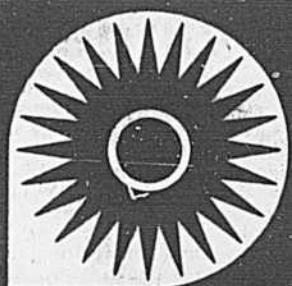


**BROSSARD**  
7400 boul. Taschereau  
(Place Portobello)



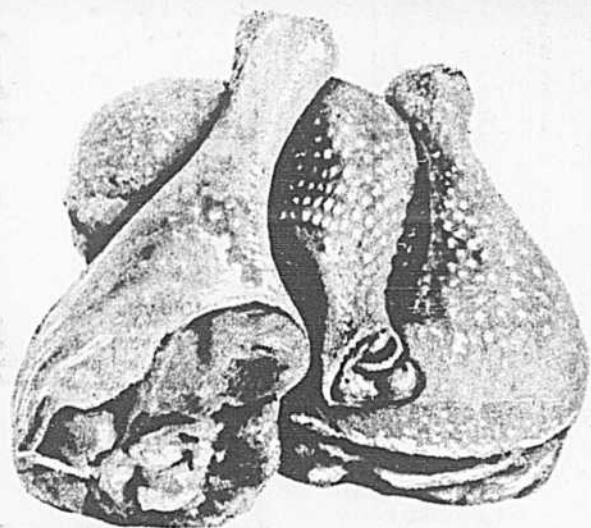
**ROSEMÈRE**  
461 boul. Labarre  
(Place Rosemère)

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, Mardi, Mercredi 9 a.m. à 6 p.m. Jeudi et vend. 9 a.m. à 9 p.m. Samedi 9 a.m. à 5 p.m.



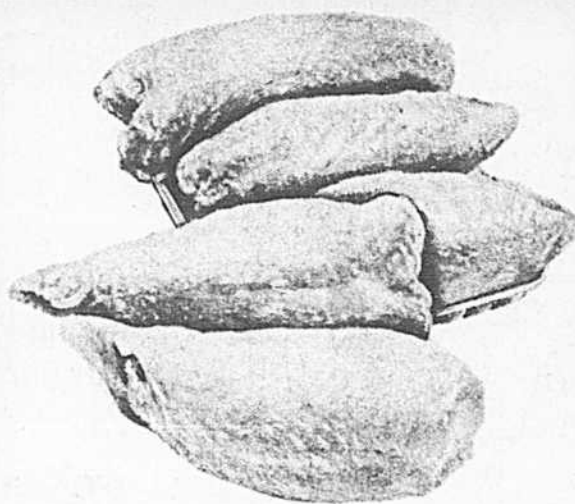
provigain

**vous préférerez  
le total de Provigain!**



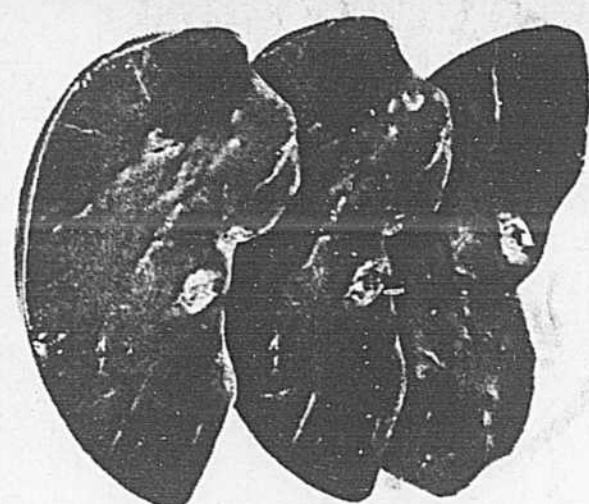
**CUISSES DE  
POULET FRAIS**

**89¢<sub>lb</sub>**



**POITRINES DE  
POULET FRAIS**

**99¢<sub>lb</sub>**



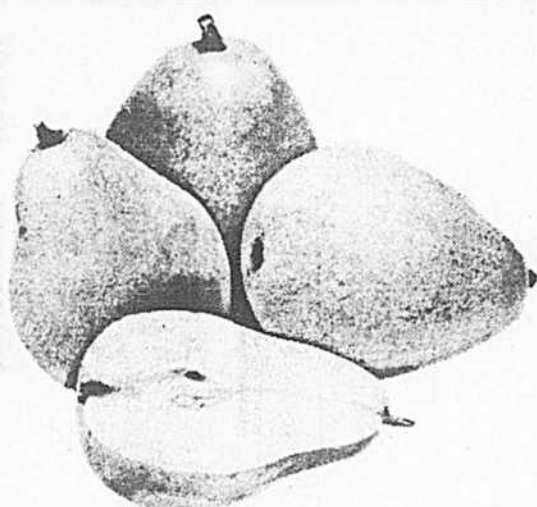
**FOIE DE BOEUF  
TRANCHÉ**

DÉJÀ CONGELÉ

**49¢<sub>lb</sub>**

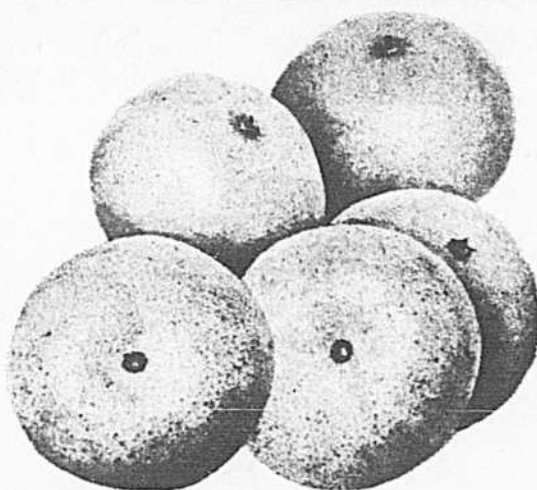
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 6 novembre 1976



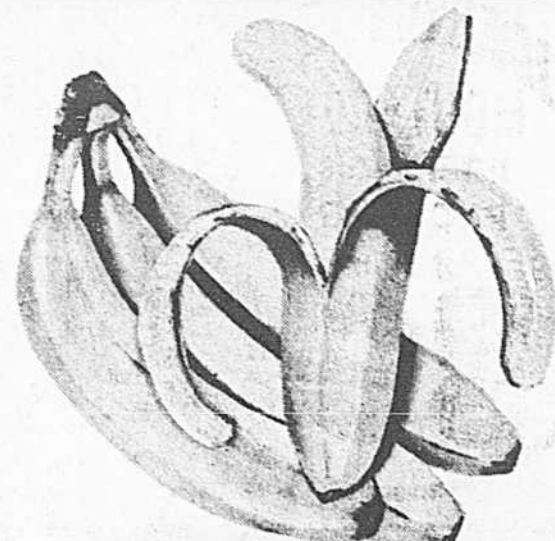
**POIRES**  
"PASSE CRASSANNE"  
CANADA FANTASIE IMP. DE FRANCE  
Gr. 36 à 45

**49¢<sub>lb</sub>**



**TANGERINES  
SUCRÉES**  
IMPORTÉES DE FLORIDE  
Gr. 210

**39¢<sub>douz.</sub>**



**BANANES  
MÛRIES À POINT  
DOLE**

**15¢<sub>lb</sub>**

LISTE DES MARCHÉS PROVIGAIN

SUPER MARCHÉ A. & F. LTÉE.  
8365, rue Viau,  
Saint-Leonard

MARCHÉ R. ALARIE LTÉE.  
8720, rue Dubouison,  
Montreal

MARCHÉ POUQUIER INC.  
3920 est. avenue du Mont-Royal,  
Montreal

SUPER MARCHÉ  
POUQUIER ET FRÈRES INC.  
1670 est. avenue du Mont-Royal,  
Montreal

SUPER MARCHÉ ROBERT INC.  
2710, rue Desormeaux,  
Montreal

MARCHÉ R. S. Inc.  
7890, rue Saint-Denis,  
Montreal

MARCHÉ BRISEBOIS INC.  
14255 ouest boul Gouin,  
Sainte-Genève

MARCHÉ LAVIGNE,  
395, Chemin  
Île Bizard

POIRIER ET FILS LTÉE.  
Rue Principale,  
Hudson

MARCHÉ ROXBORO,  
10402 ouest, boul Gouin,  
Roxboro

ÉPICERIE MENARD ENRG.,  
600, rue de la Madone,  
Mont-Laurier

MARCHÉ R. BIGRAS INC.,  
134, boul Bellerose,  
Vimont, Laval

MARCHÉ CLERMONT,  
3595, boul de la Concorde,  
Saint-Vincent-de-Paul

# GRANDE VENTE DE PRODUITS provigo



'on y prend goût'

**ON Y PREND GOÛT**

**EAUX GAZEUSES PROVIGO**  
SAVEURS ASSORTIES  
CANETTES ZIP-TOP 24 x 10 oz

**\$2<sup>79</sup>**

**ON Y PREND GOÛT**

**MÉLANGE À GÂTEAU PROVIGO**  
SAVEURS ASSORTIES  
BTE 19 OZ

**49¢**

**ON Y PREND GOÛT**

**FARINE TOUT USAGE PROVIGO**  
Sac 7 lb

**89¢**

**ON Y PREND GOÛT**

**EAU MINÉRALE NATURELLE PROVIGO**  
Bout. 30 oz

**19¢**

**COCKTAIL DE FRUITS PROVIGO**  
Californie de fantaisie

**59¢**

**BISCUITS ASSORTIS PROVIGO**  
Bte 2 lb

**\$1<sup>39</sup>**

**JUS DE TOMATE PROVIGO**  
CANADA DE FANTASIE  
Bte 19 oz

**25¢**

**POIS VERTS PROVIGO**  
GROSSEURS ASSORTIES  
Bte 19 oz

**29¢**

**TOMATES ENTIÈRES PROVIGO**  
IMPORTÉES DE CHOIX  
Bte 28 oz

**49¢**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Prix en vigueur jusqu'au samedi 6 novembre 1976

**ON Y PREND GOÛT**

**MOUTARDE PRÉPARÉE PROVIGO**  
Pot 24 oz

**39¢**

**ON Y PREND GOÛT**

**BETTERAVES SUCRÉES PROVIGO**  
Pot 24 oz

**49¢**

**ON Y PREND GOÛT**

**SOUPE "POULET ET NOUILLES" PROVIGO**  
Bte 2 x 2 1/4 oz

**29¢**

**ON Y PREND GOÛT**

**SHORTENING PROVIGO**  
Bte 3 lb

**\$1<sup>59</sup>**

**BEURRE D'ARACHIDES PROVIGO**  
CRÉMEUX  
Pot 48 oz

**\$1<sup>99</sup>**

**NOURRITURE POUR CHIENS PROVIGO**  
SAVEURS ASSORTIES

Bte 15 oz **19¢**

**EAU DE JAVEL CONCENTRÉ PROVIGO**  
Cont. 128 oz

**69¢**

**DÉTERSIF LIQUIDE PROVIPRIX**  
Cont. 2 x 24 oz

**79¢**

**SHAMPOINGS ASSORTIS PROVIGO**  
Cont. 24 oz

**89¢**

LISTE DES MARCHÉS PROVIGAIN (suite)

|   |  |   |  |  |   |   |
|---|--|---|--|--|---|---|
| P. E. LUSSIER ET FILS INC.<br>5290, boul. des Laurentides,<br>Auteuil, Ville de Laval | SUPERMARCHÉ PROVIGAIN<br>99, Charles-de-Gaulle,<br>Lorraine          | SUPERMARCHÉ COUSINEAU INC.<br>5935, rue Payer,<br>Saint-Hubert        | MARCHÉ DU DOMAINE BELLERIVE INC.<br>850, boul. Roland-Therrien,<br>Longueuil | SUPERMARCHÉ C. LUSSIER INC.<br>266, Ste-Anne<br>Varenes                | MARCHÉ PRIMEAU<br>158, rue Saint-Joseph,<br>Sainte-Marthe | MARCHÉ PAU-LI INC.<br>350, Grande Côte,<br>Saint-Eustache |
| POIRIER M.C.A. INC.<br>660, Montée du Moulin,<br>Saint-François                       | JEAN VAILLANCOURT (1973) INC.<br>3141, boul. Dagenais,<br>Fabreville | SUPERMARCHÉ LAPLANTE-GOULET INC.<br>245, rue Richelieu,<br>Saint-Jean | MARCHÉ LAPLANTE INC.<br>440, 2e Av., Iberville                               | SUPERMARCHÉ SAINTE-JULIE<br>101, boul. des Hauts-Bois,<br>Sainte-Julie | MARCHÉ MAHER<br>2984, chemin Oka,<br>Sainte-Marthe        |   |

## Acceptation de la prochaine convention collective

# CKVL: rejet du protocole de retour au travail

**par André BÉLIVEAU**  
Les 60 membres du Syndicat général de la radio (CSN) CKVL, en grève depuis le 8 mars, ont unanimement approuvé hier les termes de l'entente conclue entre leurs négociateurs et ceux de Radio-Futura relativement à leur prochaine convention collective.

Ils ont cependant, tout aussi unanimement, rejeté le protocole de retour au travail issu des négociations des derniers jours — ce qui aura pour effet de retarder encore leur retour au travail.

Les deux votes ont été pris au scrutin secret. Le désaccord persiste sur le sort à faire aux animateurs Matthias Rioux, Reine Charrier, Evelyne Letécheur, Léo Rivest et Jacques Letendre.

### L'heure des comptes

M. Rioux, lui-même ancien président de l'Alliance des enseignants de Montréal, a constamment appuyé les grévistes depuis le début du conflit. La compagnie offre de le garder à son emploi jusqu'au 31 décembre 1977, mais sans garantir le maintien de son émission. Le syndicat exige qu'il soit réintégré dans ses fonctions antérieures et qu'il bénéficie de la même sécurité d'emploi que les autres membres jusqu'au 31 juillet 1978, date d'expiration de la convention.

Quant aux quatre autres animateurs, le syndicat les qualifie de "scabs" et exige leur congédiement — ce que la partie patronale refuse. On note à ce sujet que l'assemblée d'hier s'est montrée plus radicale que ne l'avaient été les négociateurs syndicaux. Ceux-ci avaient en effet accepté à la table de négociation que seul l'animateur Jacques Letendre, membre du syndicat et néanmoins briseur de grève, soit congédié. Les grévistes exigent toutefois maintenant que cette mesure s'étende également à Mmes Charrier et Letécheur et à M. Rivest.

Le syndicat a par ailleurs obtenu le congédiement de toutes les personnes embauchées pour maintenir CKVL en ondes après le 8 mars. Il permet cependant à l'employeur de conserver ses trois animateurs-vedettes Yvon Dupuis, Marc Trahan et Lise Lapière, qui ont épousé la cause patronale presque au début de la grève.

### Des gains importants

Si la convention adoptée hier est enfin signée, le syndicat aura obtenu des gains importants aux chapitres de la sécurité d'emploi, des salaires, des vacances, des griefs, des clauses professionnelles et de la juridiction syndicale.

Elle prévoit notamment que le salaire des journalistes, des annonceurs, des techniciens et des scripteurs, qui était de \$212 au 8

mars, sera porté à \$300 à la rentrée et à \$330 au 1er août 1977. Les majorations obtenues pour les autres groupes de travailleurs sont sensiblement du même ordre.

"Cette entente, nous a affirmé hier M. Maurice Amram, président du syndicat, n'a pas à être soumise à la Commission Pépin."

La période de vacances a été portée à quatre semaines après trois ans, et la semaine de travail sera de 35 heures pour tous les employés, avec possibilité d'une semaine de quatre

jours et de 30 heures pour ceux qui consentiront à travailler le samedi et le dimanche.

Les clauses professionnelles et la prévoyance

collective ont été considérablement améliorées. Le syndicat a par ailleurs obtenu la clause du "statu quo ante", qui prévoit le maintien jusqu'à la décision arbitrale des condi-

tions existant avant les événements qui ont donné naissance à un grief.

Quant à la juridiction syndicale, elle s'étend dorénavant aux "annon-

ceurs invités" — qui pourront néanmoins continuer d'appartenir en sus à l'Union des artistes — et même, sous certains aspects, au service sonore de Broadcast News.

ACHETEZ EN TOUTE  
CONFIANCE... SIMPSONS  
GARANTIT: "SATISFACTION  
OU REMBOURSEMENT"



EN VILLE  
FAIRVIEW  
LES GALERIES D'ANJOU  
LE CARREFOUR LAVAL

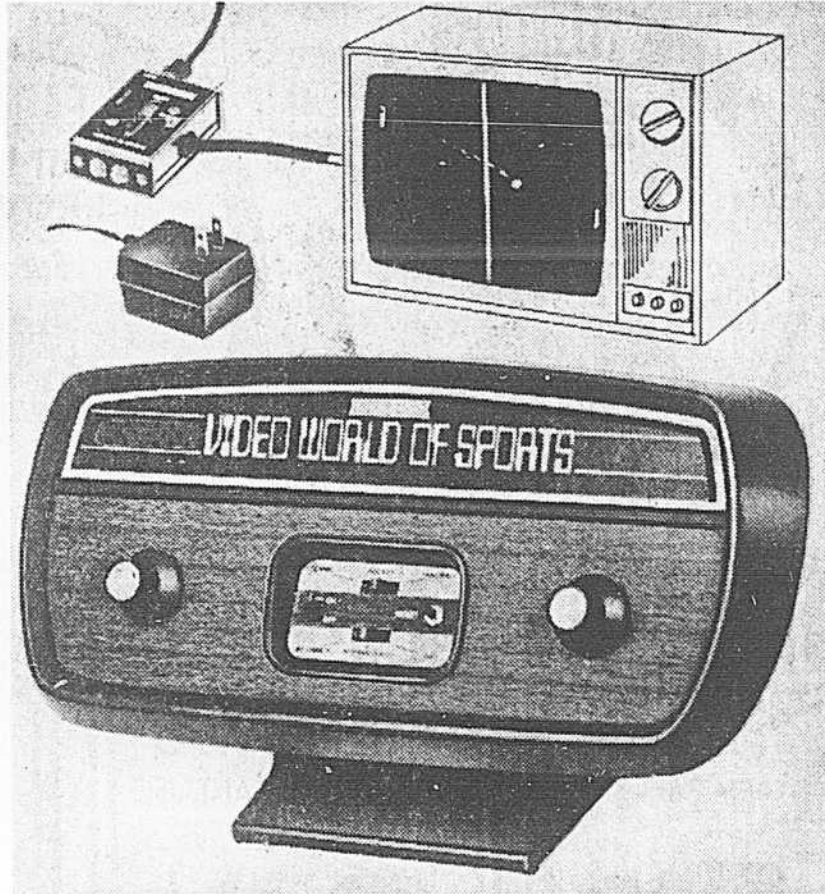


exerciseur de  
marque "Weider"

Prix  
Simpsons **677**

- Exerciseur 5 minutes pour ceux et celles qui désirent se tenir en forme
- Système corde-poulie-poignée que vous fixez à une porte.
- Aide à raffermir bras et jambes sans efforts.
- Une façon excellente aussi pour amincir la taille.

Rayon 758, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

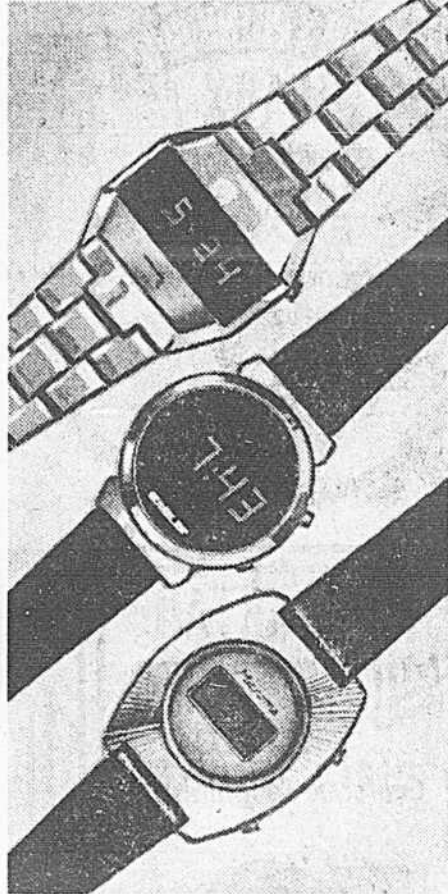


"Telstar" transforme votre  
petit écran en surface de jeu

Prix  
Simpsons **6999**

- Grâce à ce jeu tout nouveau, vous pouvez participer à des joutes de hockey, tennis ou hand ball en vous servant de l'écran de votre téléviseur!
- Console plastique, env. 17 x 8 x 5 po., avec contrôle à cadran jumelé. Se branche aisément à votre téléviseur avec accessoires approuvés par le gouvernement.
- Tableau de pointage automatique, vitesse de la balle réglable.
- Son simulé. Fonctionne sur 6 piles (C).
- Piles non incluses.
- Adaptateur Telstar CA 6.95 de plus

Rayon 758 au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



montres  
numériques

Prix Simpsons  
**2998 à 18998**

- Suggestions cadeaux disponibles au rayon des calculatrices et appareils photo chez Simpsons.
- Montres élégantes, d'une grande précision, portant la garantie Simpsons: "Satisfaction ou remboursement".
- Que vous choisissiez une montre L.E.D. ou L.C.D., un modèle 3 fonctions ou un chronographe, vous êtes assuré d'un rendement efficace.

Rayon 704, rayon des calculatrices et appareils-photo, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.  
Pour achat en personne seulement

ENEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ O U COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

## Ouverture de l'usine de la Celanese

DRUMMONDVILLE (d'après CP) — La société Celanese Canada a rouvert les portes de son usine de Drummondville hier à la suite d'un vote de fin de semaine par lequel les employés mettaient fin à un arrêt de travail de six mois.

Selon un porte-parole de la compagnie, il faudra deux ou trois semaines avant que l'usine fonctionne à pleine capacité.

C'est par une majorité de 84 p. cent que les 1.500 travailleurs ont accepté les dernières offres patronales. Le protocole de retour au travail a été voté par 76 p. cent des employés.

Un porte-parole syndical a révélé que le salaire moyen des travailleurs était de \$3.30 l'heure lors de l'expiration du dernier contrat le 30 avril 1975.

La nouvelle convention collective d'une durée de trois ans prévoit une hausse générale de \$1.75 l'heure pour les hommes de métier et les employés de bureau, plus un ajustement de 50 cents l'heure pour les premiers.

Les employés ont fait des gains au chapitre des vacances, des heures supplémentaires et des clauses de grief et d'arbitrage.



MAINTENANT EN PLEIN ESSOR  
QU'EST-CE QUI MI-JOTE  
CHEZ SIMPSONS?

Consultez la circulaire Simpsons de 16 pages mettant en vedette les dernières nouveautés dans le domaine de la cuisine et des suggestions pour la maison. Si vous n'avez pas votre copie, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Commandez jusqu'au 6 novembre. Composez 842-7221 jour et nuit.

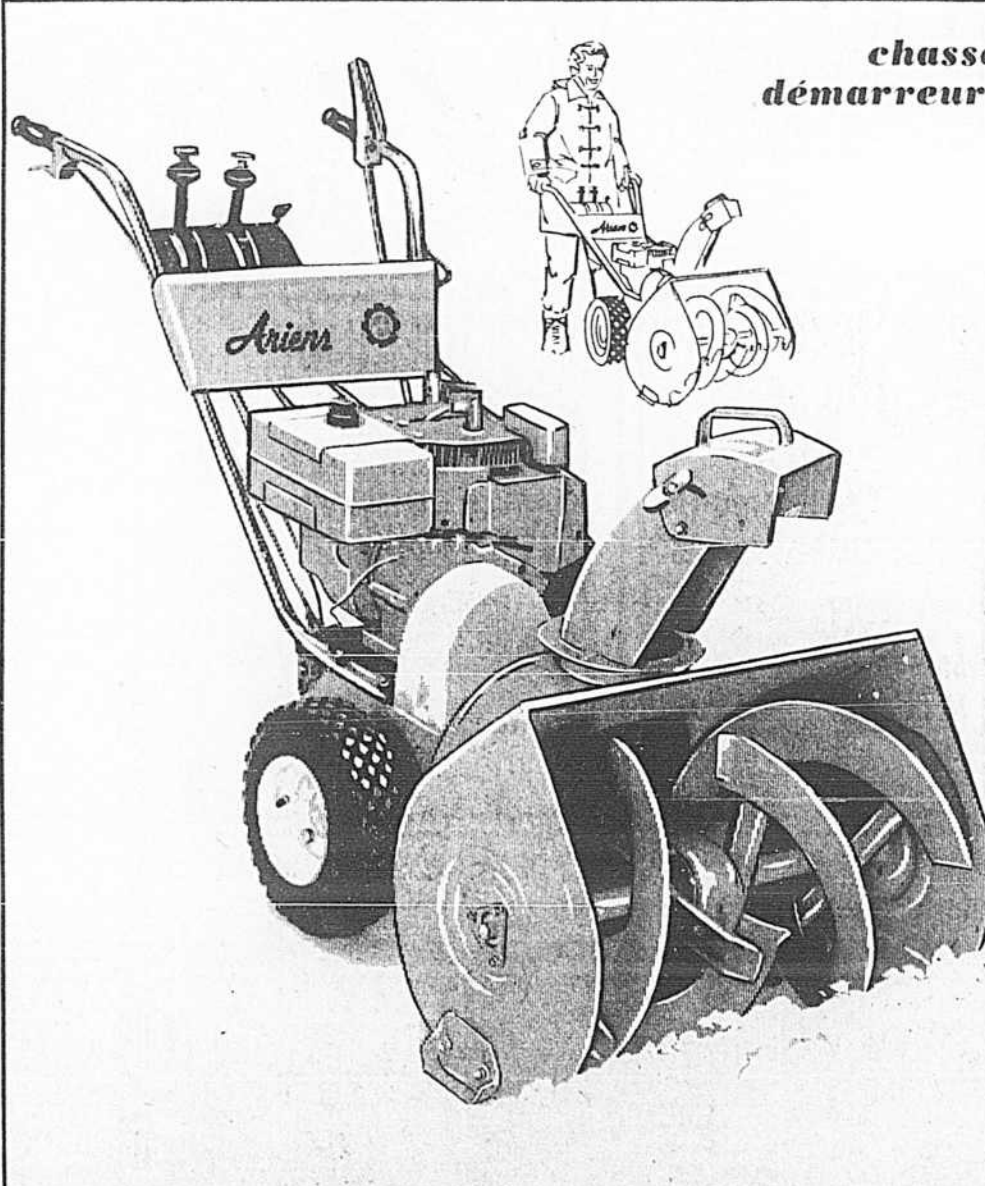


Consultez votre livre des  
Cadeaux Noël 1976  
chez Simpsons

Ce magnifique guide d'achat de 134 pages en couleur est rempli de suggestions pour tous les membres de votre famille. Venez faire vos achats en personne aux 4 magasins Simpsons ou composez 842-7221 jour et nuit.

### ERRATUM

Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le livre des Cadeaux de Noël 1976 Simpsons:  
PAGE 50, article T: Le prix aurait dû se lire 11.50, article U: Le prix aurait dû se lire 12.50.  
PAGE 79, article M: L'ens. d'exercice Atlas au nylon est disponible en trois filets: rouge ou marine.  
PAGE 89, article G: Le prix aurait dû se lire 15.98.  
PAGE 60, article H: Les cassettes se vendent 3.49 chacune et non en ensemble de 3.



chasse-neige "Ariens" avec  
démarrateur électrique et chaînes

Prix Simpsons  
**\$649**

Modèle 924032

N'attendez pas les grosses chutes de neige... procurez-vous sans tarder un fameux chasse-neige de marque "Ariens".

- Puissant moteur développant 7 hp. avec démarreur électrique efficace.
- Bras 5 vitesses avant et arrière
- Levier pour contrôle de l'étrangleur (lent, rapide, neutre).
- Engrenage séparé permettant d'avancer sans fonctionnement de la tarière.
- Souffleur pivotant à 230° déblaiement largeur 24 po.
- Commutateur à clef et arrêt automatique de sécurité

AUSSI DISPONIBLE  
(NON REPRÉSENTÉ):

Moteur 8hp, largeur 24", modèle 924026, avec démarreur électrique et chaînes.

Prix Simpsons **\$695**

Moteur 8hp, largeur 32", modèle 924024, avec démarreur électrique et chaînes.

Prix Simpsons **\$795**

Rayon 775, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne,  
écrivez ou composez 842-7221  
jour et nuit

# Faute de payer la CUM, Côte St-Luc risque la tutelle

**par Florian BERNARD**  
La municipalité de Côte-Saint-Luc devra acquitter sa dette de \$102,000 à la Communauté urbaine de Montréal dans les délais prévus par la loi, sinon des procédures seront entamées contre elle au niveau de la Commission municipale du Québec dans le but

de la faire déclarer en défaut. A toutes fins utiles, ces procédures signifient la mise sous tutelle.  
Cette décision a été prise par le comité exécutif de la CUM qui, selon le président Hanigan, n'a pas d'autres choix. La loi est la même pour tous et ne prévoit aucune exception à la

règle. Une municipalité qui ne peut — ou qui ne veut — acquitter ses obligations doit être déclarée en défaut de payer et mise sous la tutelle du gouvernement.  
**Une longue procédure**  
Dans les faits, cependant, cette mise en tutelle n'est pas aussi simple. La

CUM doit d'abord, dans un premier temps, signifier une mise en demeure à Côte-Saint-Luc. Puis, une fois cette mise en demeure signifiée, il doit s'écouler un délai de trois mois avant que la CUM puisse s'adresser directement à la Commission municipale. C'est ensuite le minis-

tre qui intervient et qui tente une conciliation. Si toutes ces mesures échouent, c'est alors la tutelle.  
Le président de la CUM a déclaré à LA PRESSE, hier, que l'affaire de Côte-Saint-Luc en est maintenant rendue à l'étape de la mise en demeure prélimi-

naire aux interventions auprès de la Commission municipale.  
Entre-temps, toutefois, il y aura le débat sur le budget (première séance le 12 novembre) et les élections provinciales...  
**Argent en banque**  
Les dirigeants municipaux de Côte-Saint-Luc

retiennent le paiement de cette somme de \$102,000 car elle représente, selon eux, le coût additionnel de la police pour la sécurité des Jeux olympiques. Le conseil soutient qu'on lui avait promis, il y a 2 ans, que les Jeux n'entraîneraient aucun déboursé additionnel pour la police

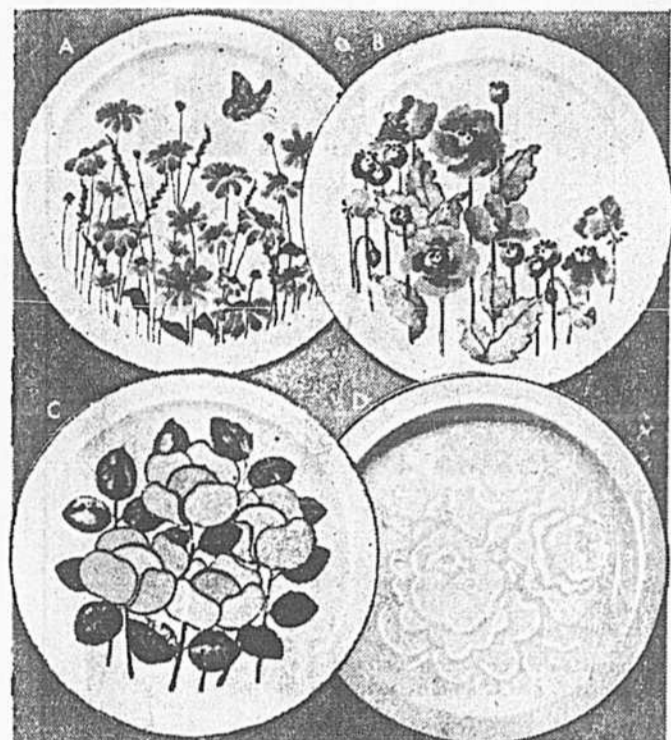
au niveau des villes de banlieue.  
L'administration municipale a quand même perçu de ses contribuables les taxes représentant cette somme en litige. L'argent a été déposé en banque ou il est gelé. La ville a cependant été informée par la CUM qu'elle aura à verser un intérêt de 12 p. 100 sur la dette en souffrance. L'argent déposé en banque ne rapporte qu'un intérêt d'environ 8 p. 100, d'où une perte financière cumulative.

**A Pointe-Claire**  
Ce n'est pas la première fois qu'une ville de la CUM retient ses paiements ou refuse d'acquiescer certaines obligations. Jusqu'ici toutes les villes ont fini par céder aux demandes du comité exécutif et se sont acquittées de leurs dettes. L'exemple le plus "coriace" demeure celui de Pointe-Claire qui a passé à un cheveu de la mise en tutelle, il y a deux ans. Cette ville refusait d'acquiescer sa dette pour les services de police. Il a fallu l'intervention en extrême de deux ministres du Cabinet Bourassa, MM. Jérôme Choquette et Victor C. Goldbloom, pour finalement décider l'administration municipale à acquiescer la facture.

VENEZ EN PERSONNE,  
ÉCRIVEZ...OU COMPOSEZ  
842-7221  
JOUR ET NUIT



EN VILLE  
FAIRVIEW  
LES GALERIES D'ANJOU  
LE CARREFOUR LAVAL



**rabais 25% — grés flammé "Stonehenge"**

Enx. 20 pces. pour 4  
Prix ord. Simpsons \$89

Enx. 45 pces. pour 8  
Prix ord. Simpsons 159.50

**\$60** enx. pour 4

**149.50** enx. pour 8

Des maintenant jusqu'au samedi 20 novembre.

Ces lames "Stonehenge" de "Midwinter" importée d'Angleterre. Un service d'excellente qualité, allant du tour à la table, et se lavant dans la machine. 4 motifs contemporains qui reflètent la beauté des 4 saisons:

- A. "Printemps" — fleurs des champs ton bleu sur fond blanc moucheté brun; bordure ton brun.
  - B. "Été" — motif floral jaunorange brun sur fond blanc moucheté brun; bordure ton brun.
  - C. "Automne" — fleurs orangebrun sur fond blanc moucheté brun; bordure ton brun.
  - D. "Hiver" — motif floral blanc sur blanc; bordure ton brun.
- Enx. 20 pces. comprend 4 de chaque: assiettes à diner, assiettes à dessert, bols à soupe, tasses, tasses et soucoupes.
- Enx. 45 pces. comprend 8 de chaque: assiettes à diner, assiettes à dessert, bols à soupe, tasses, tasses et soucoupes, 1 de chaque: sucreur couvert, creamer, plat 12" et légumier ouvert.

Veillez accorder quelques jours pour la livraison.  
Rayon 757, au cinquième, Aussi à Fairview, aux Galeries D'Anjou et au Carrefour Laval.



**économisez! — robuste moquette "Fortress Propylon" larg. 12 pi.**

Prix ord. Simpsons 11.98

**9.49** ver. ca.

Prix ord. Simpsons 16.52

**13.39** ver. ca. installée

Une luxueuse moquette qui saura ajouter une note d'élégance à votre décor tout en supportant bien la circulation intense! La peluche "Fortress Propylon" est en triacétate et polypropylène fixée à la chaleur pour plus de résistance et longue durée; envers jute. Cette moquette est facile d'entretien, anti-moussure, rebelle aux taches; elle gardera son aspect neuf durant de nombreuses années. Choisissez l'une de nos jolies teintes: beige, vert saule, bleu danois, chocolat amer, rose, avocat, or antique, rouge, vert émeraude ou or antique. Largeur 12 pi.

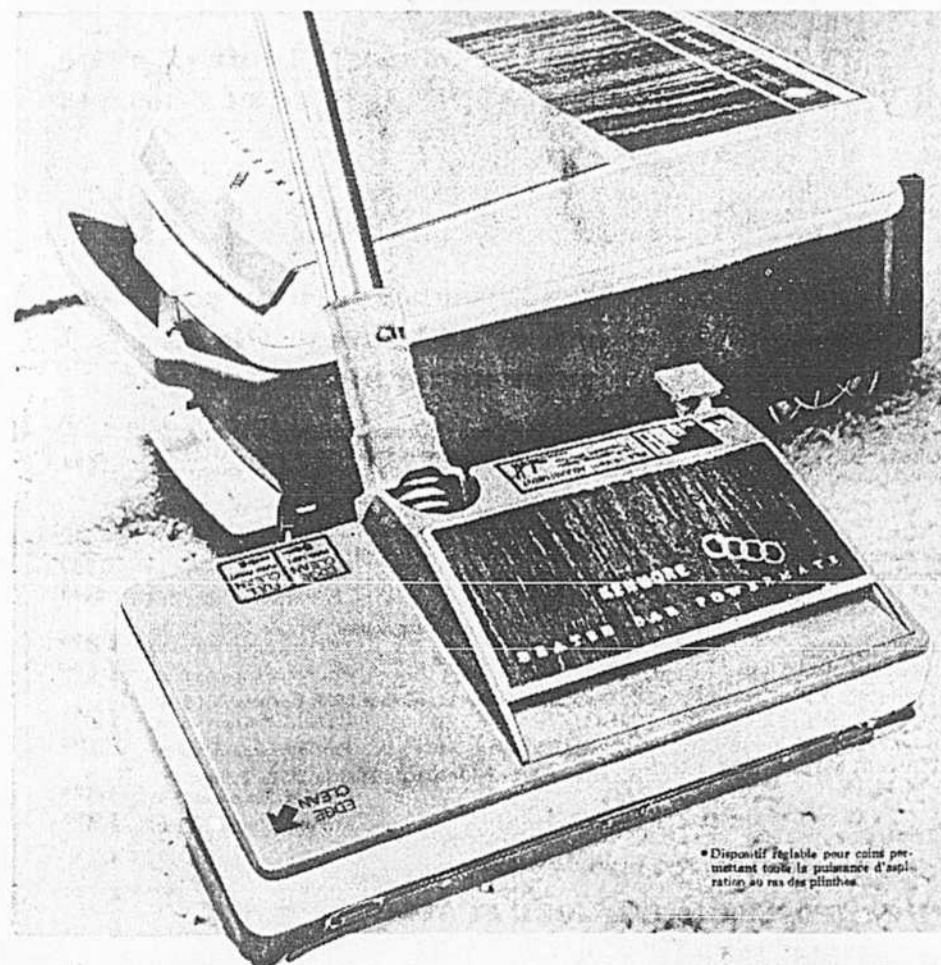
L'installation par la méthode sans colle, sur tubulure en caoutchouc, comprend tout de porte. Lègers frais supplémentaires pour escaliers, entrées ouvertes ou installations sur béton.

Service à domicile Simpsons. Si vous ne pouvez venir en personne, composez: En ville 842-7221, poste 295 ou 294; Fairview 697-4870, poste 214 ou 209; Les Galeries d'Anjou 353-3390, poste 294 ou 245; Le Carrefour Laval 687-1549, poste 277. Un expert se rendra chez vous pour une estimation gratuite, sans obligation de votre part.

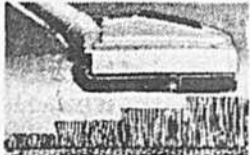
Rayon 750, au quatrième, Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 Jour et Nuit

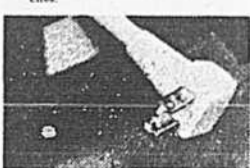
## VOTRE MEILLEUR ACHAT un autre Spécial Trans-Compagnie Simpsons\*



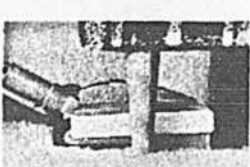
• Porte accessoires pour brosses plancher/mur, époussetage, capotonnage et suceur plat.



• Dispositif "Powermate" à hauteur réglable pour 4 longueurs de mâche.



• Cordon 18 pi. à entoulement automatique.



• Profil surbaissé pour faciliter le nettoyage sous les meubles.

**RABAIS \$50**  
aspirateur Kenmore avec "Powermate"

Prix ord. Simpsons 279.98

**229.88** modèle 2637

Ce puissant aspirateur des plus efficaces vous est offert à un prix très intéressant. Il saura vous faciliter la tâche du nettoyage. Modèle à moteur 2 turbines. Brosse barre de battage "Powermate" pour un nettoyage en profondeur. Modèle surbaissé à manche pivotant pour nettoyer sous les meubles sans difficulté. Pratique porte-accessoires contenant: brosses plancher mur, époussetage et capotonnage, suceur plat. Boyau 6 pi. à contrôle de succion coulissant. Carter plastique "Cyclac" résistant en deux tons de vert avec couvercle simili-bois. Notez aussi les caractéristiques décrites dans les médaillons.

Rayon 748 au sixième, Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

En vente jusqu'au mercredi 10 novembre jusqu'à épuisement du stock.

\* Chaque Spécial Trans-Compagnie Simpsons est un article de première qualité, très demandé et représente une aubaine extraordinaire rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupé des 19 magasins Simpsons à travers le Canada.

## Grévistes jugés coupables

Onze des 42 grévistes des camions à incendie Pierreville ont comparu hier à Sorel devant le juge Pélouin, de la Cour des sessions, pour répondre à des accusations d'intimidation et de voies de fait sur la personne de briseurs de grève qui continuent la production à l'intérieur de l'usine. Les onze travailleurs sont également accusés de dommages à la propriété.

Après discussion entre le procureur de la Couronne et l'avocat des 11 inculpés, il a été convenu que les accusés plaideraient coupables aux accusations d'intimidation et de dommages à la propriété, tandis que seulement quatre inculpés plaideraient coupables aux deux accusations de voies de fait.

La sentence sera rendue le 31 janvier prochain. Les accusés ont déjà passé quatre jours en prison à la suite d'incidents remontant au 14 septembre.

La grève à l'usine de camions dure depuis le 19 mai. Et selon le syndicat, les patrons, quatre frères de la famille Thibault, refusent depuis de négocier.

A l'occasion de la campagne électorale, les 42 grévistes ont demandé aux candidats du comté de Nicolet de donner leur opinion sur le conflit.

Le député libéral sortant, Benjamin Faucher, et le candidat unioniste, Serge Fontaine, ont refusé de rencontrer les représentants des syndiqués. Seul le péquiste Jean-Paul Touchette, a accepté de le faire.

M. Faucher a déclaré au téléphone qu'il appuyait les grévistes, mais a ajouté qu'il n'avait pas le temps de les rencontrer.

Selon le syndicat, M. Touchette a refusé de condamner les "scabs" qui continuent la production à l'intérieur de l'usine.

## Dix ans de pénitencier

QUEBEC (PC) — Un québécois de 25 ans, Gilles Saint-Gelais, a été condamné à 10 ans de pénitencier, mardi, par le juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix.

Le jeune homme, qui avait d'abord été accusé de meurtre, a reconnu sa culpabilité à une accusation réduite d'homicide involontaire relativement à la mort d'Yvon Dion, 35 ans, de Charlesbourg. Ce dernier a été tué de plusieurs coups de couteau, le 10 septembre 1975, sur les Plaines d'Abraham.

Lors de l'enquête du coroner, Saint-Gelais a soutenu que la victime l'avait attaqué sexuellement.

COMPAREZ...VOUS NE PAYEZ PAS PLUS CHER CHEZ SIMPSONS

# Les pompiers de Mt-Royal sans convention depuis 10 mois

par Florian BERNARD

Le mécontentement grand chez les pompiers de Mt-Royal qui tentent, depuis 10 mois, d'obtenir un nouveau contrat de travail leur assurant la parité des salaires avec leurs confrères de Westmount et de Montréal.

Le vice-président de la section locale de l'Association Internationale des Pompiers, M. Michel Toohy, a accusé la ville de limiter ses offres à 10 p. 100 alors que le budget de la CUM a grimpé, pour sa part, de 23 p. 100. M. Toohy a déclaré que le conseil municipal se réfugie derrière la loi des mesures anti-inflationnistes pour refuser aux pompiers la parité avec Westmount et Montréal. Pourtant, selon le porte-parole syndical, les pompiers de Mt-Royal doivent régulièrement combattre des incendies à Westmount en raison des ententes inter-municipales d'assistance mutuelle.

Ils doivent aussi combattre des incendies à Hampstead — toujours à cause des ententes inter-municipales — ou les pompiers de cette ville sont les mieux payés au Québec! "Ceux qui com-

battent les mêmes incendies devraient recevoir des salaires identiques", de commenter le vice-président Michel Toohy.

### Un long conflit

Le contrat de travail des pompiers de Mt-Royal est terminé depuis le 31

décembre 1975. Depuis cette date les pompiers de Westmount et de Montréal ont renouvelé leur contrat. Ces pompiers reçoivent actuellement un salaire annuel moyen de \$16,775 tandis que ceux de Mt-Royal ne touchent toujours que \$14,750, soit un écart annuel de plus de \$2,000.

Les pompiers de Mt-Royal soulignent que la ville enregistre d'importants surplus financiers chaque année — quelque \$400,000 cette année — et qu'elle n'a aucune raison sérieuse de se montrer aussi parcimonieuse avec ses pompiers.

Au risque de faire un jeu

de mots, M. Toohy accuse la ville du maire Dawson de faire des économies de bout de chandelle sur le dos des pompiers, tout en se réfugiant derrière la loi des mesures anti-inflationnistes. La ville a récemment accordé une hausse de 12 p.100 à ses cols bleus, dépassant de 2

p. 100 le plafond fixé par les mesures anti-inflationnistes. Les pompiers se demandent pourquoi le conseil favorise ainsi les uns au détriment des autres.

### La conciliation

Face à ces difficultés, l'union a demandé la conciliation du ministère du

Travail. Cette étape apporte un nouveau délai de 30 jours dans un règlement éventuel du conflit. Sinon, ce sera l'arbitrage obligatoire, les pompiers n'ayant pas le droit de faire la grève. Les dirigeants syndicaux avouent qu'ils commencent à éprouver de sérieuses difficultés à

contenir le mécontentement de leurs membres.

Si la conciliation échoue, les pompiers adopteront des mesures plus dracونيennes, sans que ces dernières aient toutefois été précisées. Mais le syndicat a tenu à déclarer que ces mesures excluront la grève comme telle.

## Grand événement Simpsons!

# ROBES D'AUTOMNE

# 17<sup>99</sup> à 34<sup>99</sup>

Prix Simpsons

- Voici l'occasion que vous attendiez depuis longtemps! Ne la manquez pas!
- Des centaines de robes provenant d'un solde de manufacturier et de notre stock régulier offertes à prix réduits!
- Sélection de modèles classiques, tout-aller ou habillées y compris des robes-chemisiers, ligne A et robes deux pièces
- Variété de tricots au fini soyeux, chauds tissus lavables, velours côtelé et plusieurs autres; la plupart ne requièrent qu'un minime entretien

- Tons unis, imprimés, rayures, motifs effet tweed dans des teintes hivernales et automnales les plus recherchées
- Tailles moyennes 10 à 20; tailles junior 7 à 15

Chaque modèle est offert en quantité limitée — venez en personne pour un meilleur choix. Tous les modèles ne sont pas disponibles dans toutes les tailles et teintes.

Rayon 734 au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval. La vente débute jeudi dès l'ouverture du magasin. Pour achat en personne seulement.

## Les enseignants de Chauveau durcissent leur attitude

QUEBEC (PC) — Les enseignants de la régionale Chauveau feront la grève générale à partir du 10 novembre prochain, et ce, jusqu'à ce que soit retirée l'injonction qui pèse sur eux. Cette résolution a été adoptée hier, au cours d'une assemblée syndicale, par 214 voix contre 71.

Les enseignants souhaitent toutefois que, d'ici là, les commissaires d'écoles et les parents exercent suffisamment de pressions auprès de la direction de la régionale pour que celle-ci retire l'injonction. Afin d'obtenir l'appui nécessaire, les enseignants convoqueront cette semaine les commissaires, les parents et les principaux d'école de la région.

Au dire du président du Syndicat des travailleurs de l'enseignement Chauveau-Charlesbourg, M. Gérard Guimont, le syndicat a fait de multiples démarches, depuis septembre, pour que l'injonction soit retirée.

Un autre porte-parole syndical a soutenu que l'injonction bloque les négociations locales de deux façons: premièrement, une des clauses de l'injonction interdit au syndicat de tenir des assemblées dans les écoles de la régionale, l'empêchant ainsi de consulter ses membres au sujet des points en négociation; deuxièmement, l'injonction contient une ordonnance qui oblige les enseignants à vaquer à leurs occupations suivant les directives de la régionale. Cela constituerait un geste de bonne foi de la part des autorités scolaires.

### Médiatrice de l'UN

Au cours de l'assemblée d'hier, une enseignante de l'institution, qui est candidate de l'Union nationale dans le comté de Chauveau, Mme Madeleine Parent-Barrette, s'est vu interdire la distribution de feuillets à caractère électoral. Un peu plus tard dans la journée, un communiqué de l'organisation de l'UN du comté de Chauveau annonçait que Mme Parent-Barrette offre ses services pour agir comme médiatrice dans le conflit. En plus d'être enseignante à la régionale, Mme Parent-Barrette est également membre du syndicat des professeurs.



**pantalons en tricot aspect laine pour dames**

Prix Simpsons

**7<sup>99</sup>**

- Joli pantalon en tricot indeformable pour ajustement parfait
- Tricot aspect laine 80% acrylique/20% polyester facile d'entretien
- Se lave et sèche à la machine, ne requiert aucun repassage
- Modèles avec jambes légèrement évasées et bande de taille élastique
- Tailles 12 à 20
- Rouille, vert foncé, bleu wedgwood, beige

Rayon 781 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



**peignoir aspect suède pour une détente agréable**

Prix Simpsons

**18<sup>99</sup>**

- Confection soignée en tissu 80% acétate / 20% polyester fini suède
  - Modèle à capuchon et manches raglan, rehaussée de surpiqures contrastantes
  - Coupe ample, 2 fentes latérales
  - Boutonnage à barillets en bois devant
  - Tons de bleu, rose foncé ou naturel. Tailles P. M. G.
- Veuillez indiquer un second choix de couleurs.



**déliçats dessous en nylon "Antron III" non-électrostatique**

Prix Simpsons

**3<sup>59</sup>**

Choisissez un de ces 3 modèles enveloppés d'une délicate garniture fantaisie! Pratiques, ces dessous sont non-électrostatiques. Noir ou beige.

A. **Jupon.** Moyen ou plus long. P.M.G. Modèle semblable disponible pour tailles fortes. **3<sup>59</sup>**

B. **Jupon longueur cocktail.** Fente latérale. Tailles P.M.G. et tailles fortes. **5<sup>59</sup>**

C. **Combinaison.** Corsage et ourlet garnis de dentelle. Tailles 34 à 42. Modèle semblable pour 44, 46, 48. **5<sup>59</sup>**

Rayon 784 au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



**économisez! soutiens-gorge et gaines 18 heures "Playtex", pour un maintien adéquat**

D. **Soutien-gorge court "Cross Your Heart".** Modèle 173. Bonnets doubles coton. Blanc seulement. Bonnets B et C 34 à 40. **4<sup>99</sup>**

E. **Soutien-gorge court "Cross Your Heart".** Modèle 181. Bonnets dentelle, dos extensible, bretelles coton. Blanc. Bonnets B34 à 38, C34 à 42. Bonnet D 34 à 42. **4<sup>99</sup>**

Bonnet D34 à 42. **6<sup>19</sup>**

F. **Gaine-culotte jambes moyennes.** Modèle 2695. Tailles M. G. **12<sup>95</sup>**

T.G. **14<sup>95</sup>**

G. **Corsette 18 heures.** Modèle 2608. Bonnets B34 à 40, C34 à 42. **19<sup>95</sup>**

Bonnets D36 à 44. **21<sup>95</sup>**

H. **Gaine-culotte taille haute.** Modèle 2672. Tailles M.G. **16<sup>95</sup>**

T.G. **18<sup>95</sup>**

**VENEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ... OU COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT.**

OBTENEZ VOTRE CARTE D'ACTION POUR RENSEIGNEMENTS ADRESSEZ-VOUS AU BUREAU DE CRÉDIT AUX 4 MAGASINS SIMPSONS



EN VILLE FAIRVIEW LES GALERIES D'ANJOU LE CARREFOUR LAVAL

## Crosbie: première intervention

OTTAWA (d'après CP) — Le nouveau député conservateur, John Crosbie, de Saint-Jean ouest, a fait sa première intervention aux Communes hier, demandant au gouvernement ce qu'il entendait faire pour rouvrir la raffinerie de Come-by-Chance, à Terre-Neuve. Le député de 45 ans

n'occupe son siège que depuis lundi et sa première question lui a valu les encouragements et les applaudissements de ses collègues de tous les partis.

Il a été élu lors de l'élection partielle du 18 octobre.

Le ministre de l'Énergie, Alastair Gillespie,

a répondu qu'il n'existait pas à l'heure actuelle de projet fédéral visant à rouvrir la raffinerie.

Petro-Canada, une société pétrolière gouvernementale, vient de terminer une étude sur cette entreprise, mais M. Gillespie a refusé de la commenter.

## Salaires: augmentation trimestrielle moyenne la plus faible depuis 1972

OTTAWA (PC) — Selon un rapport publié par Travail Canada, les conventions de salaire négociées collectivement au cours du troisième trimestre de 1976 comportent un taux moins élevé d'augmentation que celles du second trimestre

de la même année, soit l'augmentation trimestrielle la plus faible depuis 1972.

Les 167 conventions conclues au cours de cette période donnaient des augmentations annuelles moyennes atteignant 9.7

pour cent en termes comparés, comparativement à 11.2 pour cent pour le trimestre précédent de 1976.

De ce nombre, 91 conventions étaient d'une durée d'un an, 54 d'une durée de deux ans et 22 de ces con-

ventions couvrent une période de trois ans.

Bien que les 167 conventions conclues au cours du troisième trimestre aient prévu des augmentations annuelles moyennes atteignant 9.7 pour cent, la moyenne s'établissait à

10.6 pour cent dans le cas des conventions d'un an.

Cette moyenne était cependant portée à 12.2 pour cent pour la première année et à 8.1 pour cent pour la seconde année dans les cas d'une convention de deux ans.

Le rapport mentionne des augmentations de 15.1, huit et six pour cent pour la première, seconde et troisième année dans le cas de conventions couvrant une période de trois ans.

### Allocations vie chère

Parmi les 167 conventions conclues au cours du troisième trimestre, 32 prévoient une allocation de vie chère et l'augmentation annuelle moyenne des taux de base dans le cas de ces ententes s'établissait à neuf pour cent et ce, sans tenir compte de l'effet qui pourrait avoir cette disposition prévoyant des allocations de vie chère.

Les 135 autres conventions, sans clause au chapitre des allocations de vie chère, assuraient une augmentation annuelle moyenne de 10.4 pour cent.

Les chiffres sont fondés sur une analyse continue des conventions collectives visant 600 travailleurs ou plus dans les secteurs industriels autres que celui de la construction, et dans la compétence fédérale, et dans les compétences provinciales. Il est également noté que, lorsque des données confirmées étaient disponibles, les statistiques de conventions collectives citées ci-haut tiennent compte de l'effet des décisions de la Commission de lutte contre l'inflation (CLI), et leur ratification subséquente par les parties présentes à la négociation.

chez  
Simpsons  
...avec  
plaisir



EN VILLE  
FAIRVIEW  
LES GALERIES D'ANJOU  
LE CARREFOUR LAVAL

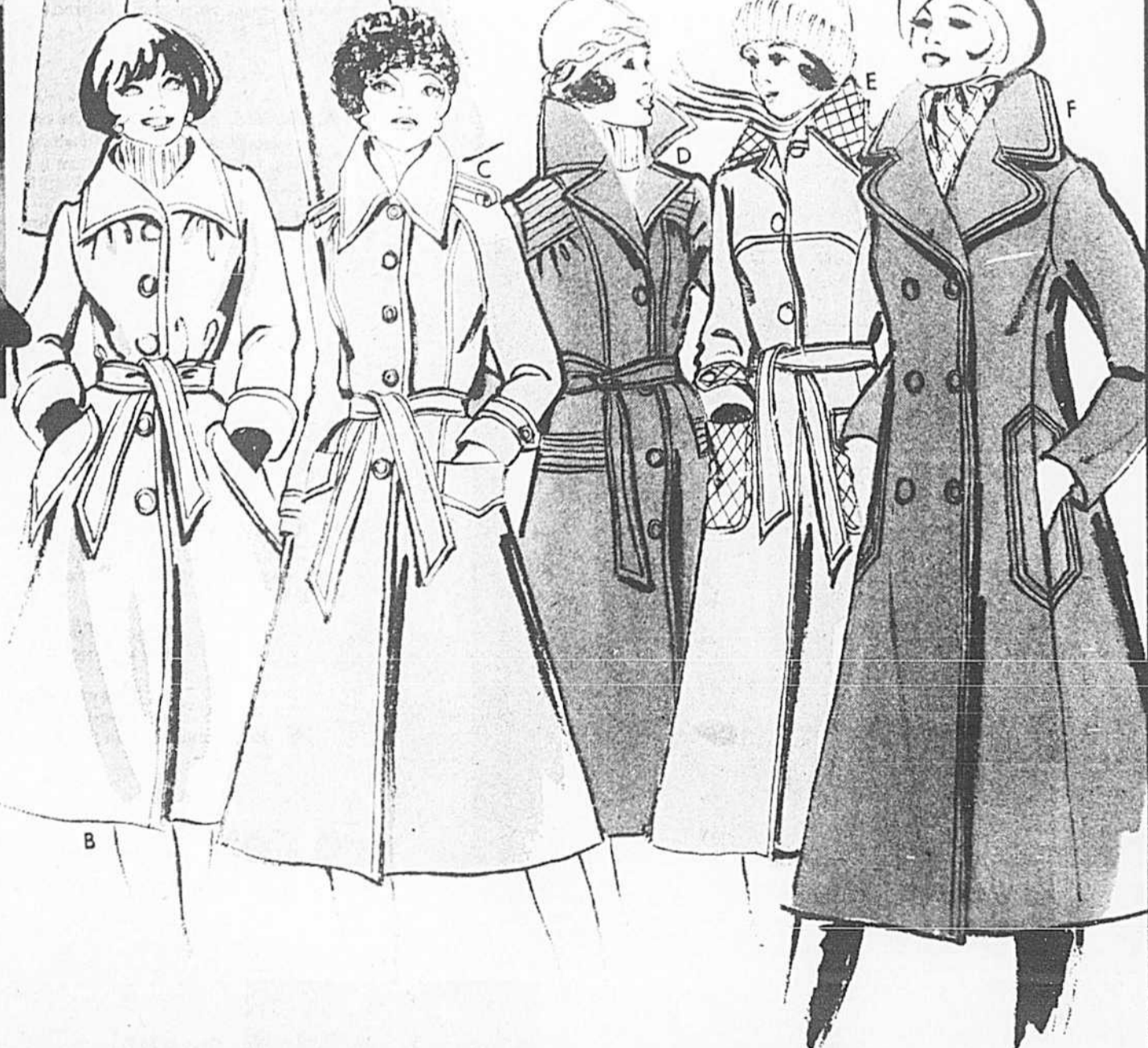
### MANTEAUX D'HIVER à doublure matelassée offerts à petits prix

Prix  
Simpsons **32<sup>99</sup>**

- Voici une occasion à ne pas manquer! Simpsons vous offre ces superbes manteaux à un prix intéressant, au tout début de la saison d'hiver.
- Tous les manteaux sont confectionnés en tissus 80% laine/20% autres fibres, doublures matelassées 100% nylon envers 100% "Fortrel" polyester pour plus de confort.
- Modèles à devant droit ou croisé. Une sélection de modèles ceinturés, princesse, amples, manteaux avec écharpe, aspect "trench" ou "chesterfield". La plupart avec détails de surpiqûres.
- Teintes mode: vert chasseur, brun chocolat, rouille, noir, rouge, bleuet ou beige.
- Modèles A à E, tailles moyennes 10 à 18; modèle F, demi-tailles 18 1/2 à 24.
- Tous les modèles ne sont pas disponibles dans toutes les tailles et teintes.

Rayon 778, au sous-sol. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement.



manteaux pleine longueur en vison

**\$1,099**

- Le rêve de toutes les élégantes devient réalité... procurez-vous dès aujourd'hui votre manteau en somptueux vison naturel!
- Vous apprécierez la densité du poil et la douceur indéniable de chaque peau
- Coupes soignées selon les derniers décrets de la mode '76. Modèles semi-cintrés avec ceinture.
- Choix de magnifiques teintes: pastel naturel, perle naturel, saphir naturel ou teint foncé d'élevage.
- Venez faire votre choix au magasin Simpsons le plus près de chez vous

Rayon 740, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement.

Souvenez-vous... lorsque vous pensez fourrure... pensez Simpsons.

BREVETS D'INVENTION  
Marques de commerce  
Dessins de fabrique  
en tous pays  
**ROBIC, ROBIC  
ET ASSOCIÉS**  
2100, rue Drummond, Montréal  
Téléphone 288-2152  
H3G 1X5

**Total**  
\*  
**Cola**

Faites le test total. Fermez les yeux et goûtez. Ensuite, ouvrez-les pour voir le prix. Vous n'en revien-drez pas!



ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE — LA GARANTIE DE SIMPSONS VOUS ASSURE "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"



## doux chapeaux "Kangol" importés d'Angleterre

**\$11 à \$19**

Prix Simpsons

- Soyez élégante mais confortable malgré les rigueurs de l'hiver avec ces jolis petits chapeaux douillets
- Une vaste sélection mode '76; seulement 4 de nos modèles sont ici représentés
- Ravissants bérêts ou modèles turban pour accompagner vos tenues sport ou de ville
- Un choix de riches coloris dans des tons de pierres précieuses ou des tons de terre
- Venez choisir le vôtre dès maintenant au magasin Simpsons le plus près de chez vous

Rayon 730, au rez-de-chaussée ou au troisième.  
Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement



## VOTRE MEILLEUR ACHAT

un autre Spécial  
Trans-Compagnie Simpsons\*

### ens. de ski "Pedigree" à prix intéressants

- Soyez élégantes sur les pentes... nos prix sont à la portée de toutes!
- Vous aimerez ces modèles tout nouveaux, conçus selon les spécifications "Pedigree"
- A, B et E portent l'étiquette "Pro-Styled", "D" — L'étiquette "Killy". Un Spécial Trans-Compagnie qui intéressera les sportives
- D'une confection impeccable! 100% nylon résistant à l'humidité; bourre 100% polyester pour chaleur sans lourdeur. Coutures doubles pour robustesse
- Variété de modèles qui sauront vous ravir, vaste choix de magnifiques teintes coordonnées
- Venez faire votre choix et profitez de ce superbe achat pré-saisonnier.

- Spécial  
Trans-Compagnie  
Simpsons*
- A. No 2418.** Ens. 2 pces. Veste courte, épaules et coudes matelassés. Deux poches à glissière. Salopette à bretelles réglables, taille haute, fermeture à boutons-pression et braguette. Bleu poudre, vert irlandais ou bleu nouveau. 10 à 16. **44<sup>99</sup>** ch.
- B. No 2386.** Ens. 2-pces. Veste ajustée, soufflets latéraux extensibles, poignets tempête. Poches à glissière. Salopette à fermeture boutons-pression à la taille, bretelles réglables, soufflets latéraux extensibles au pantalon. Vert lime/marine, bleu nouveau/marine ou rouille/blanc. 10 à 16. **49<sup>99</sup>** ch.
- C. No 2021.** Veste longue avec ceinture. Glissière 2 façons. Poches à glissière. Bleu acier, marine ou vert irlandais. P (10), M (12-14), G (16-18). **23<sup>99</sup>** ch.
- D. No 2477.** Veste longue, coupe amincissante, deux poches à glissière diagonale. Glissière devant, boutons-pression à l'encolure. Bleu nouveau, bleu poudre ou vert irlandais. P (10), M (12-14), G (16-18). **22<sup>99</sup>** ch.
- E. No 2469.** Veste de ligne princesse, glissière deux façons. Capuchon profond, doublé simili-fourrure. Poches dissimulées à glissière. Rouille, rose pâle, bleu poudre. P (10), M (12-14), G (16-18). **29<sup>99</sup>** ch.

Rayon 736, au troisième. Aussi à Fairview,  
aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez...  
ou composez 842-7221 Jour et Nuit

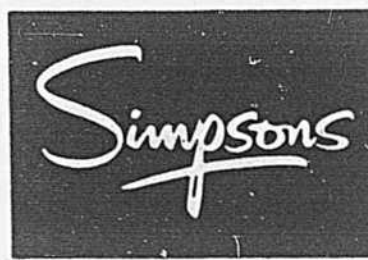
En vente maintenant jusqu'au 10 novembre, jusqu'à épuisement du stock.

\* Chaque Spécial Trans-Compagnie Simpsons est un article de première qualité, très demandé et représente une aubaine extraordinaire rendue possible grâce au pouvoir d'achat groupé des 19 magasins Simpsons à travers le Canada.



### Nous avons changé de style à Fairview

Vous y trouverez les toutes dernières nouveautés de la mode masculine, au deuxième chez Simpsons à Fairview. Mettant en vedette une superbe sélection de vêtements pour les tenues sport ou de ville.



EN VILLE  
FAIRVIEW  
LES GALERIES D'ANJOU  
LE CARREFOUR LAVAL